



COMITÉ CONSULTATIF DES PREMIÈRES NATIONS ET DES INUIT SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

# L'ÉTAT DU MARCHÉ DU TRAVAIL AU QUÉBEC POUR LES PREMIÈRES NATIONS ET LES INUIT

*Situation récente et tendances*

Frank Polson, artiste Algonquin



Une  
contribution au  
développement  
du Québec

Recherche réalisée pour le Comité consultatif des Premières Nations  
et des Inuit relatif au marché du travail

Mars 2016





COMITÉ CONSULTATIF DES PREMIÈRES NATIONS ET DES INUIT SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

# L'ÉTAT DU MARCHÉ DU TRAVAIL AU QUÉBEC POUR LES PREMIÈRES NATIONS ET LES INUIT

*Situation récente et tendances*



Frank Polson, artiste Algonquin

Une  
contribution au  
développement  
du Québec

Recherche réalisée pour le Comité consultatif des Premières Nations  
et des Inuit relatif au marché du travail

Mars 2016



## PRÉSENTATION DU COMITÉ

### MEMBRES PERMANENTS

**Ralph Cleary**, Commission de Développement des Ressources Humaines des Premières Nations du Québec, CDRHPNQ, Président CCPNIMT

**Velma Stanger**, Corporation des ressources humaines et du développement durable Nation Algonquine, CRHDDNA, Vice-présidente CCPNIMT (mandataire)

**Solange Loiselle**, Administration Régionale Kativik, ARK, Vice-présidente CCPNIMT

**Louisa Saganash**, Gouvernement de la Nation Crie, GNC, Vice-présidente CCPNIMT

### MEMBRES ASSOCIÉS

**Joëlle Gagné**, Institut TSHAKAPESH

**Niva Sioui**, Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador, CSSSPNQL

**Odette Trépanier**, Comité Sectoriel de Main d'oeuvre Économie Sociale Action Communautaire, CSMO ÉSAC

**Claudie Paul**, Regroupement des centres d'amitié Autochtones du Québec, RCAAQ

**Viviane Michel**, Femmes Autochtones du Québec, F.A.Q.

**Jean-Yves Couture**, Syndicat des Métallos

### MEMBRES OBSERVATEURS

**Marc Larivière**, Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle, Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, MTESS

**Stephanie Valentin**, Service Canada

**Mathieu Faucher**, Direction des Services aux Autochtones et développement nordique, Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, MEES

**Julien Lépine**, Direction générale des relations avec les Autochtones et des initiatives économiques, Secrétariat aux Affaires Autochtones, SAA

### RECHERCHE, CONCEPTION, RÉDACTION

Recherche réalisée par **Régent Chamard**, Économiste

**Réal Martin**, coordonnateur

**N Pixel**, infographie

# TABLE DES MATIÈRES

Glossaire .....	5
Liste des graphiques .....	7
<b>INTRODUCTION</b> .....	11
Sources, définitions et concepts .....	13
<b>PREMIÈRE PARTIE</b>	
<b>LES PREMIÈRES NATIONS ET LES INUIT SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL AU QUÉBEC ET AU CANADA</b> .....	19
1.1 Les Premières Nations et les Inuit au Québec et au Canada .....	19
1.2 Les Premières Nations et les Inuit sur le marché du travail au Canada et au Québec .....	21
<b>DEUXIÈME PARTIE</b>	
<b>LES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES ET DÉMOGRAPHIQUES</b>	
<b>DES PREMIÈRES NATIONS ET DES INUIT</b> .....	25
2.1 La démographie : évolution récente et prévue au Québec .....	25
2.2 La distribution résidentielle .....	28
2.3 Les groupes d'âge .....	29
2.4 La distribution selon le sexe .....	31
2.5 Le niveau de scolarité .....	32
2.6 La langue .....	35
2.7 Les secteurs d'activité économique .....	37
2.8 Les groupes professionnels .....	39
2.9 La durée du travail et les revenus .....	40
2.10 Les personnes à faibles revenus .....	42
<b>TROISIÈME PARTIE</b>	
<b>LES TENDANCES DU MARCHÉ DU TRAVAIL DE 2006 À 2015</b> .....	45
3.1 Les tendances entre les <i>recensements de 2001 et 2006</i> et l' <i>Enquête nationale auprès des ménages en 2011</i> .....	45
3.2 Changements observés sur le marché du travail pour certains groupes autochtones de 2007 à 2015 .....	48



<b>QUATRIÈME PARTIE</b>	
<b>LES PREMIÈRES NATIONS ET LES INUIT DANS LES RÉGIONS DU QUÉBEC</b> .....	51
<b>4.1 Vue d'ensemble des différents marchés du travail dans les régions du Québec</b> .....	51
<b>4.2 Les régions analysées</b> .....	53
<b>4.2.1 Nord-du-Québec</b> .....	54
<b>4.2.2 Outaouais</b> .....	57
<b>4.2.3 Côte-Nord</b> .....	60
<b>4.2.4 Montérégie</b> .....	63
<b>4.2.5 Abitibi-Témiscamingue</b> .....	66
<b>4.2.6 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine</b> .....	68
 <b>CONCLUSION</b> .....	 71
 <b>Bibliographie</b> .....	 75
 <b>Annexe sur la projection des indicateurs du marché du travail</b> .....	 79
 <b>Annexe statistique : liste des tableaux</b> .....	 85



## GLOSSAIRE

Le *Guide de l'Enquête sur la population active*, de 2015 fournit les informations suivantes sur les concepts et définitions utilisés.

*« Les questions sur l'appartenance à un groupe autochtone ont été posées dans les territoires à partir de 2004. Depuis janvier 2007, ces questions sont posées dans toutes les provinces. Les données sur le marché du travail de la population autochtone sont disponibles depuis l'automne 2008. »*

### **...est-[il/elle] un(e) Autochtone, c'est-à-dire un(e) Indien(ne) de l'Amérique du Nord, un(e) Métis(se) ou un(e) Inuit ?**

*Si le répondant a déjà spécifié le(s) groupe(s) autochtone(s), choisissez le(s) groupe(s) dans la liste ci-dessous;*

*si non, demandez : ... est-[il/elle] un(e) Indien(ne) de l'Amérique du Nord, un(e) Métis(se) ou un(e) Inuit ?*

Choisissez toutes les réponses appropriées

#### **ABO\_Q01**

- 1 Oui
- 2 Non

#### **ABO\_Q02**

*Choisissez toutes les réponses appropriées.*

- 1. Indien(ne) de l'Amérique du Nord
- 2. Métis(se)
- 3. Inuit (Esquimau(de)).

Les concepts et définitions d'emploi et de chômage adoptés par l'enquête reposent sur ceux qui sont approuvés par l'Organisation internationale du Travail (OIT).

**Emploi :** Les personnes occupées sont celles qui, au cours de la semaine de référence :

- (a) faisaient un travail quelconque dans le cadre d'un emploi ou dans une entreprise, c'est-à-dire tout travail rémunéré accompli pour un employeur ou à son propre compte. Cela comprend aussi les personnes qui faisaient un travail familial non rémunéré, qui est défini comme un travail non rémunéré qui contribue directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un cabinet de professionnels appartenant à un membre apparenté du même ménage et exploité par lui; ou
- (b) avaient un emploi, mais n'étaient pas au travail à cause d'une maladie ou d'une incapacité, pour obligations personnelles ou familiales, pour des vacances ou à la suite d'un conflit de travail. Cette catégorie n'inclut pas les personnes mises à pied ou entre deux emplois occasionnels, ni celles qui n'avaient pas d'emploi à ce moment-là (même si elles avaient un emploi devant commencer à une date ultérieure).

**Chômage :** Puisque le concept du chômage repose sur la portion inutilisée de l'offre de main-d'œuvre, la définition opérationnelle du chômage est principalement basée sur l'activité de recherche d'emploi et sur la disponibilité à occuper un emploi. Non seulement la prise en compte d'une activité de recherche s'avère appropriée sur le plan conceptuel, mais cette activité peut, dans une enquête-ménage, se mesurer objectivement et uniformément dans le temps. La définition du chômage est donc la suivante :



Les chômeurs sont les personnes qui, au cours de la semaine de référence :

- (a) n'avaient pas de travail, mais avaient cherché activement du travail au cours des quatre dernières semaines se terminant avec la période de référence et étaient disponibles pour travailler; ou
- (b) avaient été mises à pied temporairement à cause de la conjoncture économique, mais s'attendaient à être rappelés au travail et étaient disponibles pour travailler; ou
- (c) étaient sans emploi, avaient un emploi devant commencer dans les quatre semaines à compter de la période de référence et étaient disponibles pour travailler.

**Inactifs:** Les personnes qui n'étaient ni occupées ni en chômage durant la période de référence. Cette catégorie englobe les personnes qui, durant la période de référence, étaient incapables de travailler ou n'étaient pas disponibles pour travailler. Elle comprend aussi les personnes qui étaient sans travail et qui n'avaient ni recherché activement du travail au cours des quatre dernières semaines ni un emploi devant commencer dans les quatre semaines après la période de référence.

**Groupe autochtone:** Désigne les personnes qui ont déclaré être des Autochtones, c'est-à-dire appartenant aux Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), Métis ou Inuit. Sont exclues du champ de l'EPA les personnes qui vivent dans les réserves et dans d'autres peuplements autochtones des provinces. Dans le cadre de l'EPA, une personne peut déclarer faire partie de plus d'un de ces groupes. Par exemple, un répondant peut déclarer être à la fois membre des Premières Nations et Métis.

**Population:** La population cible de l'enquête correspond à l'ensemble des personnes de 15 ans et plus qui résident dans les provinces du Canada, à l'exception de celles qui suivent : les personnes qui vivent dans les réserves indiennes, les membres à temps plein des Forces armées et les pensionnaires d'établissements (par exemple, les personnes détenues dans les pénitenciers et les patients d'hôpitaux ou de maisons de repos qui ont résidé dans l'établissement pendant plus de six mois).

**Population active:** Population civile de 15 ans et plus (à l'exclusion des pensionnaires d'établissements) qui, durant la semaine de référence de l'enquête, était occupée ou en chômage.

**Taux d'activité:** Pourcentage de la population active totale par rapport à l'ensemble de la population de 15 ans et plus. Le taux d'activité pour un groupe donné (par exemple, les femmes âgées 25 ans et plus) correspond au pourcentage de la population active dans ce groupe par rapport à l'effectif total de ce groupe.

**Taux de chômage:** Nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active. Le taux de chômage pour un groupe donné (par exemple, l'âge, le sexe, l'état matrimonial) correspond au nombre de chômeurs dans ce groupe exprimé en pourcentage des actifs dans ce groupe également.

**Taux d'emploi (rapport emploi-population):** Nombre de personnes occupées exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus. Le taux d'emploi d'un groupe particulier (selon l'âge, le sexe, l'état matrimonial, la province, etc.) correspond au nombre de personnes occupées dans ce groupe exprimé en pourcentage de l'effectif total de ce groupe<sup>1</sup>».

---

1. Source : Statistique Canada, *Guide de l'Enquête sur la population active*, 2015, N° 71-543-G.



# LISTE DES GRAPHIQUES

Figure 1	Part des PNI parmi la population selon la province, Canada, 2011 .....	20
Figure 2	Part de la population totale, des PNI, des Premières Nations et des Inuit du Québec dans l'ensemble du Canada, 2011 .....	20
Figure 3	Taux d'emploi des PNI, des Premières Nations et des Inuit et de l'ensemble de la population, Québec et Canada, 2011 .....	21
Figure 4	Taux de chômage des PNI, des Premières Nations et des Inuit et de l'ensemble de la population, Québec et Canada, 2011 .....	22
Figure 5	Répartition de la population des PNI, Premières Nations, Inuit et de la population totale, Québec, 2011 .....	26
Figure 6	Projections démographiques des PNI, Premières Nations des Inuit et de l'ensemble de la population, Québec, 2006 à 2031 .....	27
Figure 7	Principaux indicateurs du marché du travail pour les Premières Nations selon qu'elles résident ou non sur une réserve, Québec, 2011 .....	28
Figure 8	Principaux indicateurs du marché du travail pour les Inuit selon qu'ils résident ou non au Nunavik, 2011 .....	29
Figure 9	Taux d'emploi des PNI, des Indiens et des Inuit et de l'ensemble de la population selon le groupe d'âge, Québec, 2011 .....	30
Figure 10	Taux d'emploi des PNI, des Premières Nations et des Inuit et de l'ensemble de la population selon le sexe, Québec, 2011 .....	32
Figure 11	Répartition de la population des PNI, des Premières Nations, des Inuit et de l'ensemble de la population selon le niveau de scolarité, Québec, 2011 .....	33
Figure 12	Taux d'emploi des PNI, des Premières Nations, des Inuit et de l'ensemble de la population selon le niveau de scolarité, Québec, 2011 .....	34
Figure 13	Répartition de la population des PNI, des Premières Nations, des Inuit et de l'ensemble de la population selon la langue maternelle, Québec, 2011 .....	36
Figure 14	Répartition de la population des PNI, des Premières Nations, des Inuit et de l'ensemble de la population selon la connaissance des langues, Québec, 2011 .....	37
Figure 15	Répartition de la population autochtone et de l'ensemble de la population selon le secteur d'activité économique, Québec, 2011 .....	38
Figure 16	Répartition des PNI, Premières Nations, des Inuit et de l'ensemble de la population selon le niveau professionnel, Québec, 2011 .....	39
Figure 17	Répartition de la population des PNI, des Premières Nations, des Inuit et de l'ensemble de la population selon la part du travail à temps plein toute l'année, Québec, 2010 ..	40



Figure 18	Revenu moyen d'emploi des PNI, des Premières Nations, des Inuit et de l'ensemble de la population pour le travail à temps plein toute l'année, Québec, 2010 .....	41
Figure 19	Répartition (%) de la population autochtone, des PNI, Premières Nations, Inuit et de l'ensemble de la population selon la tranche du revenu total, Québec, 2010 .....	42
Figure 20	Part de la population des PNI, des Premières Nations, des Inuit et de l'ensemble de la population sous le seuil de faible revenu (après impôt), Québec, 2010 .....	43
Figure 21	Taux d'emploi des PNI, des Première Nations et des Inuit et de l'ensemble de la population, Québec, 2001, 2006 et 2011 .....	46
Figure 22	Taux de chômage des PNI, des Premières Nations, des Inuit et de l'ensemble de la population, Québec, 2001, 2006 et 2011 .....	46
Figure 23	Taux d'emploi selon l'identité autochtone, Québec, 2007 à 2015 .....	49
Figure 24	Taux de chômage selon l'identité autochtone, Québec, 2007 à 2015 .....	49
Figure 25	Classement des régions selon le nombre de PNI, Québec, 2011 .....	52
Figure 26	Classement des régions selon la part des PNI dans la région et dans l'ensemble du Québec, Québec, 2011 .....	52
Figure 27	Classement des régions selon l'écart dans le taux d'emploi entre les autochtones et l'ensemble de la population, Québec, 2011 .....	54
Figure 28	Population totale de 15 ans et plus, localités du Nord-du-Québec, 2011 .....	56
Figure 29	Taux d'emploi global (autochtones et non-autochtones) dans chacune des localités du Nord-du-Québec, 2011 .....	56
Figure 30	Taux d'emploi dans les réserves des Premières Nations du Nord-du-Québec, 2011 .....	57
Figure 31	Répartition de la population autochtone, des Premières Nations et des Métis, selon la MRC, région de l'Outaouais, 2011 .....	58
Figure 32	Taux d'emploi des autochtones, selon la MRC et ensemble de la région, Outaouais, 2011 .....	59
Figure 33	Répartition de la population autochtone, des Premières Nations et des Métis, selon la MRC, région de la Côte-Nord, 2011 .....	60
Figure 34	Taux d'emploi des autochtones, selon la MRC et ensemble de la région, Côte-Nord, 2011 .....	61
Figure 35	Taux de chômage des autochtones, selon la MRC et ensemble de la région, Côte-Nord, 2011 .....	62
Figure 36	Taux d'emploi et de chômage selon la réserve indienne, Côte-Nord, 2011 .....	63
Figure 37	Population autochtone de 15 ans et plus selon la MRC, Montérégie, 2011 .....	64
Figure 38	Taux d'emploi selon la MRC et l'identité autochtone, Montérégie, 2011 .....	65



Figure 39	Répartition de la population autochtone et des Premières Nations selon la MRC, région de l'Abitibi-Témiscamingue .....	66
Figure 40	Taux d'emploi selon la MRC et l'identité autochtone, région de l'Abitibi-Témiscamingue, 2011 .....	67
Figure 41	Taux d'emploi et de chômage dans les réserves indiennes, région de l'Abitibi-Témiscamingue, 2011 .....	68
Figure 42	Répartition de la population totale des autochtones, Premières Nations et des Métis selon la MRC, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2011 .....	69
Figure 43	Taux d'emploi selon l'identité autochtone, la MRC et la réserve indienne, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2011 .....	70
Graphique 1	Taux de chômage historique (2001, 2006, 2011) et projeté (2015 et 2018) pour les Premières Nations et les Inuit et la population totale, ensemble du Québec .....	80
Graphique 2	Taux d'emploi historique (2001, 2006, 2011) et projeté (2015 et 2018) pour les Premières Nations et les Inuit et la population totale, ensemble du Québec .....	81
Graphique 3	Part historique (2001, 2006, 2011) et projetée (2015 et 2018) de la population totale de 15 ans et plus pour les Premières Nations et les Inuit, ensemble du Québec .....	81





# INTRODUCTION

Ce rapport met à jour l'étude précédente publiée en 2013, qui dressait un portrait du marché du travail pour les Premières Nations et les Inuit du Québec. Cette nouvelle recherche s'appuie sur des données plus récentes, tirées essentiellement de l'*Enquête nationale auprès des ménages* réalisée par Statistique Canada en 2011. À ces informations, s'ajoutent celles relatives aux données tirées de l'*Enquête sur la population active*, qui servent à mettre à jour les tendances sur le marché du travail pour les autochtones hors réserve.

Ce diagnostic sur l'état actuel de la situation et de ses tendances met le projecteur sur deux des trois principaux groupes autochtones du Québec, soit les PNI (Premières Nations et Inuit), et limite l'analyse uniquement à ces groupes, lorsque les données obtenues le permettent. Certaines analyses ont cependant inclus le troisième groupe, les Métis, notamment aux niveaux régional et local, car les tableaux disponibles ne permettaient pas de les distinguer des PNI.

Même si certains constats ressemblent en plusieurs points à ceux faits lors du rapport précédent, ils sont le reflet d'une situation qui se modifie lentement. Les stratégies nécessaires pour modifier en profondeur les écarts et les désavantages constatés doivent se déployer sur plusieurs fronts en même temps, avec des efforts budgétaires importants. Ces actions exigent une collaboration étroite des différentes juridictions pour dénouer cette problématique, dont les effets sont coûteux sur les plans économique et humain.

Pour pouvoir intervenir efficacement afin de résoudre cette problématique, les analyses proposées mettent en lumière les liens apparents entre le marché du travail et plusieurs dimensions. Les aspects démographiques jouent un rôle explicatif important de la situation actuelle, car la prépondérance d'effectifs très jeunes parmi les PNI illustre la difficulté d'intégrer de nouveaux participants qui arrivent en très grand nombre sur le marché. Les projections démographiques à long terme, qui tiennent compte du fort taux de natalité actuel, montrent des tendances qui continueront d'accentuer cet apport supplémentaire de nouvelle main-d'œuvre.

D'autres facteurs déterminants influencent aussi la performance des PNI sur le marché du travail. Un de ceux-ci constitue un élément majeur dans l'explication des écarts constatés pour les principaux indicateurs du marché du travail. La faible scolarité d'une part majeure des PNI, qui se reflète dans la forte proportion de population n'ayant pas de diplôme secondaire ou dans le faible pourcentage qui accède à des études universitaires, constitue un handicap majeur limitant l'accès à des emplois de qualité et entraînant une sous-utilisation des capacités. Ce diagnostic est partagé par plusieurs études qui se sont penchées sur ce sujet.

Cette recherche fait aussi ressortir des écarts très significatifs pour les populations des Premières Nations qui résident sur une réserve ou pour les Inuit qui vivent dans de petites localités rurales. En plus, les PNI, qui se concentrent dans quelques régions, comme la Côte-Nord et le Nord-du-Québec, y font face à des écarts importants entre leurs indicateurs relatifs au marché du travail et ceux de l'ensemble de la population de ces régions. L'ampleur de ces écarts témoigne des efforts importants qui sont nécessaires pour redresser cette situation désavantageuse.

Plusieurs autres dimensions contribuent à jeter un éclairage sur les manifestations de ces difficultés qui touchent les PNI. Leur concentration dans quelques secteurs d'activité économique, leur présence très limitée dans les groupes professionnels plus qualifiés, les barrières linguistiques liées à la connaissance et à l'usage du français ou de l'anglais, l'incidence de la pauvreté et des faibles revenus et l'accès limité



à un emploi à plein temps toute l'année s'ajoutent aux autres dimensions précédentes. Des actions et interventions avec de multiples volets s'avèrent primordiales à mettre en place pour déployer une stratégie globale qui viendra résoudre ces difficultés et réduire l'importance des coûts sociaux qui y sont associés. D'ailleurs, une étude récente illustre l'impact économique majeur à long terme de réduire l'ampleur de ces écarts en termes d'emploi et de scolarité.

Plusieurs contraintes affectent les constats faits tout au long de ce rapport. L'année 2011, sur laquelle reposent une grande partie des conclusions, s'est avérée être une année particulièrement troublante pour obtenir des résultats fiables pour les PNI. Ainsi, quelques réserves de Premières Nations refusent systématiquement depuis plusieurs années de fournir l'information demandée, et, comme certaines d'entre elles regroupent un nombre important de personnes, les résultats souffrent d'un biais difficilement quantifiable. La deuxième contrainte est liée au caractère volontaire de l'enquête en 2011. Dans certaines localités et régions, les taux globaux de non-réponse sont très élevés entachant par le fait même la fiabilité des statistiques recueillies. Des comparaisons avec les recensements précédents exigent donc une mise en garde importante et les conclusions relatives aux tendances décelées en termes de réduction, de stabilisation ou d'agrandissement des écarts dans les indicateurs du marché du travail s'avèrent délicates à soutenir, à moins que les mouvements ne soient d'une assez grande ampleur. Une dernière contrainte provient de la taille limitée de la population sur laquelle les analyses se font et qui rendent aléatoire le désir de fouiller davantage certains facteurs, comme la scolarisation en fonction de l'âge, du sexe et du domaine d'études.

Cette mise à jour des travaux précédents comporte quelques nouveaux points. Trois régions administratives se sont ajoutées aux trois régions couvertes dans le rapport antérieur. Il s'agit de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Montérégie et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Cet ajout s'est fait en tenant compte de la part et du nombre global de PNI dans les 17 régions administratives du Québec. L'analyse régionale se base aussi sur des données plus détaillées, puisque des informations sur 28 réserves sont disponibles et de nouveaux tableaux spéciaux par région ont été produits. Les données les plus récentes (de 2015) de l'*Enquête sur la population active* permettent de mettre à jour les tendances du marché du travail pour les Premières Nations hors réserve. Quelques nouvelles études publiées depuis le rapport précédent servent aussi à documenter cet état de situation : de nouvelles projections démographiques pour les PNI, des estimés sur les avantages économiques à long terme de réduire les écarts en termes d'emploi et de scolarité et des travaux récents portant sur la situation des PNI s'ajoutent aux nouveautés de ce rapport.

Quatre sections principales forment l'ossature de ce document. La première permet de comparer la situation des PNI du Québec avec leurs équivalents dans l'ensemble du Canada et d'en dégager les aspects particuliers qui caractérisent le marché du travail québécois. La deuxième partie se concentre sur les différentes dimensions du marché du travail québécois pour les PNI et en fait ressortir les aspects démographiques et socio-économiques qui différencient les PNI de l'ensemble de la population. La troisième partie retrace l'évolution historique des tendances dans les principaux indicateurs du marché du travail et tente d'évaluer si les écarts constatés se rétrécissent ou non. La dernière partie jette un éclairage sur les marchés régionaux du travail, ce qui permet de nuancer les conclusions qui ressortent du portrait global.



## SOURCES, DÉFINITIONS ET CONCEPTS

Pour l'*Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, Statistique Canada a produit quelques documents de référence, desquels sont tirées les informations méthodologiques relatives aux autochtones. Les définitions en usage, la notion de réserves, les modes de collecte de l'information apportent un éclairage particulier sur les changements intervenus depuis le dernier recensement de 2006 et sur le contexte spécifique de cette enquête.

### « La population dans les réserves

La population dans les réserves est une variable du recensement dérivée, déterminée d'après le genre de subdivision de recensement et les critères établis par le ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC; auparavant Affaires indiennes et du Nord Canada [AINC]). La population dans les réserves comprend toutes les personnes qui vivent dans l'un des six genres de SDR légalement affiliées aux Premières nations ou aux bandes indiennes décrites ci-après.

Les genres de subdivisions de recensement suivants sont fondés sur la définition légale de communautés affiliées aux Premières nations ou aux bandes indiennes.

**Réserve indienne (IRI)** – Territoire ayant des limites spécifiques appartenant à l'administration fédérale qui est réservé à l'usage et au bénéfice d'une bande indienne et qui est administré par le ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC). Statistique Canada ne reconnaît comme subdivisions de recensement que les sous-ensembles des réserves indiennes qui sont habitées (ou qui peuvent être habitées). Pour 2011, 961 des quelque 3 100 réserves indiennes du Canada sont considérées comme des SDR (y compris les 6 réserves ajoutées pour 2011). Statistique Canada travaille en étroite collaboration avec AADNC afin de déterminer quelles sont les réserves devant s'ajouter aux SDR.

**Établissement indien (S-É)** – Lieu où réside de façon plus ou moins permanente un groupe autonome d'au moins 10 Indiens (Autochtones). Les établissements indiens sont en général situés sur des terres de la Couronne qui relèvent de la compétence fédérale ou provinciale/territoriale. Ils n'ont pas de limites officielles et ne sont pas réservés à l'usage et au bénéfice exclusif d'une bande indienne, comme c'est le cas pour les réserves indiennes. Statistique Canada compte sur le ministère des AADNC pour déterminer quels sont les établissements indiens devant être reconnus comme subdivisions de recensement; cette reconnaissance doit être faite avec l'accord des autorités provinciales ou territoriales. Une limite arbitraire est délimitée pour représenter chaque établissement indien comme subdivision de recensement.

**Terres réservées aux Cris (TC)** – Parcelles de terres réservées au Québec pour les besoins de résidence permanente des Premières Nations crie du Québec. Les terres réservées aux Cris sont adjacentes aux villages crie. La région d'un village crie est réservée à l'usage des bandes crie, mais aucune bande indienne crie n'y réside en permanence. Veuillez noter qu'un village crie et la terre réservée aux Cris voisine peuvent porter le même nom, par exemple, le village crie de Waswanipi et la terre réservée aux Cris de Waswanipi.



**Terres réservées aux Naskapis (TK)** – Parcelles de terres réservées au Québec pour les besoins de résidence permanente des Premières Nations naskapiques du Québec. Les terres réservées aux Naskapis sont adjacentes à l'unique village naskapi. La région du village naskapi est réservée à l'usage de la bande naskapie, mais ses membres n'y résident pas en permanence<sup>2</sup>.

## La collecte dans les réserves et les régions éloignées

« Deux types de questionnaires ont été développés pour l'ENM : un questionnaire pour le mode de collecte auto administrée et un questionnaire pour la collecte dans les réserves indiennes et les régions éloignées où 100 % des ménages étaient appelés à répondre par le biais d'une entrevue avec un agent recenseur de Statistique Canada.

La fraction de sondage varie selon le mode de livraison du questionnaire. Pour le mode de livraison par la poste, approximativement 3 ménages sur 10 (soit 29 %) ont reçu un questionnaire. Pour le mode de livraison par un agent recenseur, la fraction de sondage est de 1 ménage sur 3 (soit 33 %); par contre, dans le cas où il a été nécessaire de joindre les ménages vivant en régions éloignées ou les ménages vivant dans les réserves indiennes, où seulement le mode de réponse par entrevue était offert, tous les ménages ont été invités à participer à l'ENM.

La date de référence d'une enquête est la date à laquelle les répondants se réfèrent pour répondre à chaque question. La date de référence de l'ENM est le 10 mai 2011, soit la même date que celle du Recensement de la population 2011.

Toutefois, il peut exister des différences entre les estimations de l'ENM et les chiffres du recensement pour les caractéristiques communes. Ainsi, plus la région géographique est petite, plus grand est le risque que les estimations de l'ENM soient différentes des chiffres du recensement. Cet aspect était présent avec le questionnaire complet du Recensement de 2006, mais il était plus rare étant donné les taux de réponse plus élevés et du peu de variation entre ces taux de réponse d'une région à l'autre, que ce soit pour les petites ou les grandes municipalités.

Le contenu de l'ENM est similaire à celui du questionnaire complet du Recensement de 2006. Toutefois, plusieurs modifications ont été apportées à certaines questions ou sections du questionnaire. Par exemple, les questions pour mesurer l'identité autochtone ont été légèrement modifiées<sup>3</sup>.

## Réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés

« Réserve » comprend les six genres de subdivisions de recensement (SDR) légalement affiliées aux Premières Nations ou aux bandes indiennes, c'est-à-dire réserve indienne (IRI), établissement indien (S-É) (sauf ... terres réservées aux Cris (TC), terres réservées aux Naskapis (TK).

En 2011, il y avait au total 36 réserves indiennes et établissements indiens « partiellement dénombrés » dans le cadre de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM). Le dénombrement de l'ENM n'a pas été autorisé dans 23 réserves ou établissements ou a été interrompu avant d'être mené à terme. Dans le cas

2. Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement Année de recensement 2011*, N° 98-301-X2011001.

3. Statistique Canada, *Guide de l'utilisateur de l'ENM Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, N° 99-001-X2011001.



de 13 réserves du Nord de l'Ontario, le dénombrement a été reporté à cause de désastres naturels (plus précisément des incendies de forêt) et les estimations pour ces collectivités ne sont pas comprises dans les estimations provinciales ou nationales.

### Réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés par ordre alphabétique

- Akwesasne, IRI Permission non accordée, Le Haut-Saint-Laurent.
- Doncaster, IRI, Permission non accordée, Laurentides
- Essipit, IRI, Dénombrement partiel – autre, La Haute-Côte-Nord
- Kahnawake, IRI, Permission non accordée, Roussillon
- Kanesatake, SÉ, Permission non accordée, Deux-Montagnes
- Lac-Rapide, IRI, Dénombrement partiel – autre, La Vallée-de-la-Gatineau
- Wendake, IRI Québec, Permission non accordée, Québec

### Identité autochtone

Quoique mesurant les mêmes concepts, les quatre questions de l'ENM de 2011 sont légèrement différentes des questions sur les Autochtones du Recensement de 2006. La formulation des questions a été modifiée pour correspondre à la terminologie actuelle et veiller à l'exactitude constante dans la mesure de la population autochtone.

Les modifications des mesures législatives, par exemple, les projets de loi C-31 en 1985 et C-3 en 2011, ont des répercussions sur des concepts comme l'identité autochtone et le statut d'Indien inscrit ou des traités.

Les modifications apportées aux lois canadiennes pertinentes aux Autochtones peuvent avoir des répercussions sur la réponse des Canadiens aux questions relatives à l'identité autochtone. Le résultat net de ces modifications ne peut être mesuré. Les utilisateurs doivent en tenir compte lors de l'interprétation des résultats.

La classification type de l'ENM de 2011 utilisée pour la variable Identité autochtone est la suivante :

- Total - Population selon l'identité autochtone
- Identité autochtone
- Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord) - Identité unique
- Métis - Identité unique
- Inuk (Inuit) - Identité unique
- Identités autochtones multiples
- Identités autochtones non incluses ailleurs
- Identité non autochtone



## Notes :

1. « **Identité autochtone** » comprend les personnes ayant indiqué être des Autochtones, c'est-à-dire des Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), des Métis ou des Inuit et/ou les personnes ayant indiqué être des Indiens inscrits ou des traités en vertu de la *Loi sur les Indiens* du Canada, et/ou les personnes ayant déclaré être membres d'une Première Nation ou bande indienne. L'article 35 (2) de la *Loi constitutionnelle de 1982* précise que « les peuples autochtones du Canada » s'entend notamment des Indiens, des Inuit et des Métis du Canada.
2. « **Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord) - Identité unique** » comprend les personnes qui ont déclaré être des Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord). Cette catégorie comprend les personnes ayant déclaré être uniquement des Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), sans avoir indiqué être des Métis ni des Inuit.
3. « **Métis - Identité unique** » comprend les personnes qui ont déclaré être des Métis. Cette catégorie comprend les personnes ayant déclaré être uniquement des Métis, sans avoir indiqué être des Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord) ni des Inuit.
4. « **Inuk (Inuit) - Identité unique** » comprend les personnes qui ont déclaré être des Inuit. Cette catégorie comprend les personnes ayant déclaré être uniquement des Inuit, sans avoir indiqué être des Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord) ni des Métis.
5. « **Identités autochtones multiples** » comprend les personnes qui ont déclaré être de deux ou trois des groupes d'identité suivants : les Premières Nations (les Indiens de l'Amérique du Nord), les Métis ou les Inuit.
6. « **Identités autochtones non incluses ailleurs** » comprend les personnes qui n'ont pas déclaré être des Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), ni des Métis et ni des Inuit, mais qui ont déclaré être des Indiens inscrits ou des traités et/ou des membres d'une Première Nation ou bande indienne.<sup>4</sup>

Quoique mesurant les mêmes concepts, les quatre questions de l'ENM sont légèrement différentes des questions sur les Autochtones du Recensement de 2006. La formulation des questions a été modifiée pour correspondre à la terminologie actuelle et veiller à l'exactitude constante dans la mesure de la population autochtone. Par exemple, des changements ont été apportés en 2011 à la terminologie de la question portant sur les groupes autochtones (question 18). L'expression « Indien de l'Amérique du Nord » a été remplacée par « Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord) », et l'expression « Inuit (Eskimo) » a été remplacée par « Inuk (Inuit) » dans la question et dans les catégories de réponse. La note suivante a été ajoutée « Nota : Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord) comprend les Indiens avec statut et les Indiens sans statut ».

Le projet de loi C-3, la *Loi sur l'équité entre les sexes relativement à l'inscription au registre des Indiens* entrée en vigueur le 31 janvier 2011, fait en sorte que les petits-enfants admissibles de femmes ayant perdu leur statut d'Indienne en raison de leur mariage avec un non-Indien peuvent obtenir le statut d'Indien inscrit<sup>5</sup> ».

---

4. Statistique Canada, *Guide de référence sur les peuples autochtones*, N° 99-011-X2011006.

5. Statistique Canada, *Rapport technique sur les peuples autochtones*, N° 99-011-X2011002.



## Centre de population

« Une région ayant une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants et une densité de population d'au moins 400 habitants au kilomètre carré.

Le terme « centre de population » remplace le terme « région urbaine ». Les centres de population sont classés en trois groupes selon la taille de leur population :

- les petits centres de population, comptent une population de 1 000 à 29 999 habitants
- les moyens centres de population, comptent une population de 30 000 à 99 999 habitants
- les grands centres de population urbains, comptent une population de 100 000 habitants et plus.

## Région rurale

Les régions rurales (RR) comprennent tout le territoire situé à l'extérieur des centres de population. Ensemble, les centres de population et les régions rurales couvrent tout le territoire canadien.

La population rurale comprend toutes les personnes qui vivent dans les régions rurales des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR) ainsi que les personnes qui vivent dans les régions rurales à l'extérieur des RMR et des AR.

Les régions rurales du Canada sont les régions qui restent après la délimitation des centres de population effectuée à l'aide des données démographiques du recensement actuel.

Dans les régions rurales, la densité de la population et les conditions de vie peuvent varier considérablement. Les régions rurales comprennent :

- les petites villes, les villages et les autres localités comptant moins de 1 000 habitants selon le recensement actuel
- les régions rurales des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement pouvant comporter des domaines fonciers, des terres agricoles, des terres non exploitées ainsi que des terres sur lesquelles il est impossible de bâtir
- les terres agricoles
- les régions éloignées et les réserves naturelles<sup>6</sup> ».

---

6. Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement Année de recensement 2011*, N° 98-301-X2011001.





# PREMIÈRE PARTIE

## Les Premières Nations et les Inuit sur le marché du travail au Québec et au Canada

Cette première partie présente les caractéristiques des PNI du Québec dans l'ensemble du Canada. Dans un premier temps, l'importance relative des groupes à l'étude au Québec est comparée à celle de l'ensemble du Canada et des autres juridictions, soit les provinces et les territoires. La part détenue par les PNI et leur nombre dans chaque territoire constituent des points de comparaison à prendre en considération pour situer le Québec. Une fois établies ces informations, le cœur du sujet est abordé sous l'angle des grands indicateurs du marché du travail, soit principalement la population de 15 ans et plus, la population active, en emploi ou en chômage et les indicateurs qui y sont rattachés. Ainsi, une première évaluation y est présentée, faisant état des problématiques canadiennes et québécoises en termes de performance comparée des indicateurs. L'analyse historique, portant sur l'évolution spécifique des indicateurs pour les PNI et ceux de l'ensemble de la population, est présentée à la troisième partie de ce document.

Cette mise en contexte est proposée afin de tenter de percevoir les grandes tendances et d'en tirer les conclusions qui s'imposent pour améliorer le fonctionnement du marché du travail pour les PNI. Depuis une décennie, la situation s'est-elle vraiment redressée pour les Premières Nations et les Inuit, et, si oui, quels progrès reste-t-il à réaliser? À la lumière des résultats, une question s'impose : quels avantages aurait-on à réduire encore plus ces écarts en termes de taux d'emploi et de niveaux de scolarité? Une étude canadienne propose de chiffrer ces efforts et leurs impacts.

### 1.1 Les Premières Nations et les Inuit au Québec et au Canada

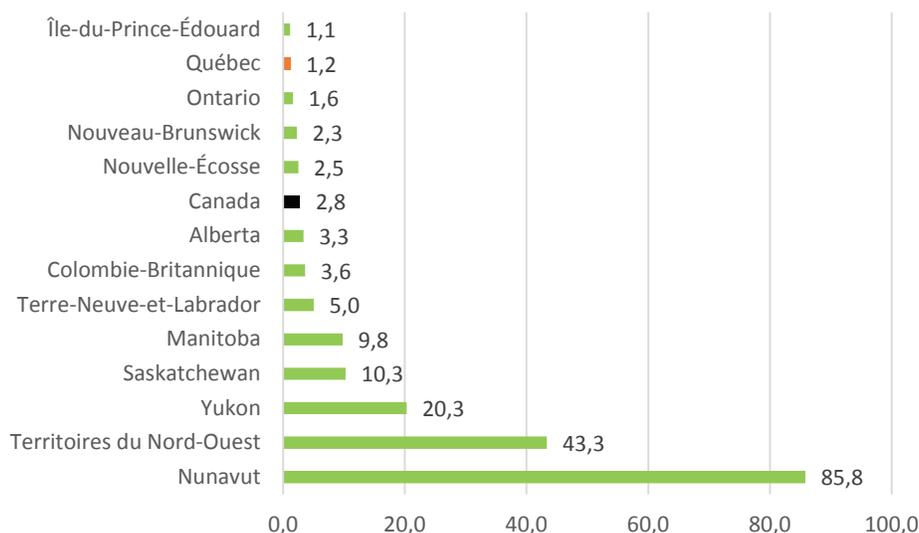
La population autochtone québécoise en 2011 est estimée à 141 915 personnes sur un total de 7 732 520, soit l'équivalent de 1,8 %. Trois grands groupes sont inclus comme autochtones, soit les Premières Nations (82 425), les Métis (40 960) et les Inuit (12 570) (tableau A1 de l'annexe statistique). Une partie des autochtones (5 960) est classée comme ayant une identité multiple ou appartient à une autre classification d'autochtones. Les PNI (94 995)<sup>7</sup>, qui sont formées des Premières Nations et des Inuit, constituent l'objet de cette analyse. Au Canada, parmi la population de 32 852 320, se retrouve la population autochtone estimée à 1 400 685 et cette dernière regroupe 851 560 personnes des Premières Nations, 451 795 Métis et 59 440 Inuit. Les PNI sont donc au nombre de 911 000 au Canada

Au Canada, le Québec détient une des parts les plus faibles de PNI au sein de sa population, derrière l'Ontario et devant l'Île-du-Prince-Édouard. Estimée à 1,2 %, la part des PNI au Québec est sous la moyenne canadienne (2,8 %). Les provinces situées à l'ouest, comme le Manitoba, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique et les territoires au nord (Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut), affichent des parts encore plus élevées, allant de près de 10 % à près de 86 % (au Nunavut). (Figure 1).

7. Le Secrétariat aux affaires autochtones du Québec estime le nombre de PNI à 98 731 personnes en 2012, dont 87 091 Premières Nations et 11 640 Inuit.



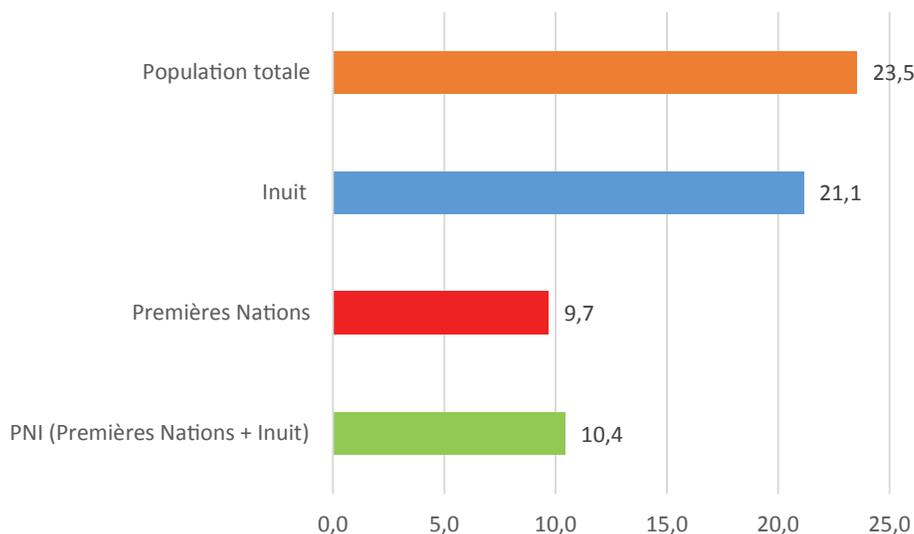
**Figure 1 Part des PNI parmi la population selon la province, Canada, 2011**



Source : Tableau A1, de l'annexe statistique.

Même si la part des PNI dans la population totale de l'Ontario (16 %) est faible, elles représentent néanmoins plus de 22 % de l'ensemble des PNI au Canada. Au Québec, où la part de la population canadienne est estimée à 23,5 % en 2011, les PNI représentent une proportion plus petite (10,4 %) des PNI au Canada.

**Figure 2 Part de la population totale, des PNI, des Premières Nations et des Inuit du Québec dans l'ensemble du Canada, 2011**



Source : Tableau A1, de l'annexe statistique.



Une distinction doit cependant être faite sur la concentration des Premières Nations et des Inuit. Les Premières Nations sont distribuées principalement dans six provinces, soit les provinces centrales du Québec et de l'Ontario et les provinces de l'Ouest, incluant la Colombie-Britannique. Mais les Inuit se retrouvent davantage concentrés que les Premières Nations, car les deux tiers d'entre eux sont établis au Nunavut et dans la portion nordique du Québec.

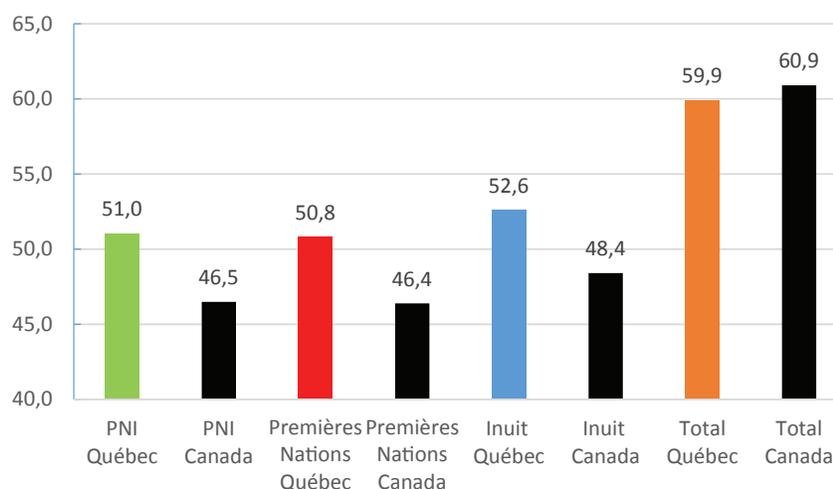
## 1.2 Les Premières Nations et les Inuit sur le marché du travail au Canada et au Québec

Parmi les 94 995 PNI, se retrouve un nombre plus restreint de personnes de 15 ans et plus, soit 69 905, qui sont sur le marché du travail, dont 61 780 appartiennent aux Premières Nations et 8 125 se sont identifiées comme Inuit (tableau A1.1 de l'annexe statistique). Elles représentent le bassin de main-d'œuvre et certaines d'entre elles sont considérées comme des personnes actives (42 035) sur le marché du travail, soit parce qu'elles occupent un emploi (35 680) ou qu'elles sont en chômage (6 350). Les autres sont classées comme inactives (27 870), n'étant pas en emploi ou en chômage (tableau A3 de l'annexe statistique).

L'ensemble du Québec affiche, pour les PNI, des indicateurs du marché du travail dont les niveaux sont supérieurs en termes de taux d'emploi ou d'activité ou inférieur pour le taux de chômage à ceux estimés pour les PNI dans l'ensemble du Canada. De plus, les écarts pour ces mêmes indicateurs entre ceux des PNI et ceux de l'ensemble de la population sont moindres au Québec que dans l'ensemble du Canada (tableau A2 de l'annexe statistique)

Un exemple de ces constats est illustré avec le taux d'emploi (figure 3). Au Québec, le taux d'emploi des PNI (51%) est supérieur à celui des PNI au Canada (46,5%) et cet avantage est constaté autant pour les Premières Nations (50,8% comparé à 46,4%) que pour les Inuit (52,6% comparé à 48,4%).

**Figure 3 Taux d'emploi des PNI, des Premières Nations et des Inuit et de l'ensemble de la population, Québec et Canada, 2011**



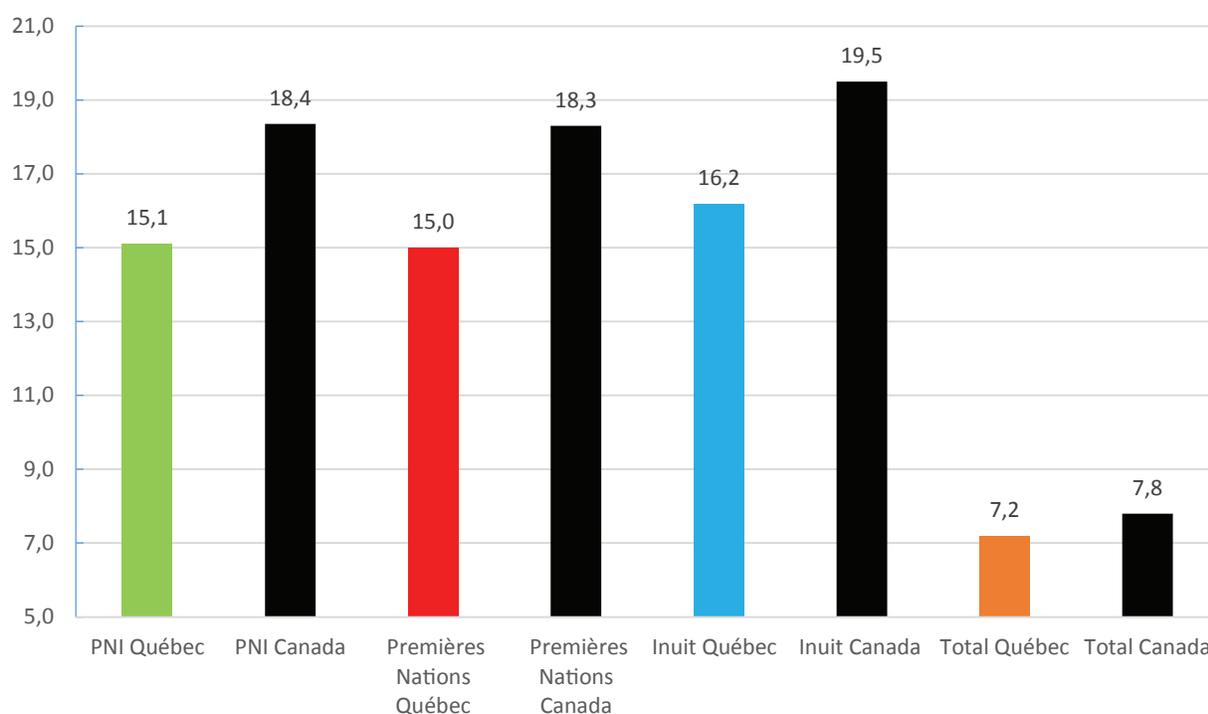
Source : Tableau A2, de l'annexe statistique.



Le deuxième constat est relatif aux écarts dans le taux d'emploi entre les PNI et l'ensemble de la population. Au Québec, ces écarts sont moindres que dans l'ensemble du Canada. Les PNI du Québec affichent un taux d'emploi, dont le niveau est plus bas d'environ 9 points de pourcentage que celui de l'ensemble de la population (51% comparé à 59,9%). Au Canada, cet écart dépasse les 14 points de pourcentage (46,5% comparé à 60,9%).

Le taux de chômage, qui est plus du double, pour les PNI du Québec (15,1%), de celui de l'ensemble de la population (7,2%), présente lui aussi un écart important, soit près de 8 points de pourcentage (figure 4). Dans l'ensemble du Canada, l'écart y est encore plus accentué avec près de 11 points de pourcentage (18,4% comparé à 7,8%).

**Figure 4 Taux de chômage des PNI, des Premières Nations et des Inuit et de l'ensemble de la population, Québec et Canada, 2011**



Source : Tableau A2, de l'annexe statistique.

Le troisième indicateur, soit le taux d'activité, présente aussi le même type d'écarts pour les PNI du Québec (60,1%) par rapport aux PNI du Canada (56,9%). Par rapport à l'ensemble de la population du Québec, les PNI présentent un écart de près de 5 points de pourcentage. Au Canada, ce même écart se situe à près de 9 points de pourcentage.

En somme, la situation exige à ce titre des correctifs visant une réduction des écarts entre les PNI et l'ensemble de la population, et les écarts à combler sont importants, quoique qu'ils soient moindres que ceux constatés dans l'ensemble du Canada en 2011.



Plusieurs facteurs peuvent être à l'origine de ces différences de performance sur le marché du travail entre les PNI du Québec ou du Canada et l'ensemble de la population. Une étude canadienne pointe d'ailleurs vers un certain nombre d'entre eux, qui s'appliquent tout autant au Québec :

*« Le plus faible niveau de scolarité, une formation insuffisante, une plus faible maîtrise du français ou de l'anglais, la monoparentalité, une plus grande mobilité géographique et la discrimination »<sup>8</sup>.*

Les auteures de cette étude font aussi référence à quelques études canadiennes qui ont fait état des plus faibles taux d'emploi et de revenu des Premières Nations (Bernier, 1997; Wilson et Macdonald, 2010; Pendakur et Pendakur, 2010). Dans les prochaines sections de ce rapport, certains de ces facteurs seront explorés plus à fond, en n'oubliant pas le contexte démographique particulier aux PNI. La prochaine partie illustre l'importance des tendances démographiques très différentes entre les autochtones et l'ensemble de la population, ce qui est déjà apparent dans la distribution actuelle par âge.

---

8. Bougie, E., Kelly-Scott, K., et Arriagada, P., *Expériences au chapitre de l'éducation et de l'emploi des Premières Nations vivant hors réserve, des Inuit et des Métis*, novembre 2013, p. 28.





## DEUXIÈME PARTIE

### Les caractéristiques socio-économiques et démographiques des Premières Nations et des Inuit

Après avoir constaté que la situation des PNI du Québec était similaire à celle des PNI au Canada en termes de sous-utilisation de cette main-d'œuvre sur le marché du travail et que les écarts, qui existent entre leurs indicateurs du marché du travail et ceux de l'ensemble de la population, sont d'une moins grande ampleur que ceux observés au Canada, l'analyse se poursuit en examinant leurs caractéristiques particulières sous plusieurs angles. Qu'il s'agisse des aspects démographiques, comme une population qui s'accroît très rapidement et qui est dominée par une pyramide des âges tournée vers la jeunesse des effectifs qui la composent, ou du niveau de scolarité nettement insuffisant pour accéder à des emplois de qualité, ou d'un apport différencié des femmes sur le marché du travail ou de la concentration soit des Premières Nations dans les réserves ou des Inuit et de Premières Nations dans des localités rurales éloignées de grands centres, il s'avère nécessaire d'identifier les grands paramètres qui exercent une influence sur leur participation au marché du travail et les caractéristiques de celle-ci.

#### 2.1 La démographie : évolution récente et prévue au Québec

De 2006 à 2011, la population des PNI (24,9 %) s'est accrue six fois plus rapidement que l'ensemble de la population au Québec (4 %), passant de 76 045 personnes en 2006 à 94 995 en 2011, une hausse de 18 950 personnes en cinq ans. Pendant ce temps, la population totale au Québec augmentait donc de 296 615. Les PNI, qui représentent 1,2 % de la population totale du Québec en 2011, ont contribué plus que leur part à cette hausse, puisqu'elles forment 6,4 % de cette hausse globale (soit 18 950 sur 296 615). Cet apport démographique important est attribuable à un taux de fécondité élevé et à un facteur identifié sous le vocable de mobilité interethnique<sup>9</sup>. Une fiche d'information du ministère canadien des Affaires autochtones constate une hausse similaire au Canada pour la période 2006 à 2011 chez les autochtones de 25 à 64 ans.

La croissance démographique a été plus rapide chez les Premières Nations (26,6 %) que chez les Inuit (14,7 %). Les Premières Nations ont vu leur population s'accroître de 17 335 personnes, passant de 65 090 personnes en 2006 à 82 435 en 2011. De leur côté, la population des Inuit s'est agrandie avec l'ajout de 1 615 personnes pour atteindre une population totale estimée à 12 570 en 2011; cette croissance, qui évolue à un rythme trois fois et demi plus vite que celui de l'ensemble de population, entraîne un flot incessant de nouvelles entrées sur le marché du travail. Cette hausse de la démographie est perçue comme un avantage dans le contexte actuel; selon une opinion, cette démographie croissante apportera une occasion de réduire les écarts :

*« The growth of the working age population – those individuals aged 25 to 64 years old – are of particular relevance to labour markets. Over the next decade, roughly 400,000 Aboriginal youth will join the 900,000 Aboriginal peoples already of working age. The 2015*

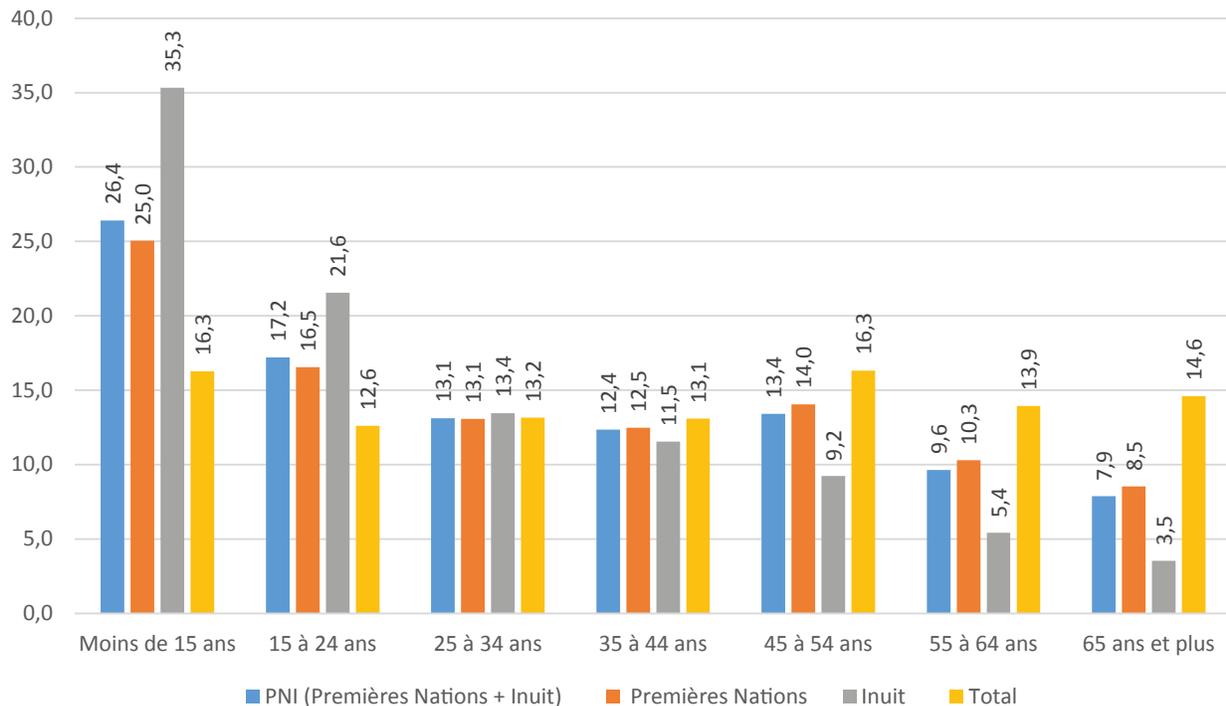
9. La mobilité interethnique (intragénérationnelle et intergénérationnelle) est soulevée par Statistique Canada (91-552-X, p. 6) dans une étude de Malenfant et Montmorency. Il s'agit du changement d'identité relevée chez certaines personnes au cours de leur vie ou d'une identification différente des enfants par rapport à leurs parents. Ce phénomène est principalement concentré chez les Métis et, dans une moindre mesure, chez les Premières Nations.



*federal budget capitalized on this sentiment, by recognizing the importance of Aboriginal economic participation. It stated that : “a skilled and engaged Aboriginal labour force can improve the lives of Aboriginal peoples, mitigate employment gaps due to Canada’s aging population and contribute to the growth of the Canadian economy”<sup>10</sup>».*

Cette forte poussée démographique se répercute sur la distribution par âge de ces populations et, par ricochet, sur leur âge moyen ou médian. La figure 7 illustre cette très forte concentration des PNI, les Inuit encore plus que les Premières Nations, dans les groupes d’âge sous la barre de 25 ans. À l’inverse dans les groupes d’âge de 45 ans et plus, la population totale domine, alors que les PNI, dans une moindre mesure les Inuit que les Premières Nations, s’y retrouvent en moins forte proportion. L’âge médian résume bien ces différences d’âge, les Premières Nations (31,3 ans d’âge médian) et, davantage les Inuit (21,3) étant nettement plus jeunes que l’ensemble de la population au Québec (41,2).

**Figure 5 Répartition de la population des PNI, Premières Nations, Inuit et de la population totale, Québec, 2011**



Davantage de femmes se retrouvent parmi les Premières Nations (51,2%) que dans l’ensemble de la population (50,7%). Chez les Inuit, les femmes représentent 50,2% de cette population.

Du côté des Premières Nations, la population, qui réside sur une réserve en 2011, a augmenté moins rapidement de 2006 à 2011 (15,6%), que les Premières Nations vivant hors réserve (38,2%). Comme la population hors réserve progresse plus vite, elle forme maintenant la majorité de la population des Premières Nations, soit 53,2% (43 810 sur 82 425). En 2006, elle ne représentait que 48,7% des Premières

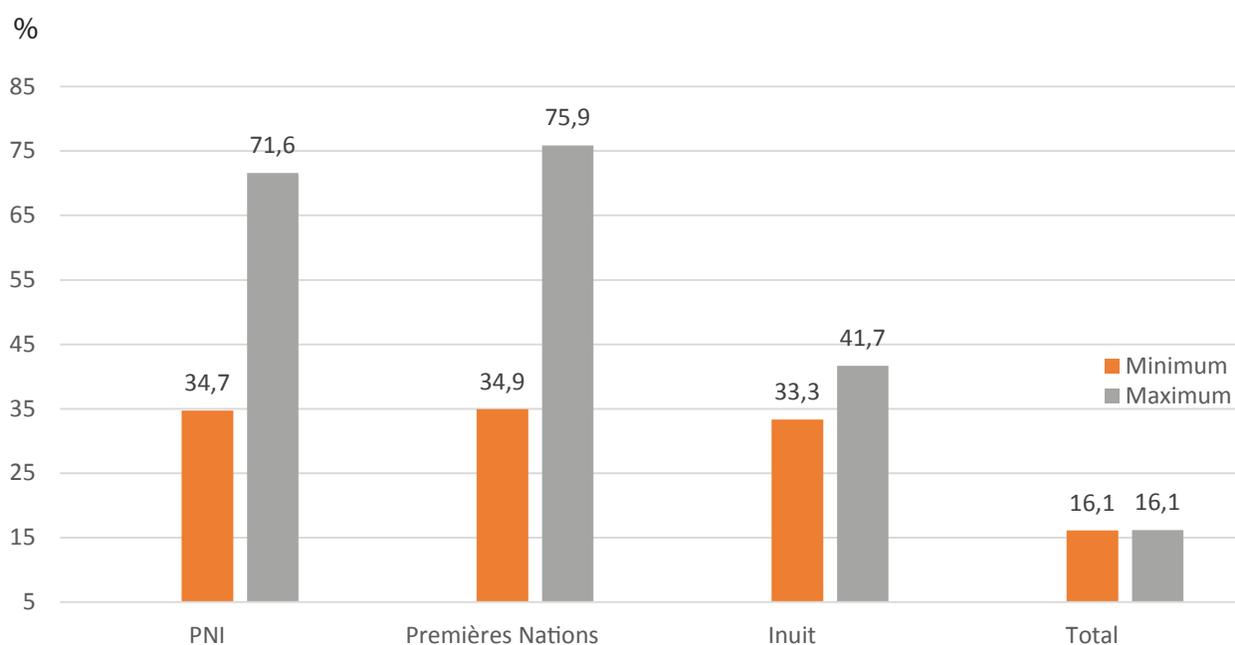
10. Gulati, Sonia, *The Long and Winding Road towards Aboriginal Economic Prosperity*, TD Economics, juin 2015.



Nations (31 670 sur 65 070). Les Premières Nations, qui se retrouvent hors d'une réserve en 2011 (43 810), sont installées principalement dans les grands centres urbains de 100 000 personnes ou plus (21 525). Les autres se retrouvent dans de plus centres urbains (11 200) ou dans régions rurales (11 090).

Une mise à jour des projections démographiques des PNI, pour les années s'étendant jusqu'en 2031, ferait passer les PNI du Québec, estimées en 2006 à 95 000 (en tenant compte du sous-dénombrement), à un nombre se situant entre 128 000 et 163 000, selon le scénario retenu<sup>11</sup>. Leur population augmenterait de 34,7% à 71,6% pour la période s'étendant de 2006 à 2031 et représenterait en 2031 entre 1,4% et 1,8% de la population totale, alors qu'elles représentaient 1,2% de la population totale en 2006. Selon le scénario retenu, cette croissance se ferait à un rythme nettement plus soutenu que celui de l'ensemble de la population (2 à 4 fois plus vite).

**Figure 6 Projections démographiques des PNI, Premières Nations des Inuit et de l'ensemble de la population, Québec, 2006 à 2031**



11. Malenfant, E. C. et Morency, J.D., *Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031*, Statistique Canada, 91-552-X, tableaux A3.1 à A3.5, pp. 45 à 49.

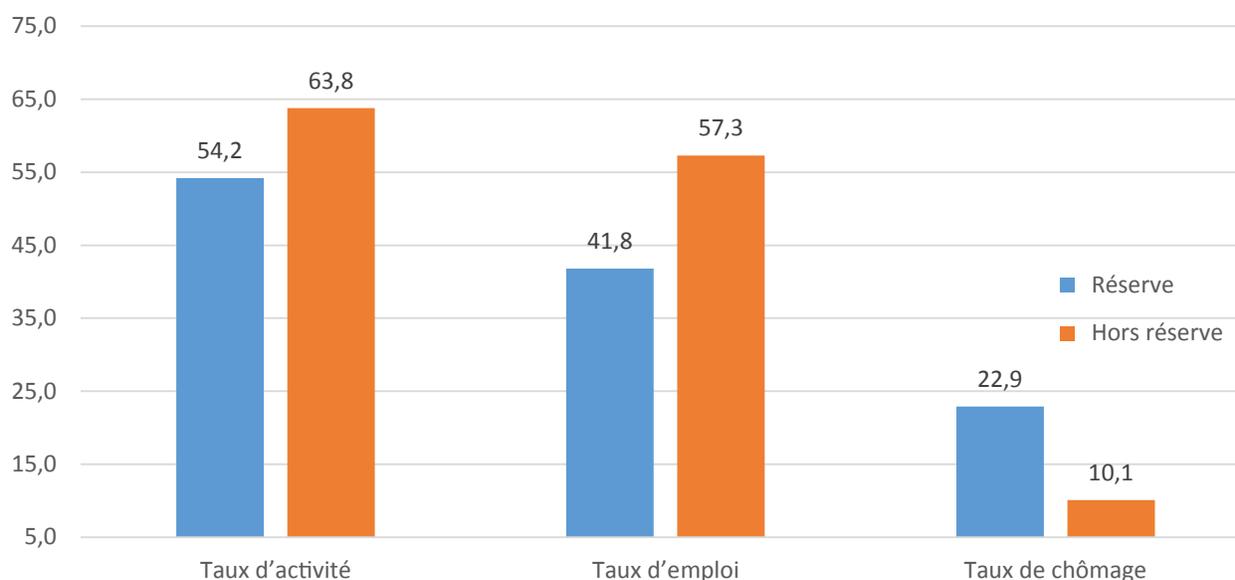


## 2.2 La distribution résidentielle

Dans la section précédente sur la démographie, où il était question entre autres du lieu de résidence des Premières Nations, il en est ressorti que les personnes vivant hors réserve en 2011 forment la majorité soit, 53,2 %; en 2006, cette proportion n'atteignait que 48,7 %. En ne retenant que les personnes de 15 ans ou plus, cette proportion grimpe à 58,1 % (tableau A4.1 de l'annexe statistique), une proportion similaire à celle de 2006 (58,3 %). Au Canada, le Québec affiche une proportion plus élevée de Premières Nations vivant sur réserves<sup>12</sup>.

Cette distinction est importante car elle permet de voir que les indicateurs du marché du travail présentent des écarts prononcés. Les Premières Nations participent en plus grande proportion au marché du travail lorsqu'elles résident en dehors d'une réserve, sont davantage en emploi et sont moins touchées par le chômage. Et les écarts dans ces indicateurs se sont accrus de 2006 à 2011. Les Premières Nations hors réserve ont vu leur taux d'emploi et d'activité s'accroître au cours de cette période alors que l'inverse se produisait pour les Premières Nations sur réserve; le chômage continue de toucher deux fois plus les Premières Nations sur réserve (22,9 % en 2011) que celles hors réserve (10,1 %), la situation ayant peu évolué par rapport à 2006 (22 % comparé à 10,3 % en 2006).

**Figure 7 Principaux indicateurs du marché du travail pour les Premières Nations selon qu'elles résident ou non sur une réserve, Québec, 2011**



Source : Tableau A4.1 de l'annexe statistique.

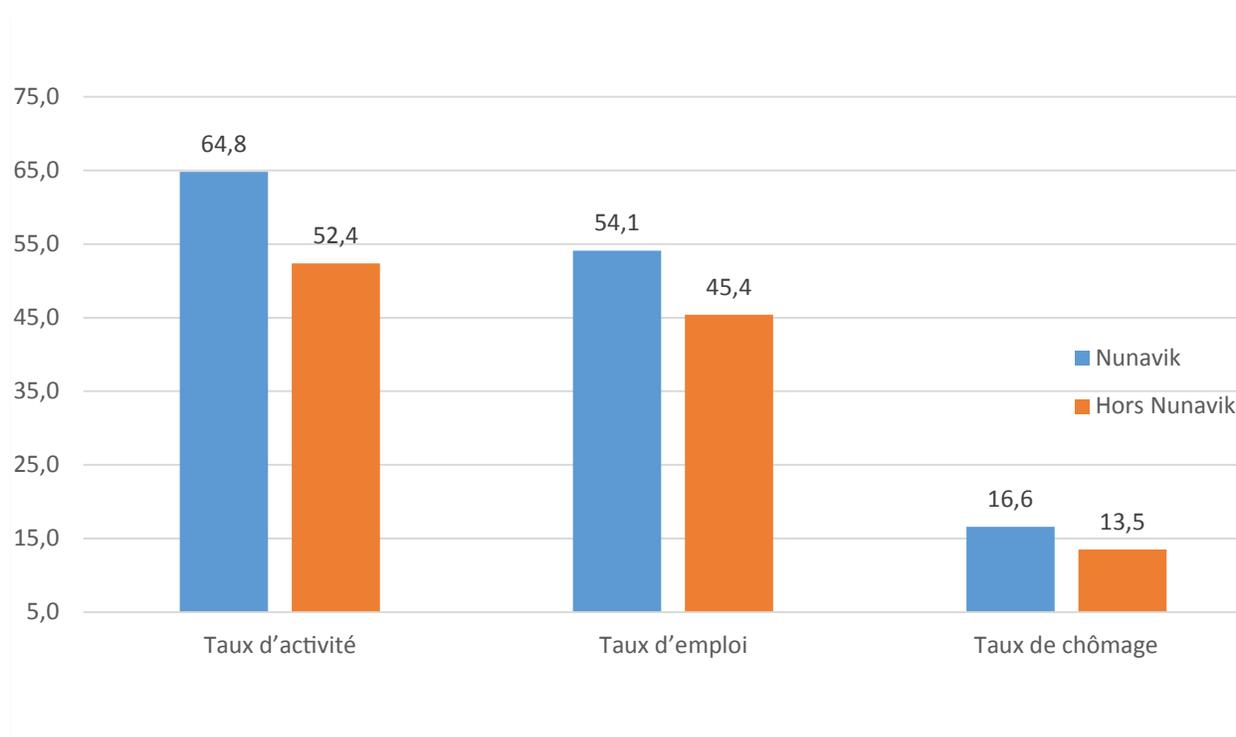
Cette analyse sera poussée un cran plus loin lors de la quatrième partie de ce rapport, alors que les réserves situées dans les différentes régions seront examinées de près.

12. "For instance, Québec, New Brunswick and Nova Scotia had the greatest share of First Nations living on reserve", selon Gulati, Sonia, *A Demographic Overview of Aboriginal Peoples in Canada*, TD Economics, mai 2013.



Les Inuit sont concentrés au Nunavik et vivent principalement dans des localités rurales (87,9 %). La plupart de ces localités feront l'objet d'une analyse dans ce rapport à la section 4.2.1 portant sur le Nord-du-Québec. Comme ils sont au Nunavik (tableau A4.2 de l'annexe statistique) en très grande majorité lorsqu'ils ont 15 ans ou plus (83,4 %), il est intéressant de constater (même si les nombres sont petits pour ceux qui résident hors du Nunavik) que les indicateurs du marché du travail indiquent que les taux d'emploi et d'activité y sont supérieurs pour les Inuit qui y vivent comparés aux Inuit vivant hors du Nunavik, et le taux de chômage inférieur.

**Figure 8 Principaux indicateurs du marché du travail pour les Inuit selon qu'ils résident ou non au Nunavik, 2011**



Source : Tableau A4.2 de l'annexe statistique.

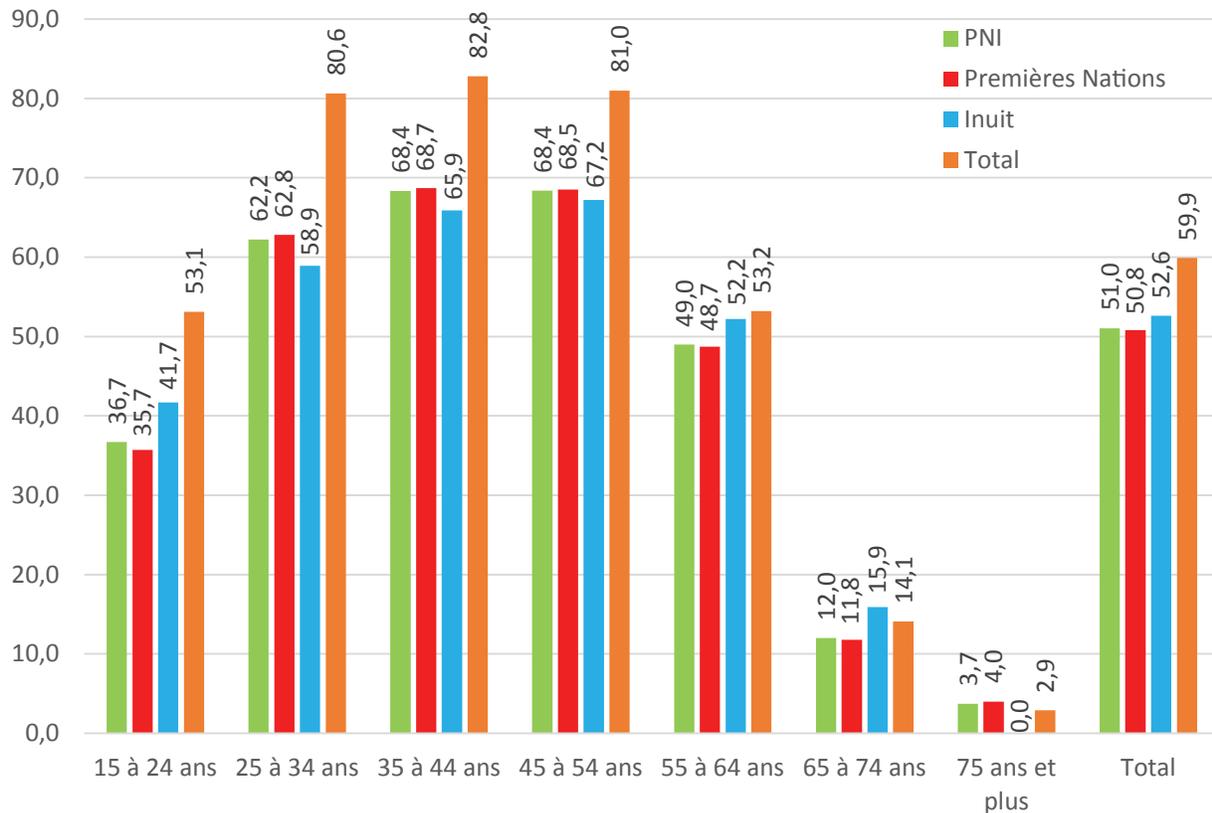
## 2.3 Les groupes d'âge

La concentration de la population des PNI dans les groupes d'âge jeunes, évoquée dans la section 2.1 sur la démographie, va continuer de se répercuter encore longtemps sur le marché du travail. Les Premières Nations, et encore plus les Inuit, présentent de très fortes concentrations dans les groupes d'âge sous la barre des 45 ans. Ainsi, les Premières Nations avec 56,2 % de leur population sur le marché du travail qui est âgée de moins de 45 ans et les Inuit avec 72 %, comparés à l'ensemble de la population québécoise avec 46,4 %, ont à intégrer une partie importante de nouveaux venus sur le marché du travail. Les 15 à 24 ans forment plus du quart de la population des Premières Nations sur le marché du travail et pour les Inuit, celle-ci grimpe au tiers (tableau A5 de l'annexe statistique). Cette forte concentration dans ces groupes d'âge s'accompagne d'importantes difficultés d'intégration au marché du travail.



L'écart entre le taux d'emploi des PNI et celui de l'ensemble de la population est très élevé pour ceux ayant moins de 34 ans, atteignant 16,4 points de pourcentage pour les 15 à 24 ans (36,7% comparé à 53,1%, figure 11) et même encore plus, soit 18,4 points de pourcentage pour les 25 à 34 ans (62,2% comparé à 80,6%).

**Figure 9 Taux d'emploi des PNI, des Indiens et des Inuit et de l'ensemble de la population selon le groupe d'âge, Québec, 2011**



Source : tableau A6 de l'annexe statistique.

Cet écart se maintient au-delà de 35 ans jusqu'à 64 ans et aucun de ces groupes d'âge de PNI n'arrive à rejoindre le taux d'emploi de l'ensemble de la population.

De 2006 à 2011, l'écart entre le taux d'emploi des Premières Nations et celui de l'ensemble de la population s'est légèrement résorbé passant de 9,7 points de pourcentage en 2006 à 9,1 points de pourcentage de 2011. Tous les groupes d'âge ont, à des degrés divers, assisté à cette petite amélioration. En 2011, l'écart est plus élevé pour les Premières Nations que pour les Inuit (7,3 points de pourcentage). Les Inuit auraient aussi bénéficié d'une réduction des écarts, celui-ci étant passé de 9,6 points de pourcentage en 2006 à 7,3 points en 2011, et ce serait surtout les 15 à 24 ans qui auraient vu leur situation relative s'améliorer. Leur taux d'emploi est passé de 37,8 % en 2006 à 41,7 % en 2011, pendant que l'ensemble des jeunes de 15 à 24 ans voyaient leur taux d'emploi chuter de 55,8 % à 53,1%, ce qui fait passer l'écart de 18 points en 2006 à 11,4 points en 2011.



## 2.4 La distribution selon le sexe

Les femmes PNI forment la majorité de la population ayant 15 ans et plus (52,5 %) et de la population active en 2011 (51 %). Dans l'ensemble de la population, les femmes sont majoritaires parmi la population de 15 ans et plus (51 %), mais elles ne forment pas la majorité sur le marché du travail (47,7 %, tableau A7.1 de l'annexe statistique). Entre 2006 et 2011, une hausse de la part des femmes actives sur le marché du travail est observée tant chez les PNI (de 48,9 % à 51 %) que dans l'ensemble de la population (47,1 % à 47,7 %).

L'augmentation de la part des femmes PNI actives sur le marché du travail s'est faite alors que leur taux d'activité était aussi en hausse de 2006 à 2011, comme leur taux d'emploi, et que leur taux de chômage baissait. Le taux d'emploi des femmes PNI s'est accru de près de 2 points de pourcentage (de 49,3 % en 2006 à 51,2 % en 2011). De leur côté, les hommes des PNI assistent à une chute de leur taux d'emploi (de 52,2 % à 50,9 %). Cette évolution différenciée selon le sexe a entraîné un déplacement de l'écart en faveur des femmes : les hommes des PNI étaient davantage en emploi en 2006 que les femmes (avec 2,9 points d'écart) alors que c'est l'inverse qui se produit en 2011, les femmes étant plus en emploi que les hommes avec un léger écart de 0,3 point de pourcentage (tableau A7.2 de l'annexe statistique). Ces changements ont aussi été observés au niveau canadien, selon une note de recherche de Brian DePratto.<sup>13</sup>

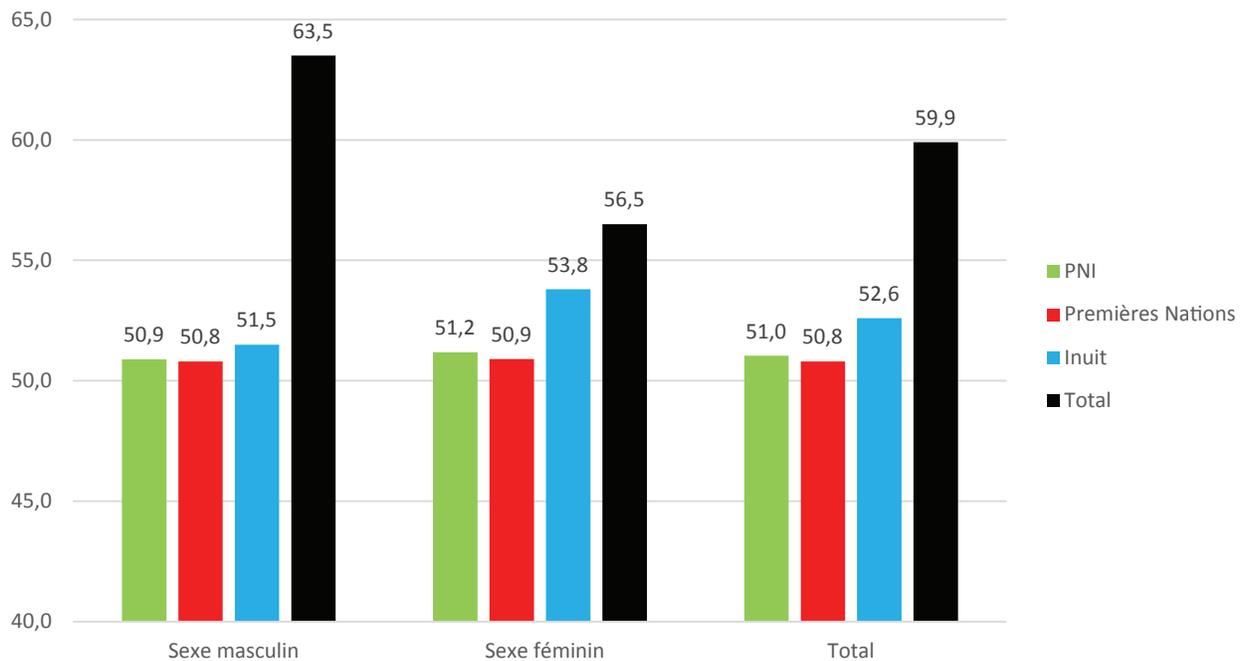
Parallèlement, il s'est produit une réduction des écarts entre le taux d'emploi des femmes PNI et celui de l'ensemble des femmes. En 2006, le taux d'emploi des femmes PNI était 6,4 points de pourcentage plus bas que celui de l'ensemble des femmes. En 2011, cet écart s'est réduit à 5,3 points de pourcentage (51,2 % comparé à 56,5 %, figure 12). Les femmes Inuit ont enregistré une hausse plus rapide de leur taux d'emploi de 2006 à 2011 (de 51,7 % en 2006 à 53,8 % en 2011) que les hommes (de 49,8 % à 51,5 %). Quant aux femmes des Premières Nations, leur taux d'emploi bougeait de près de deux points de pourcentage à la hausse (de 49 % à 50,9 %) pendant que les hommes voyaient leur taux d'emploi aller dans le sens contraire (de 52,6 % à 50,8 %).

---

13. DePratto, B., *Aboriginal Women Outperforming in Labour Markets*, TD Economics, Juillet 2015.



**Figure 10 Taux d'emploi des PNI, des Premières Nations et des Inuit et de l'ensemble de la population selon le sexe, Québec, 2011**



Source : Tableau A7.2 de l'annexe statistique.

## 2.5 Le niveau de scolarité

L'atteinte de niveaux de scolarité plus élevés, au cœur d'une stratégie efficace pour améliorer les conditions économiques des autochtones et effacer un désavantage historique qui a tendance à se perpétuer, est identifiée par plusieurs intervenants comme une des clés importantes pour dénouer cette problématique. Le décrochage scolaire vient aussi exacerber les difficultés rencontrées par les jeunes pour accéder au marché du travail. La faible scolarité des PNI, qui se traduit, entre autres, par une absence de diplôme secondaire pour une proportion élevée d'entre elles, s'est à peine améliorée au cours de la période 2006 à 2011. Quant à l'atteinte d'un niveau universitaire, elle progresse mais son rythme s'avère insuffisant pour réduire l'écart qui les sépare de l'ensemble de la population. Un diagnostic semblable est fait au niveau canadien<sup>14</sup>. Une fiche d'information du ministère canadien des Affaires autochtones résume la situation au Canada en mettant en évidence les progrès constatés et les écarts persistants :

*« Près de la moitié (48 %) des autochtones d'âge actif sont titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires, par rapport à 65 % des non-autochtones du même âge. La population autochtone d'âge actif diplômée d'une université a progressé depuis 2006 (de 8 % à 10 %); cependant, elle traîne toujours loin derrière la population non autochtone (26 %). Parmi les 66 100 Autochtones âgés 25 à 64 ans titulaires d'un diplôme universitaire en 2011, 65 % étaient des femmes, alors que la proportion était de 54 % dans le reste de la population. Chez la population d'âge actif, les autochtones sont moins instruits que les non-autochtones. De*

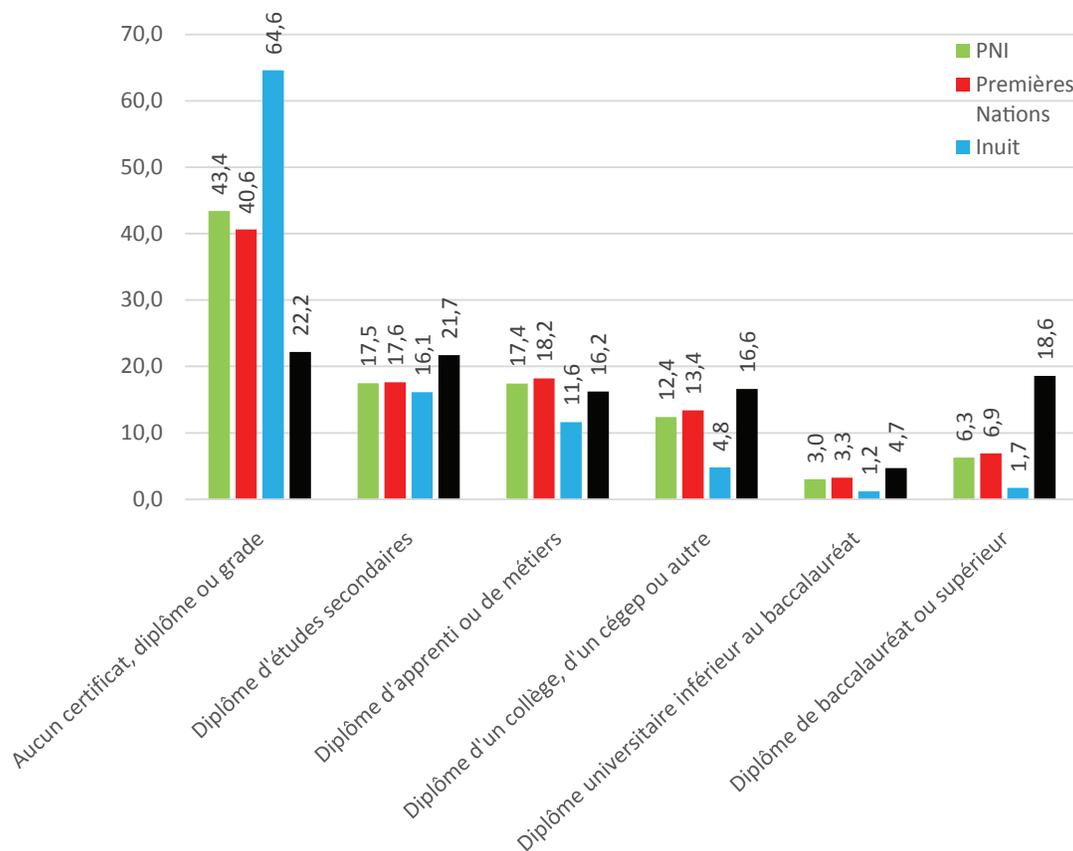
14. Bougie, E., Kelly-Scott, K., et Arriagada, P., *Expériences au chapitre de l'éducation et de l'emploi des Premières Nations vivant hors réserve, des Inuit et des Métis*, novembre 2013, introduction, p. 4.



fait, 29 % des autochtones n'ont pas terminé leurs études secondaires, comparativement à 12 % des non Autochtones; toutefois, l'écart entre les deux groupes s'est réduit pour passer de 19 points de pourcentage en 2006 à 17 points de pourcentage en 2011<sup>15</sup> ».

Les Inuit, qui comptent une très forte proportion de leur population qui n'a pas de diplôme (64,6 %, figure 13) et les Premières Nations, avec 40,6 % de personnes sans diplôme, ont un énorme déficit de scolarisation pour accéder à des emplois de qualité. Au niveau universitaire, la proportion de diplômés parmi les PNI atteint 6,3 %, ce qui est trois fois moindre que celle pour l'ensemble de la population (18,6 %).

**Figure 11 Répartition de la population des PNI, des Premières Nations, des Inuit et de l'ensemble de la population selon le niveau de scolarité, Québec, 2011**



Source : Tableau A8 de l'annexe statistique.

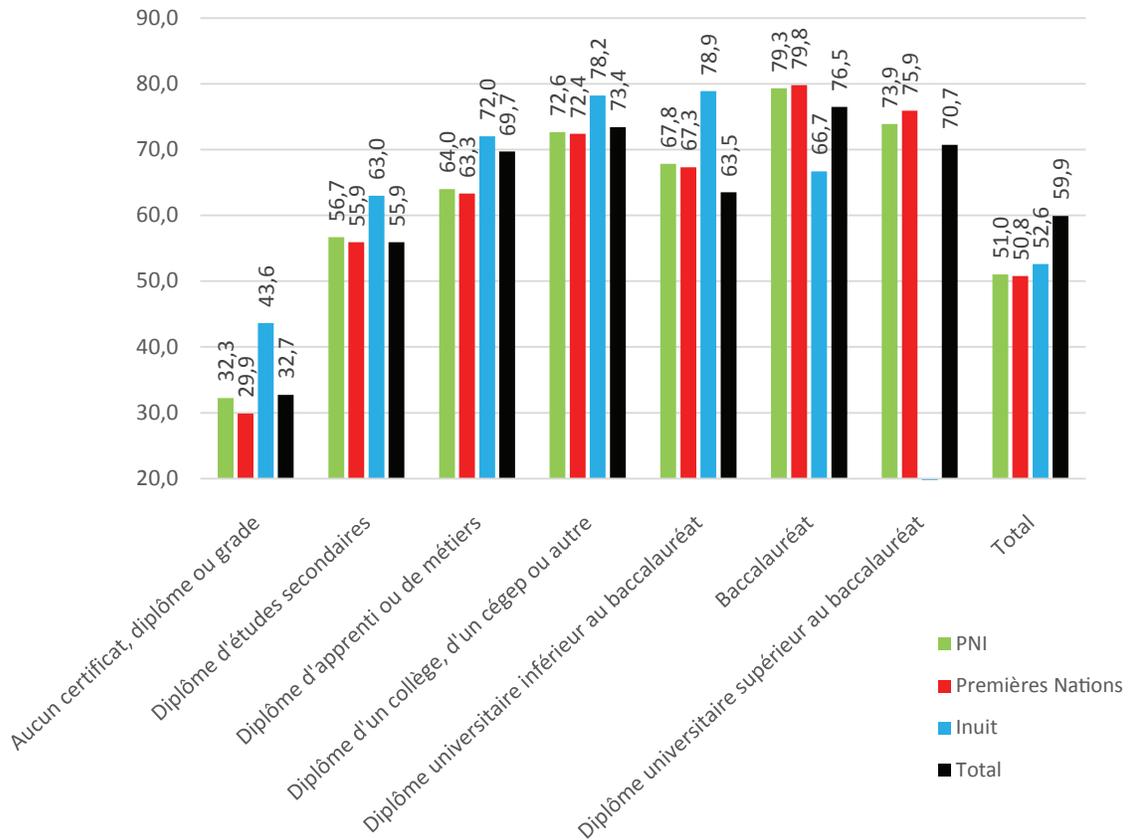
Presque les deux tiers des diplômés universitaires sont des femmes parmi les PNI. Les hommes sont donc nettement sous-représentés à ce niveau. Un très fort pourcentage de jeunes de 15 à 24 ans n'a pas de diplôme secondaire (63,7 %) parmi les PNI; ce pourcentage est presque deux fois plus élevé que celui observé parmi l'ensemble des jeunes de ce groupe d'âge (33,6 %).

15. Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, *Fiche d'information : Enquête nationale auprès des ménages de 2011, données démographiques, niveau de scolarité et résultats sur le marché du travail des autochtones*, site web, septembre 2015.



Environ le tiers des PNI sont en emploi, lorsqu'elles n'ont pas de diplôme. Ce taux d'emploi atteint près de 80 %, lorsque les personnes détiennent un baccalauréat universitaire.

**Figure 12 Taux d'emploi des PNI, des Premières Nations, des Inuit et de l'ensemble de la population selon le niveau de scolarité, Québec, 2011**



Source : Tableau A9 de l'annexe statistique.



Un autre aspect relevé par Statistique Canada au niveau canadien, soit le taux de diplomation, même s'il s'améliore demeure inférieur à celui des non-autochtones :

*« De plus en plus de Premières Nations, d'Inuit et de Métis terminent leurs études secondaires et poursuivent des études au niveau postsecondaire (CSCE, 2007; Statistique Canada, 2008). Les données de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 indiquent que les taux de diplomation des Premières Nations, des Inuit et des Métis aux niveaux des écoles de métiers et des collèges sont comparables à ceux de la population non autochtone. Cependant, plusieurs Premières Nations, Inuit et Métis ne terminent pas leurs études secondaires, et leurs taux de diplomation au niveau universitaire sont nettement inférieurs à ceux de la population non autochtone (Statistique Canada, 2013a) »<sup>16</sup>.*

## 2.6 La langue

Les informations publiées par Statistique Canada pour 2011 ne permettent pas d'associer la langue, que ce soit la langue parlée, connue ou maternelle, avec la performance sur le marché du travail. De plus, les données du recensement de 2006 ne sont pas directement comparables avec les données de l'ENM de 2011.

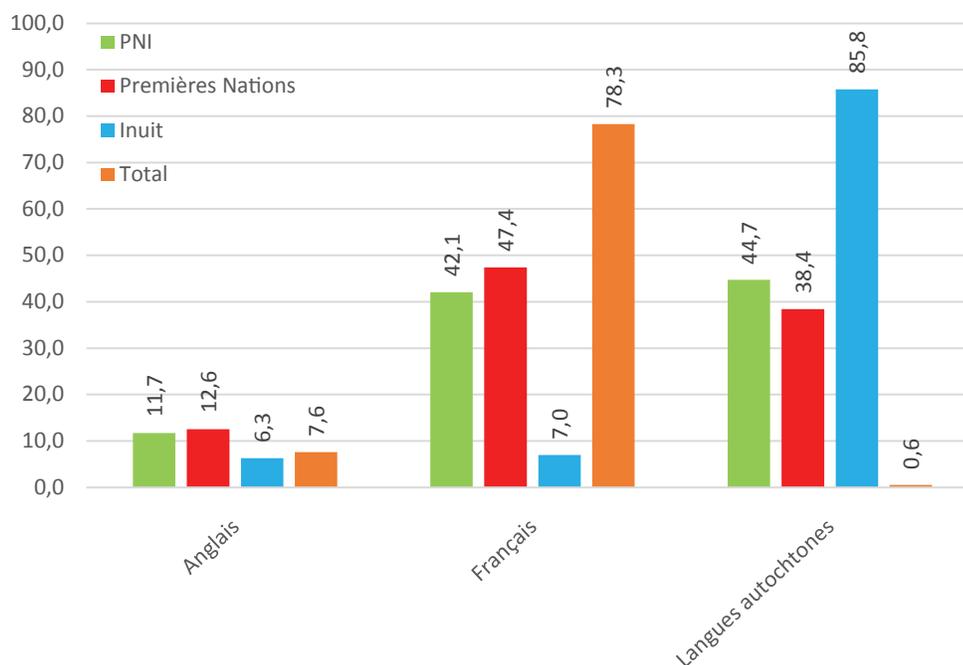
Les PNI présentent un portrait différencié de leur relation avec la langue selon la communauté des Premières Nations et celle des Inuit. Pour les Premières Nations, la langue maternelle autochtone n'est pas dominante (38,4 %, figure 15) alors que l'inverse est constaté chez les Inuit (85,8 %). Les Premières Nations ont la langue française comme langue maternelle dominante (47,4 %) et seulement une petite portion indiquent l'anglais (12,6 %) comme langue maternelle.

---

16. Bougie, E., Kelly-Scott, K. et Arriagada, P., *Expériences au chapitre de l'éducation et de l'emploi des Premières Nations vivant hors réserves, des Inuit et des Métis : certains résultats de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2012*, Statistique Canada, n° 89-563-X-001, novembre 2013.



**Figure 13 Répartition de la population des PNI, des Premières Nations, des Inuit et de l'ensemble de la population selon la langue maternelle, Québec, 2011**



Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages*, 2011.

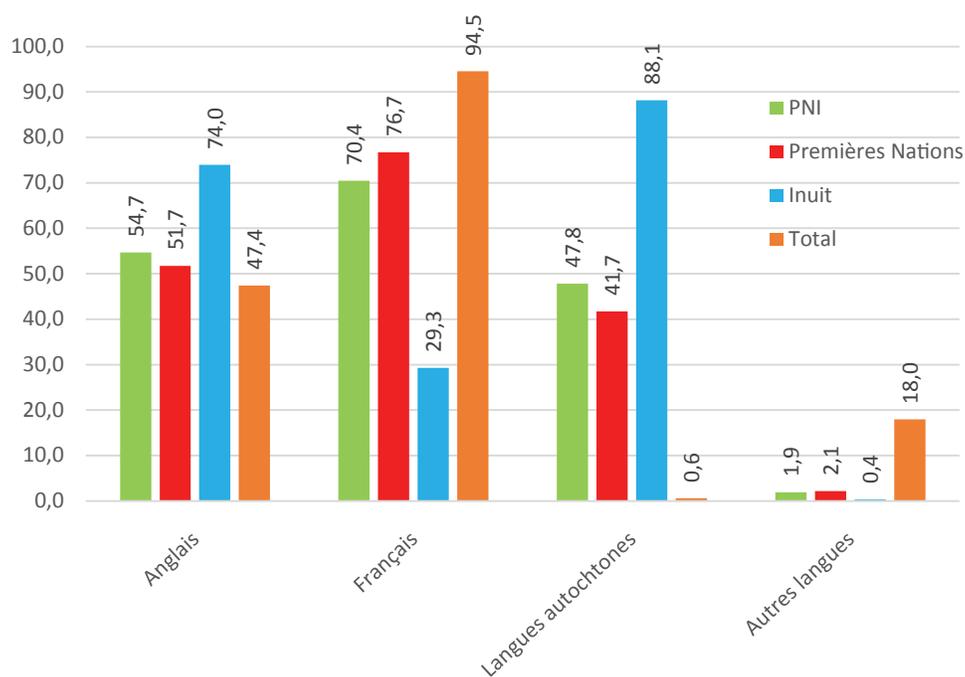
Du côté de la connaissance des langues française ou anglaise, le portrait est tout aussi nuancé pour chaque communauté. Plus des  $\frac{3}{4}$  des Premières Nations connaissent le français (76,7 %), alors que le pourcentage équivalent chez les Inuit est beaucoup plus bas (29,3 %). La connaissance de l'anglais est cependant beaucoup plus répandue chez les Inuit (74 %) que chez les Premières Nations (51,7 %).

Un autre élément à prendre en considération, c'est la capacité ou la connaissance des langues autochtones par chaque communauté. Les Premières Nations ne connaissent une langue autochtone que dans une proportion de 41,7 %, alors que la plupart des Inuit (88,1 %) connaissent l'inuktitut.

Ces considérations linguistiques sont importantes à intégrer pour les stratégies de formation et d'intégration au marché du travail. Même si le lien entre la langue et le marché du travail n'a pas pu être exploré et compte tenu de l'usage prédominant du français dans plusieurs milieux de travail, cette faible connaissance du français, notamment chez les Inuit, pourrait constituer une barrière importante à l'accès à des activités de formation, de stages et d'intégration à l'emploi.



**Figure 14 Répartition de la population des PNI, des Premières Nations, des Inuit et de l'ensemble de la population selon la connaissance des langues, Québec, 2011**



Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages, 2011*.

## 2.7 Les secteurs d'activité économique

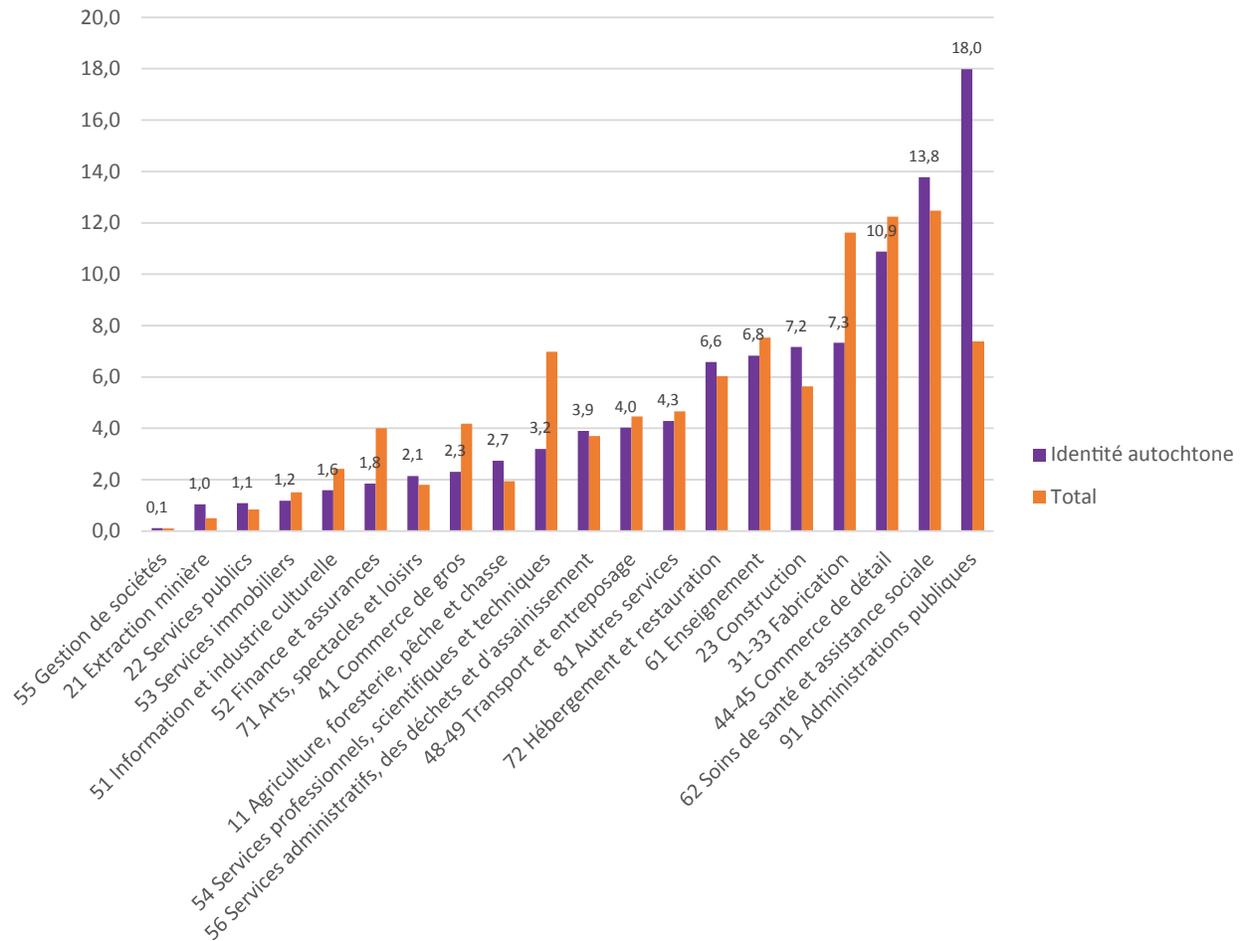
Les données disponibles pour 2011 permettent de comparer la distribution de l'ensemble de la population active autochtone, c'est-à-dire les Premières Nations, les Inuit et les Métis regroupés, selon le secteur d'activité à la même distribution en 2006. Quoiqu'il soit délicat de comparer le détail de cette distribution entre ces deux années, la surconcentration des autochtones dans certains secteurs d'activité économique présente des signes de continuité. Les administrations publiques (18 % des autochtones comparé à 7,4 % pour l'ensemble de la population, figure 17 et tableau A10 de l'annexe statistique), les soins de santé et les services d'assistance sociale (13,8 % comparé à 12,5 %) et la construction (7,2 % comparé à 5,6 %) continuent d'être des secteurs d'activité de prédilection pour les autochtones. Les données canadiennes présentent un profil similaire avec la nuance suivante, selon Francis Fong :

*« Specifically, there is a heavy overrepresentation in industries related to the public sector; namely, education, health care, and public administration. While this is true at all levels of educational attainment, it is most stark at the university level. Nearly two-thirds of all university-educated aboriginal peoples are employed in these three sectors, compared to 42 % for non-aboriginals. For those living on-reserve, this figure rises to an astounding 85 %<sup>17</sup> ».*

17. Fong, Francis, *Employment and Education among Aboriginal Peoples*, TD Economics, octobre 2013.



**Figure 15 Répartition de la population autochtone et de l'ensemble de la population selon le secteur d'activité économique, Québec, 2011**



Source : Tableau A10 de l'annexe statistique.

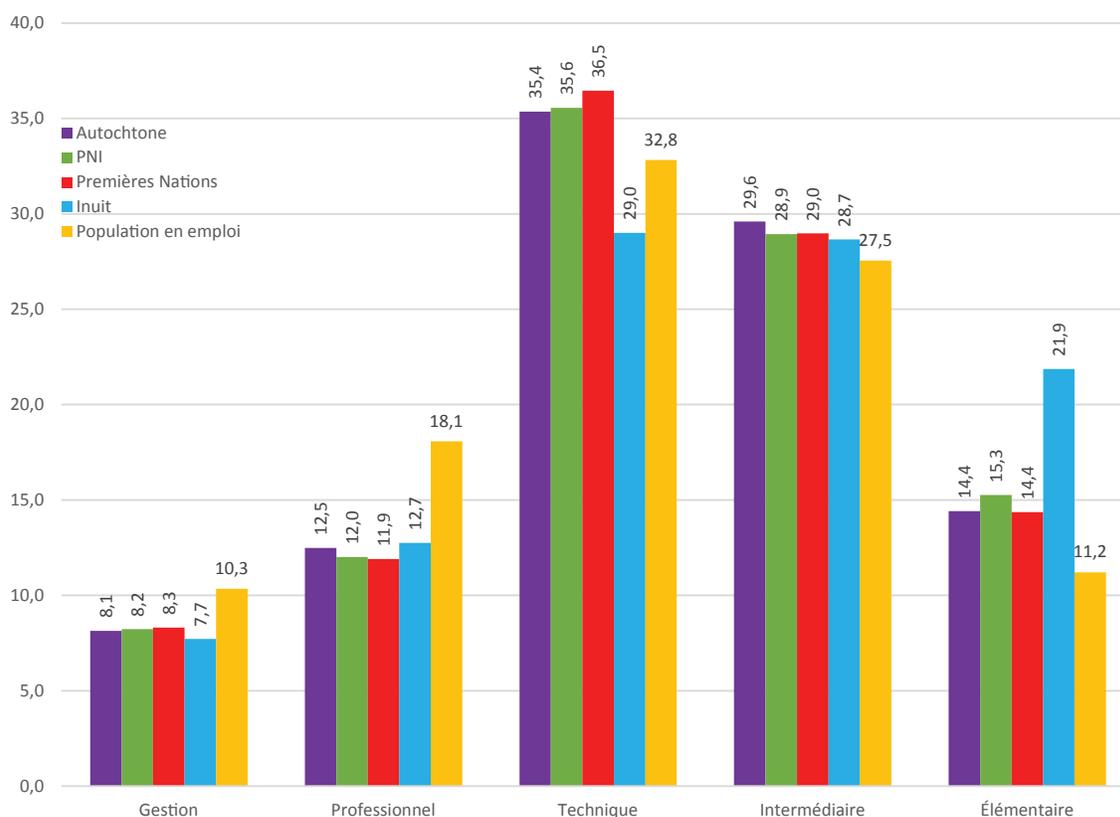
D'autre part, certains secteurs d'activité concentrent relativement moins d'autochtones que de non-autochtones. La fabrication (7,3% comparé à 11,6%), les services professionnels, scientifiques et techniques (3,2% comparé à 7%) et la finance et les assurances (1,8% comparé à 4%) sont des exemples de secteurs dans lesquels la présence autochtone continue, comme c'était le cas en 2006, d'avoir une présence relativement faible. L'enseignement (6,8% comparé à 7,5%) regrouperait en 2011 relativement moins d'autochtones qu'en 2006 (7,1% comparé à 6,9%).



## 2.8 Les groupes professionnels

La structure professionnelle des emplois occupés par les PNI comparée à celle des emplois occupés par l'ensemble de la population fait ressortir qu'il y a une concentration relativement moins importante de PNI dans les postes plus qualifiés, comme ceux de gestionnaires (8,2 % comparé à 10,3 %, figure 18 et tableau A11.2 de l'annexe statistique) et de professionnels (12 % comparé à 18,1 %). À l'inverse, les PNI se retrouvent davantage dans des postes exigeant une moindre qualification, comme les emplois de niveau technique (35,6 % comparé à 32,8 %), intermédiaire (28,9 % comparé à 27,5 %) et élémentaire (15,3 % comparé à 11,2 %).

**Figure 16 Répartition des PNI, Premières Nations, des Inuit et de l'ensemble de la population selon le niveau professionnel, Québec, 2011**



Source : Tableau A11 de l'annexe statistique.

Entre 2006 et 2011, la structure professionnelle s'est déplacée vers des emplois plus qualifiés, pour la population autochtone comme pour l'ensemble de la population. Les emplois de niveau technique et, dans une moindre mesure, ceux de niveau professionnel ou de la gestion, ont pris plus de poids alors que la tendance contraire se produisait pour les emplois de niveau élémentaire ou intermédiaire, qui ont vu leur part réduite. Par exemple, pour les autochtones, la part des emplois de niveau élémentaire a perdu quatre points de pourcentage entre 2006 et 2011, passant de 18,4 % à 14,4 %. Quant aux emplois de niveau technique, ces derniers passent de 31,7 % en 2006 à 35,4 % en 2011.



## 2.9 La durée du travail et les revenus

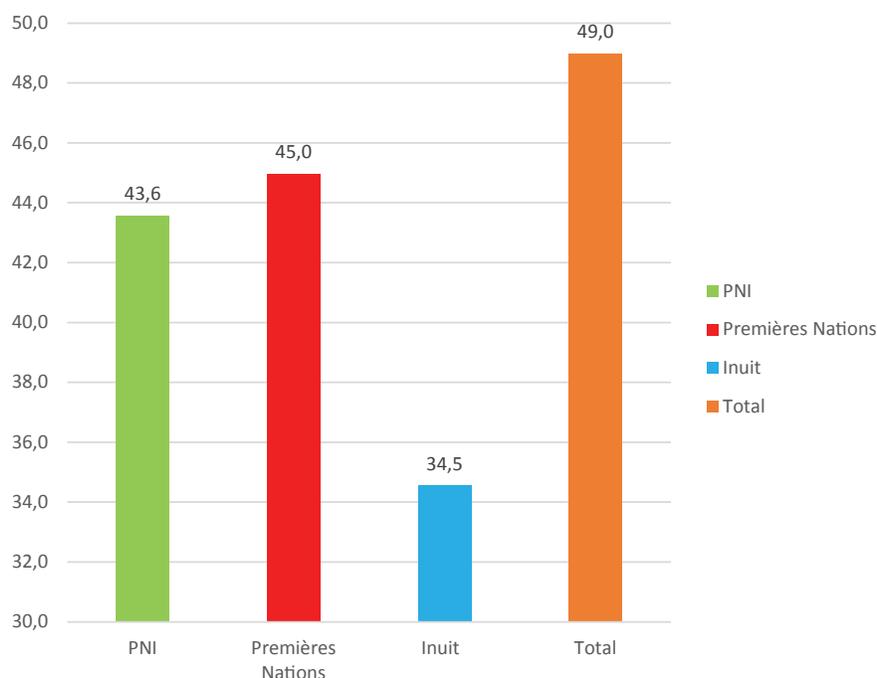
Estimée à 43,6 % en 2010, la part du travail à temps plein pour les PNI demeure inférieure à celle de l'ensemble de la population (49 %). Les Inuit ont une part encore plus faible (34,5 %) de personnes travaillant à temps plein toute l'année que les Premières Nations (45 %, figure 19 et tableau A12 de l'annexe statistique).

Cette part du travail à temps plein s'est accrue depuis 10 ans pour les PNI, celle-ci étant passée de 40 % en 2000, à 41,1 % en 2005 et à 43,6 % en 2010. Ce sont surtout les Premières Nations qui ont augmenté leur part du travail à temps plein, alors que celle des Inuit a peu bougé. Parmi l'ensemble de la population, le phénomène inverse se passe, puisque la part du travail à temps plein ne cesse de décroître depuis 2000.

Pour les personnes travaillant à temps plein toute l'année, il continue d'exister des écarts dans les revenus moyens d'emploi entre les PNI et l'ensemble de la population. Les PNI gagnent un revenu moyen d'emploi (à plein temps toute l'année) qui correspond à 86,5 % de celui de l'ensemble de la population (43 385 \$ comparé à 50 134 \$, figure 20). L'écart entre les Inuit et l'ensemble de la population est un peu moins élevé, ces derniers (45 658 \$) recevant 91,1 % du revenu moyen d'emploi de l'ensemble de la population.

Les écarts de revenus depuis 10 ans, soit entre 2000 et 2010, se sont rétrécis, passant de de 81,2 % en 2000, à 83,2 % en 2005 et finalement à 86 % pour les PNI. Pour les Inuit, la réduction des écarts continue, après une correction entre 2005 et 2010 (de 80,8 % en 2000, à 94,8 % en 2005 et à 91,1 % en 2010).

**Figure 17 Répartition de la population des PNI, des Premières Nations, des Inuit et de l'ensemble de la population selon la part du travail à temps plein toute l'année, Québec, 2010**



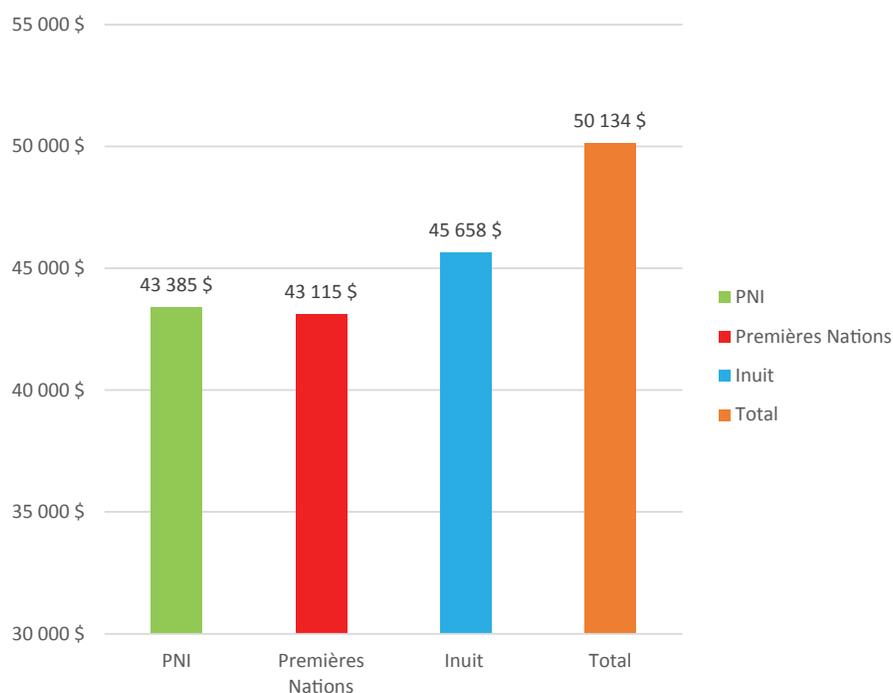
Source : Tableau A12 de l'annexe statistique.



Les écarts dans les revenus moyens d'emploi sont cependant plus prononcés pour les PNI travaillant à temps partiel ou une partie de l'année. Ces dernières reçoivent alors 18 017 \$ par an, soit 77,2 % du revenu moyen de l'ensemble de la population (24 367 \$).

La part du travail autonome est plus faible parmi les travailleurs autochtones (7,2 % en 2010) que parmi l'ensemble de la population (10,4 %).

**Figure 18 Revenu moyen d'emploi des PNI, des Premières Nations, des Inuit et de l'ensemble de la population pour le travail à temps plein toute l'année, Québec, 2010**

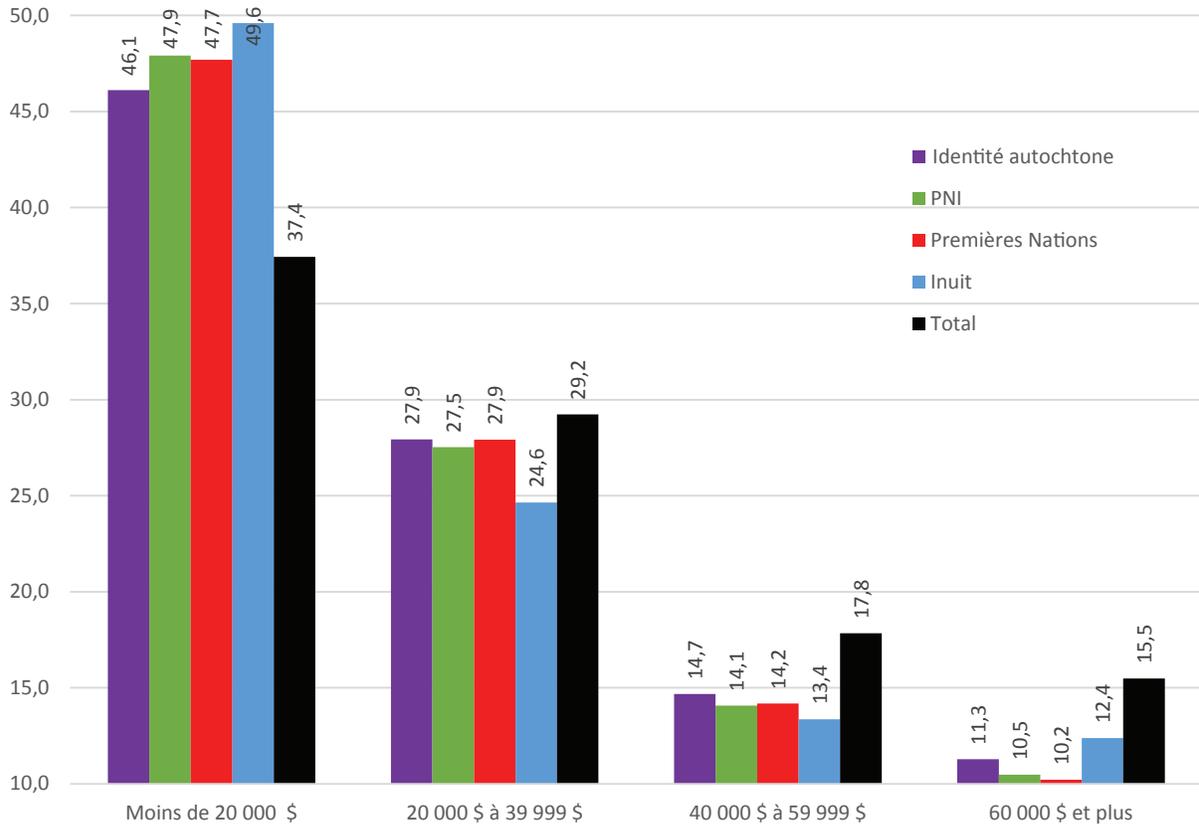


Source : Tableau A12 de l'annexe statistique.

Un autre élément caractérise le revenu des PNI, c'est leur plus grande concentration dans les paliers inférieurs (mesuré par le revenu total) comparativement à l'ensemble de la population et à l'autre extrémité supérieure, leur plus faible présence. En 2010, 47,9 % des PNI gagnaient un revenu inférieur à 20 000 \$, soit 20 points de pourcentage de plus que l'ensemble de la population (37,4 %, figure 21 et tableau A23 de l'annexe statistique). Pour les revenus dépassant 20 000 \$, la part des PNI est toujours inférieure à celle de l'ensemble de la population. Dans les tranches de revenu supérieures à 60 000 \$, la part des PNI (10,5 %) est surpassée par celle de l'ensemble de la population (15,5 %), soit 5 points de pourcentage de moins.



**Figure 19 Répartition (%) de la population autochtone, des PNI, Premières Nations, Inuit et de l'ensemble de la population selon la tranche du revenu total, Québec, 2010**



Source : Tableau A13 de l'annexe statistique.

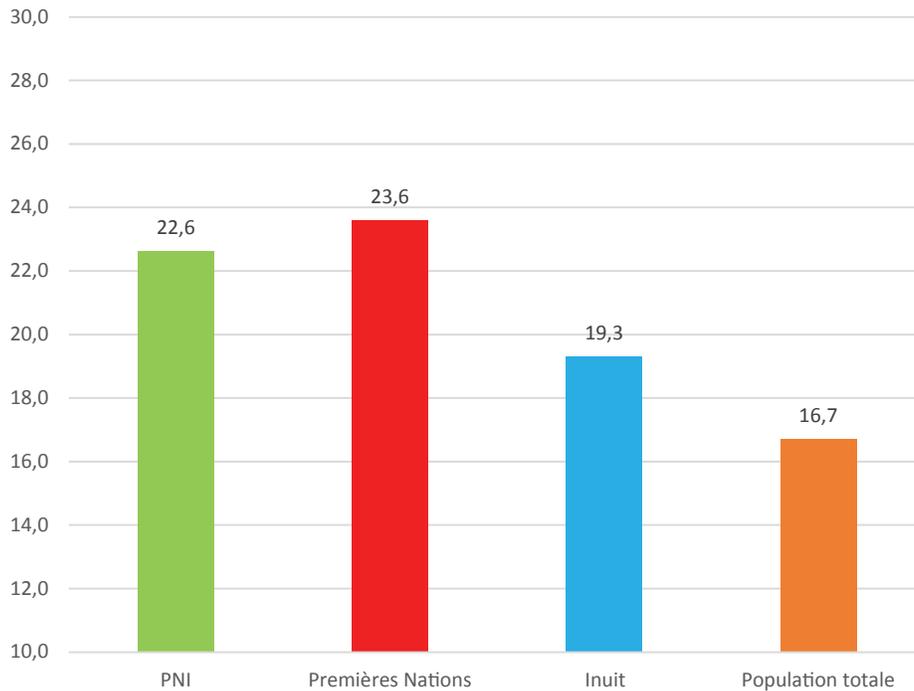
## 2.10 Les personnes à faibles revenus

L'incidence de la pauvreté atteint presque le quart des PNI en 2010, soit 22,6 % (figure 22), et est en progression par rapport à 2005 (20,7 %). Cette hausse de la pauvreté touche principalement les Premières Nations (de 20,7 % à 23, %), alors que la situation s'est maintenue chez les Inuit (de 19,5 % à 19,3 %). La pauvreté s'étant aggravée encore plus parmi l'ensemble de la population du Québec (12,5 % à 16,7 %), les écarts se sont alors rétrécis.

La plus grande concentration des Premières Nations et des Inuit parmi les revenus inférieurs continue de se répercuter sur leur pauvreté et leurs difficultés d'intégration au marché du travail.



**Figure 20 Part de la population des PNI, des Premières Nations, des Inuit et de l'ensemble de la population sous le seuil de faible revenu (après impôt), Québec, 2010**



Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages, 2011*.

Une autre mesure de la précarité se nomme l'indice de bien-être des collectivités<sup>18</sup> et est publiée par le ministère canadien des Affaires Autochtones et du Développement du Nord. Celui-ci est calculé par communauté et est une synthèse de quatre composantes, soit le revenu par habitant, la scolarité, le logement et le marché du travail, en se basant sur les données de l'ENM de 2011. En rangeant cet indice selon son résultat global, les Premières Nations vivant sur une réserve indienne comme les Inuit dans les localités rurales du Nord-du Québec, se retrouvent dans la partie inférieure de cet indice et touche plus des 4/5 de ces populations. Les résultats pour le Québec font aussi ressortir les problématiques liées à la scolarité et au logement pour les Inuit, au revenu et à la scolarité chez les Premières Nations, accompagnées de difficultés liées au logement. Sur 50 localités ayant obtenu le plus faible indice, 13 sont Inuit (sur 14), 23 sont des réserves de Premières Nations (sur 32). Les autres localités sont de petites localités non autochtones, soit 14 (sur 929); au total, 975 localités font l'objet de cette analyse.

18. Affaires Autochtones et Développement du Nord Canada, *L'indice du bien-être des collectivités (IBC) : détails méthodologiques*, 15 septembre 2010. Les Premières Nations vivant hors des réserves et les Inuit qui ne sont pas dans les localités nordiques sont fusionnés dans les données des localités où ils résident et ne peuvent pas être distingués.





# TROISIÈME PARTIE

## Les tendances du marché du travail de 2006 à 2015

L'ENM de 2011 a permis de faire le point, dans les deux premières parties de cette étude, sur la situation des PNI en termes de participation et d'intégration au marché du travail et de faire ressortir les éléments qui les distinguent de l'ensemble de la population. Deux aspects méritent d'être plus fouillés pour en compléter le portrait. Le premier, une analyse des tendances qui se dessinent sur une décennie entre 2001 et 2011, permet de statuer sur le rétrécissement des écarts qui existent entre les indicateurs du marché du travail pour les PNI et ceux de l'ensemble de la population. Quels sont les progrès que le Québec a réalisés au cours de ces 10 ans? Le deuxième aspect, auquel une réponse partielle peut être apportée, cherche à éclaircir leur situation plus récente, jusqu'en 2015. Pour ce deuxième aspect cependant, les limites imposées par les données disponibles contraignent l'analyse à se concentrer sur un sous-groupe d'autochtones, soit les Premières Nations vivant hors réserves, les Inuit qui ne vivent pas dans les localités éloignées et les Métis; en sont donc exclus les Premières Nations sur réserves et les Inuit du Nord-du-Québec.

### 3.1 Les tendances entre les recensements de 2001 et 2006 et l'Enquête nationale auprès des ménages en 2011

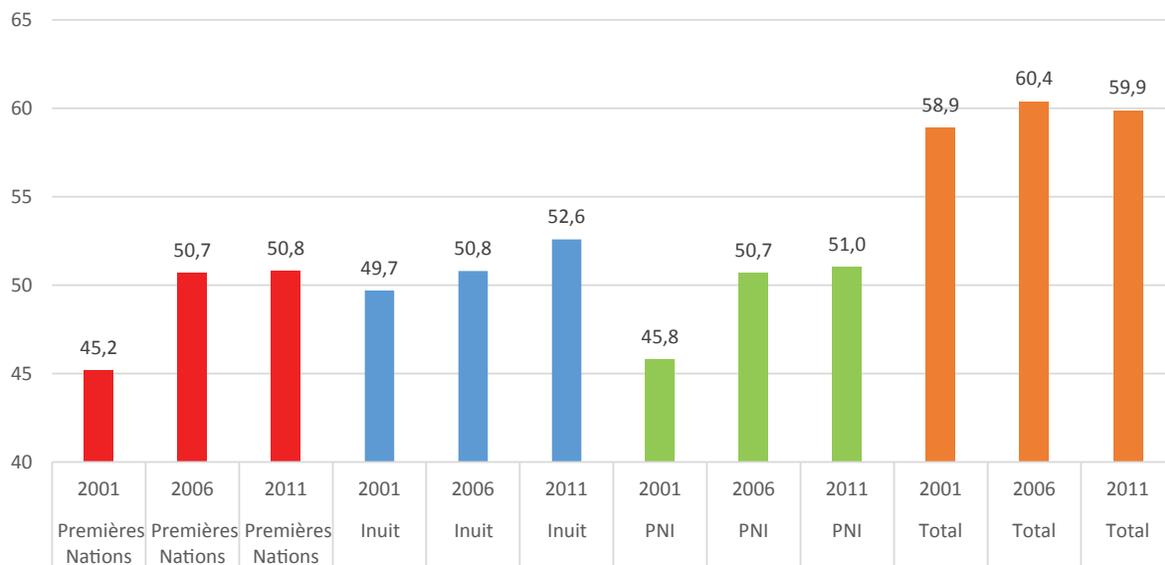
Comment cette situation, qui vient d'être décrite et qui prévalait en 2011, se compare-t-elle à celle observée au cours des années antérieures, lors des recensements de 2006 et de 2001? Ce bref rappel historique, qui s'appuie entre autre sur les travaux présentés dans le rapport précédent sur le même sujet, indique que les gains ont été plus substantiels de 2001 à 2006 que de 2006 à 2011 et les trois indicateurs sur lesquels le focus est porté, évoluent dans le même sens, soit une réduction ou une stabilisation des écarts. Compte tenu des méthodologies différentes derrière les données de Statistique Canada entre 2006 et 2011, les mouvements doivent être importants pour qu'ils soient significatifs.

Entre 2001 et 2006, la réduction des écarts entre les PNI et l'ensemble de la population pour les trois principaux indicateurs du marché du travail avait été appréciable. Par contre, entre 2006 et 2011, le rythme de réduction des écarts s'est ralenti.

Pour le taux d'activité, l'écart s'est maintenu à peu près au même niveau en 2006 et 2011, soit environ 5 points de pourcentage. Cet écart avait été de 7 points de pourcentage en 2001. Mais en ce qui regarde le taux d'emploi (figure 21) et l'incidence du chômage (figure 22), les écarts, quoiqu'ils demeurent importants, se sont rétrécis (tableau A3 de l'annexe statistique).

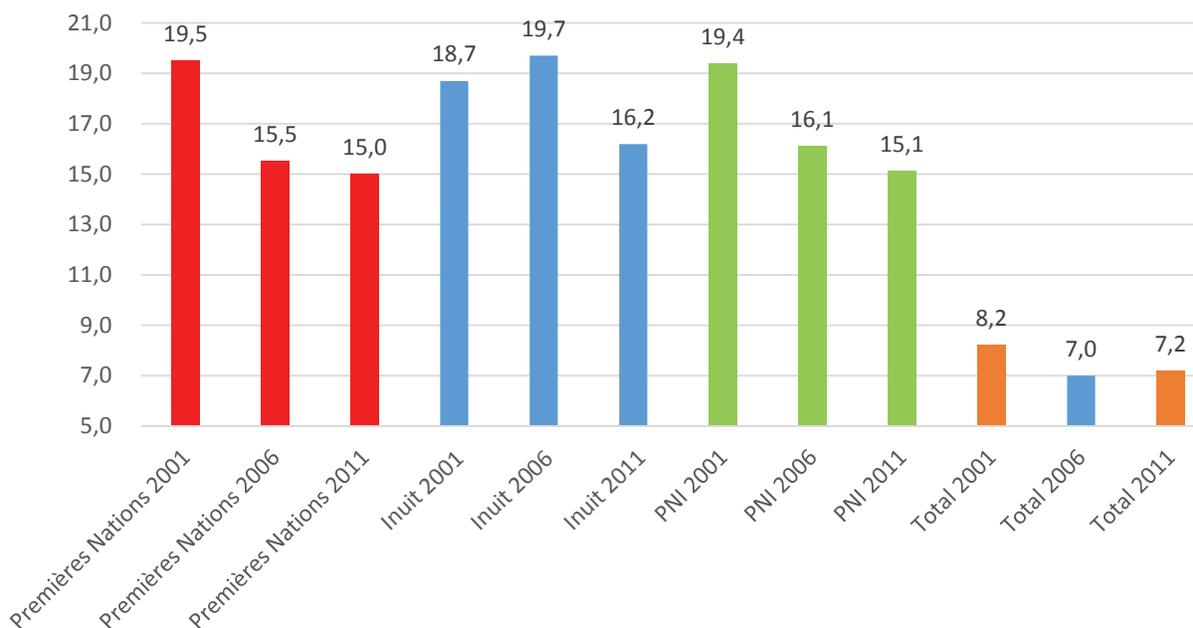


**Figure 21 Taux d'emploi des PNI, des Premières Nations et des Inuit et de l'ensemble de la population, Québec, 2001, 2006 et 2011**



Source : Tableau A3 de l'annexe statistique.

**Figure 22 Taux de chômage des PNI, des Premières Nations, des Inuit et de l'ensemble de la population, Québec, 2001, 2006 et 2011**



Source : Tableau A3 de l'annexe statistique.



La réduction des écarts, mesurée par la différence entre le taux d'emploi des Premières Nations et celui de l'ensemble de la population, a été rapide de 2001 à 2006. De 2006 à 2011, les écarts se sont à peu près maintenus. Le taux de chômage suit la même trajectoire que le taux d'emploi.

Pour les Inuit, une réduction des écarts, entre leur taux d'emploi et celui de l'ensemble de la population, s'est produite entre les années 2006 et 2011, après n'avoir connu à peu près aucun changement de 2001 à 2006. Le taux de chômage, qui est beaucoup plus volatile que le taux d'emploi, ne s'appliquant qu'à moins de 1 000 chômeurs Inuit, s'est éloigné de celui de l'ensemble de la population de 2001 à 2006, affichant une hausse des écarts, puis une réduction des écarts de 2006 à 2011. Mais leur taux de chômage, en 2011, demeure encore très élevé et supérieur à celui de l'ensemble de la population. Des études récentes au Canada indiquent que ces écarts entre autochtones et non-autochtones sont persistants.<sup>19</sup>

Une fiche d'information du ministère canadien des Affaires autochtones rappelle que chez les autochtones dans leur ensemble l'évolution au Canada va dans le même sens :

*« Le taux d'emploi des Autochtones d'âge actif demeure stable aux alentours de 63 % depuis 2006; par contre, il est toujours beaucoup plus faible que celui des non-autochtones (76 %). Le taux de chômage des autochtones d'âge actif est plus de deux fois supérieur à celui des autres Canadiens du même groupe d'âge (13 % contre 6 %). Toutefois, l'écart entre les deux populations s'est légèrement resserré pour passer de 8 points de pourcentage en 2006 à 7 points de pourcentage en 2011<sup>20</sup> ».*

Dans ses travaux sur le sujet, Calver a calculé récemment que l'effet d'éliminer les écarts entre les autochtones et l'ensemble de la population se traduirait par un gain cumulatif se situant entre 261 milliards de \$ et 335 milliards de \$ pour la période s'échelonnant de 2011 à 2031. Les estimés de l'auteur portent sur une réduction des écarts en termes de niveau de scolarité, pour lesquels les gains sont les plus substantiels, de taux d'emploi et de revenu. Il qualifie ces résultats comme présentant un potentiel considérable pour améliorer l'emploi et la productivité globale du travail et des gains économiques élevés pour les autochtones. Il termine ses travaux en suggérant de placer la première priorité sur la mise en place et la poursuite de stratégies efficaces pour améliorer sensiblement le niveau d'éducation des travailleurs autochtones actuels et futurs.

Cet auteur propose aussi des estimés détaillés, et au Québec, l'impact sur le produit intérieur brut (PIB) est de l'ordre de 2,3 milliards de \$. Près de 30 % de la hausse du PIB serait apportée par les autochtones, si les sources d'écarts relatifs aux trois indicateurs analysés étaient éliminées. En somme, aux 8 milliards de \$ additionnels prévus pour le PIB au cours de ces 20 ans, une somme additionnelle de 2,3 milliards s'ajouterait uniquement par la correction de ces écarts<sup>21</sup>. Au Canada, c'est 36 milliards de \$ qui s'ajouteraient à une hausse potentielle de 81 milliards de \$, si ces écarts étaient comblés. L'auteur a aussi tenu compte des projections démographiques pour faire ses analyses.

19. Fong, F. et Gulati, S., *Employment and Education among Aboriginal People*, TD Economics, octobre 2013, p.1.

Calver, M., *Closing the Aboriginal Education Gap in Canada: The Impact on Employment, GDP, and Labour Productivity*, printemps 2015, Abstract.

20. Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, *Fiche d'information: Enquête nationale auprès des ménages de 2011, données démographiques, niveau de scolarité et résultats sur le marché du travail des Autochtones*, site web, septembre 2015.

21. Calver, M., *Closing the Aboriginal Education Gap in Canada: Assessing Progress and Estimating the Economic Benefits*, juin 2015, p. XIV, XV et XVI et tableaux 41 et 42.



## 3.2 Changements observés sur le marché du travail pour certains groupes autochtones de 2007 à 2015

Les données suivantes concernent une partie de l'ensemble des autochtones, soit les Premières Nations qui vivent hors réserves, les Inuit en dehors des petites localités nordiques et les Métis. Un peu plus de 25 % de la population autochtone, qui est estimée à 108 350 personnes de 15 ans et plus en 2011, est exclue de ces données, soit les Premières Nations sur réserves (25 865 sur 61 780 en 2011) et les Inuit du Nord-du-Québec (6 780 sur 8 125). Ces données ont, malgré leurs limites de couverture, l'avantage de fournir un éclairage sur leur situation récente, tout en faisant ressortir les impacts de l'évolution de l'économie sur le marché du travail des autochtones. Calver soulignait à ce sujet :

*« During periods of tepid commodity prices and softer construction activity – such as what we are currently experiencing – Aboriginal peoples tend to have increased difficulty finding jobs in other sectors. Reasons include relatively lower education, less developed skills and in some cases, geographical remoteness<sup>22</sup> ».*

Tous les progrès enregistrés dans le taux d'emploi et le taux d'activité, qui s'étaient produits de 2007 à 2009, se sont volatilisés au cours de la récession qui a touché le Québec en 2009 et 2010. La situation se serait redressée graduellement jusqu'en 2014 sans toutefois revenir aux plus faibles écarts entre les indicateurs du marché du travail des autochtones et de l'ensemble de la population qui avaient été observés en 2009 (figure 23). Pour l'année 2015, les écarts par rapport à 2014 dans les taux d'emploi et d'activité se sont à nouveau élargis. Cet élargissement des écarts se produit alors que les autochtones subissent des baisses d'emplois (3 400 emplois ou 7,3 % entre 2014 et 2015) contrairement à l'ensemble de la population, qui voit son niveau d'emploi croître (35 000 emplois ou 0,9 %).

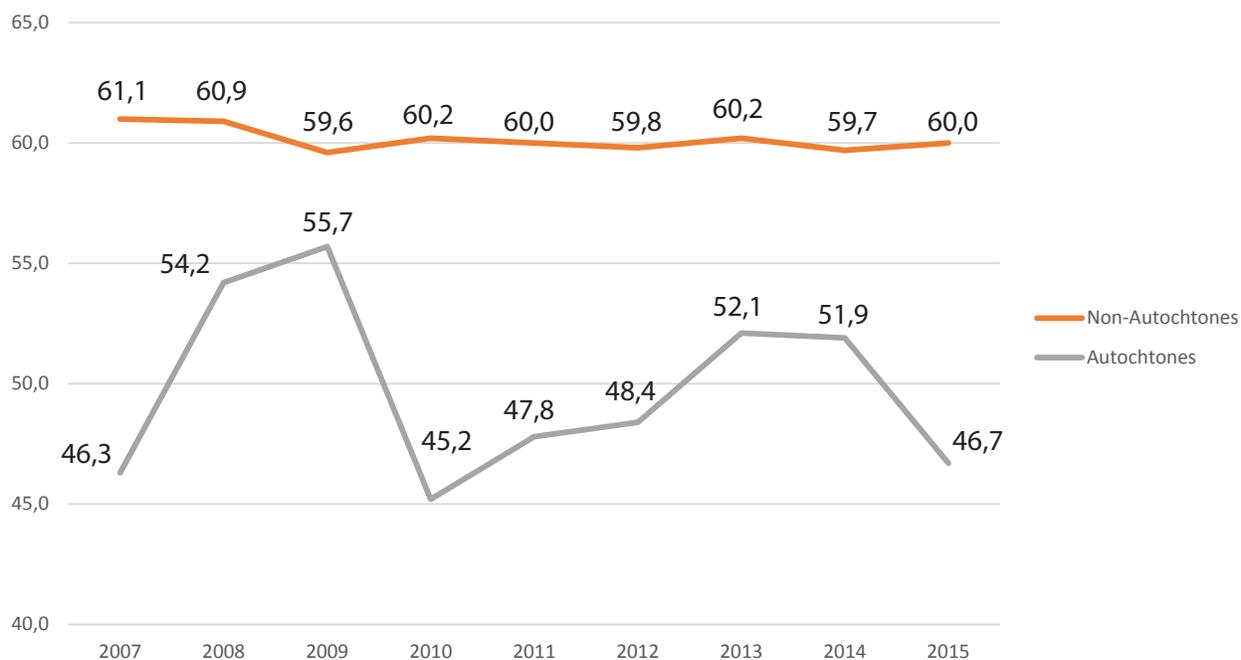
De 2007 à 2015, la population autochtone de 15 ans et plus (4,9 % par an ou 29 600 personnes de plus sur la période) croît cinq fois plus vite que l'ensemble de la population (1,0 % par an). Le rythme de croissance de leur population active est aussi plus rapide (4,9 % par an ou 15 600 personnes) que celui de l'ensemble de la population (0,9 % par an). Cette augmentation de la population active n'a pas pu être complètement absorbée par le marché du travail, car les 14 100 emplois pour les autochtones (5,1 % par an) se sont avérés insuffisants et ont eu des répercussions sur le nombre de chômeurs, qui ont été en hausse (1 500). L'évolution de la situation au Canada est similaire sur le plan démographique de 2007 à 2015. Quant au taux d'emploi, il suit une évolution différente au Québec pour les autochtones, celui-ci ayant augmenté de moins d'un demi-point de pourcentage de 2007 à 2015 (de 46,3 % à 46,7 %); pendant cette période, il baisse au Canada de près de 3 points de pourcentage (de 58,1 % à 55,2 %)

---

22. Calver, M., *Closing the Aboriginal Education Gap in Canada: Assessing Progress and Estimating the Economic Benefits*, juin 2015.

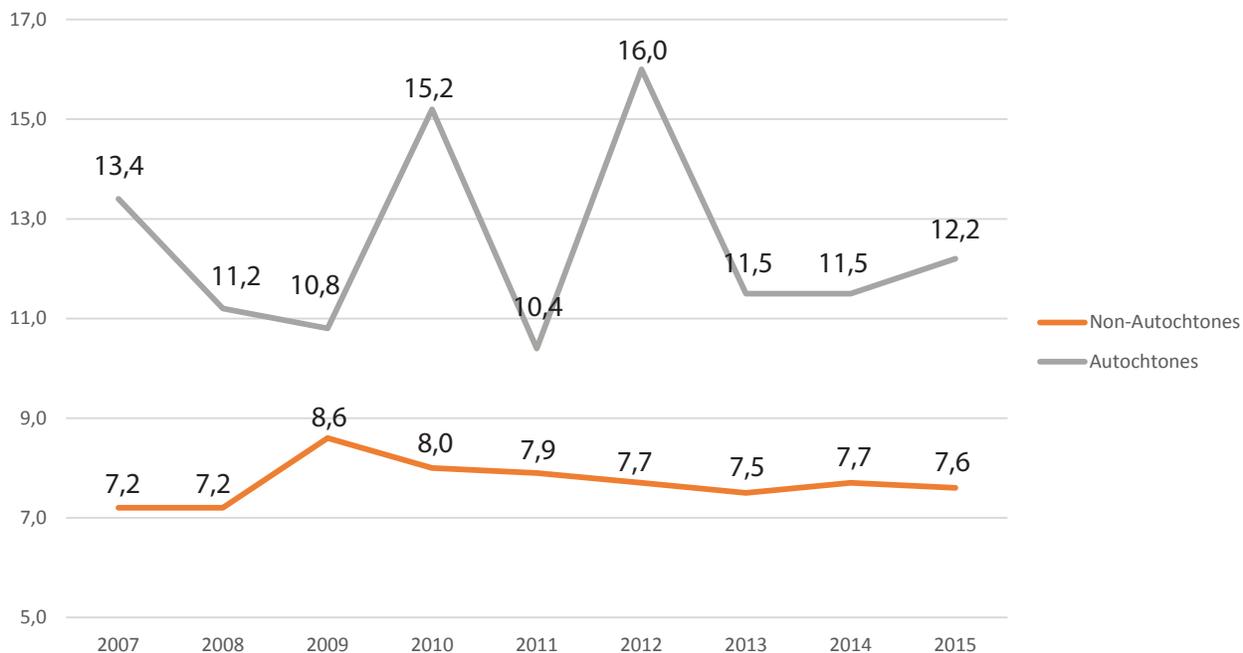


**Figure 23 Taux d'emploi selon l'identité autochtone, Québec, 2007 à 2015**



Statistique Canada, *Enquête sur la population active* et tableau A14 de l'annexe statistique

**Figure 24 Taux de chômage selon l'identité autochtone, Québec, 2007 à 2015**



Statistique Canada, *Enquête sur la population active* et tableau A14 de l'annexe statistique



L'écart dans le taux d'emploi entre les hommes et les femmes autochtones, qui était de 14,8 points de pourcentage en 2007 (53,8 % pour les hommes et 39 % pour les femmes) s'est rétréci en 2015 (49,8 % comparé à 43,7 %). L'écart en 2015 entre le taux d'emploi de l'ensemble des hommes et celui des hommes autochtones (13,2 points de pourcentage soit 63 % comparé à 49,8 %) est un peu plus prononcé que celui qui sépare celui de l'ensemble des femmes de celui des femmes autochtones (12,9 points de pourcentage soit 56,6 % comparé à 43,7 %). Entre 2007 et 2015, le taux d'emploi des hommes autochtones a diminué (de 53,8 % en 2007 à 49,8 % en 2015) et n'a jamais retrouvé sa valeur maximale atteinte en 2008 (62,2 %). Durant cette même période, le taux d'emploi des femmes progressait (de 39 % en 2007 à 43,7 % en 2015), sans toutefois revenir à son niveau maximal atteint en 2009 (58,8 %). Ce constat est aussi fait au niveau canadien, pour les femmes autochtones vivant hors réserve :

*« Aboriginal women living off-reserve have bucked national trends, with employment rates rising since 2007 alongside labour force participation. Employment growth has been particularly high in service sectors such as finance and professional services – areas typically associated with well-paying, stable jobs. Linked to improving labour market outcomes, Aboriginal women have seen sizeable improvements in education attainment over the past 20 years. Significant gaps in outcomes relative to the Non-Aboriginal population persist. Fortunately, the relatively young population implies that these gaps will continue to close as the Aboriginal population is likely to see further gains in educational outcomes<sup>23</sup> ».*

Cette performance des femmes sur le marché du travail devra continuer à progresser pour parvenir à réduire les écarts, comme le rappelle Brian DePratto : *« Many challenges remain for Aboriginal women, as education, labour market, and income outcomes still lag the Non-Aboriginal population. However, progress continues to be made in closing these gaps. In particular, Aboriginal women have led the way in the labour market, and are the only major population group to have seen rising employment rates since the recession »<sup>24</sup>.*

---

23. Gulati, Sonia, *The Long and Winding Road towards Aboriginal Economic Prosperity*, TD Economics, juin 2105.

24. DePratto, Brian, *Aboriginal Women Outperforming in Labour Markets*, TD Economics, juillet 2015.



# QUATRIÈME PARTIE

## Les Premières Nations et les Inuit dans les régions du Québec

### 4.1 Vue d'ensemble des différents marchés du travail dans les régions du Québec

Cette analyse des différentes régions poursuit celle amorcée avec le rapport précédent sur le même sujet. Cette fois-ci, en ajoutant un autre critère afin de sélectionner les régions qui feront l'objet de l'analyse, six régions sont retenues, plutôt que trois. Le premier critère, soit le nombre de PNI dans une région (figure 25 et tableau A15 de l'annexe statistique), permet de retenir les quatre premières régions au classement soit le Nord-du-Québec, la Côte-Nord, l'Outaouais et la Montérégie. Un deuxième critère, soit la part de PNI dans chaque région (figure 26), ajoute la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et l'Abitibi-Témiscamingue.

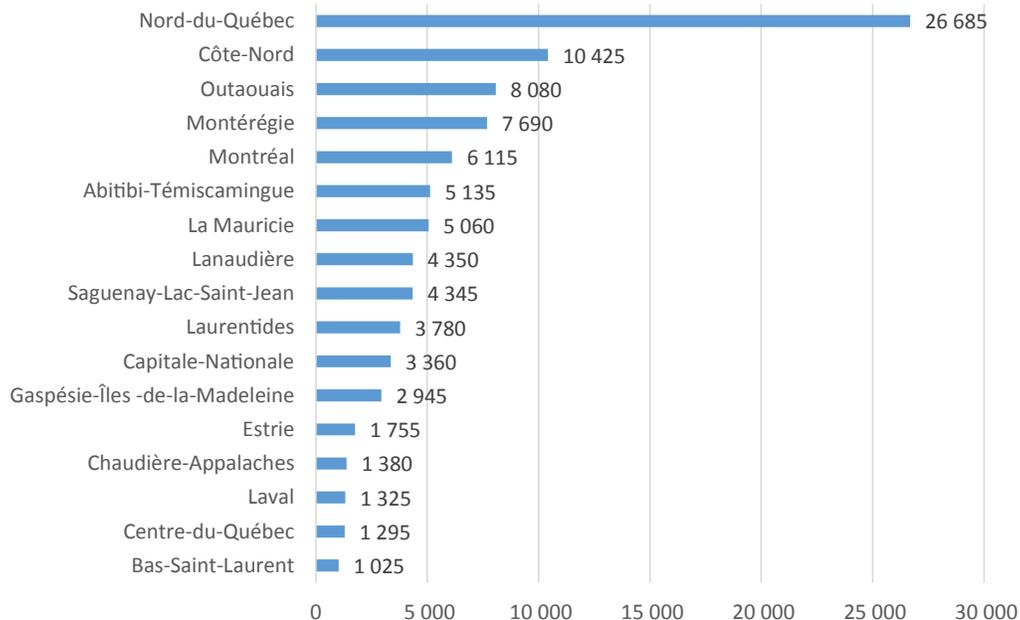
Les mêmes contraintes qui limitaient l'analyse des données du rapport précédent continuent de s'appliquer, à savoir des données régionales moins détaillées au niveau des groupes autochtones. De plus, le sous-dénombrement du nombre de PNI, relié au refus de répondre de certaines communautés<sup>25</sup> dans les régions, peut entraîner des biais d'interprétation, difficiles à mesurer. Contrairement aux recensements précédents, l'ENM de 2011 ajoute une limite supplémentaire qui provient du fait que certaines localités ont obtenu des taux de réponse, jugés statistiquement faibles, ce qui nécessite encore plus de prudence dans l'interprétation des constats par localité ou région.

---

25. Selon des estimés publiés par le Secrétariat aux Affaires autochtones, concernant l'année 2012, et l'information publiée par Statistique Canada sur l'ENM de 2011, selon qui, six réserves de Premières Nations ont refusé de répondre, il y aurait 22 742 autochtones exclus de ces données. En Montérégie, il s'agit de Kahnawake (10 336) et la partie québécoise d'Akwesasne (5 528), dans les Laurentides, de Kanesatake (2 321), dans la Capitale-Nationale de Wendake (3 845), dans l'Outaouais de Lac Rapide (712). Cette liste des réserves est légèrement différente de celle de 2006.

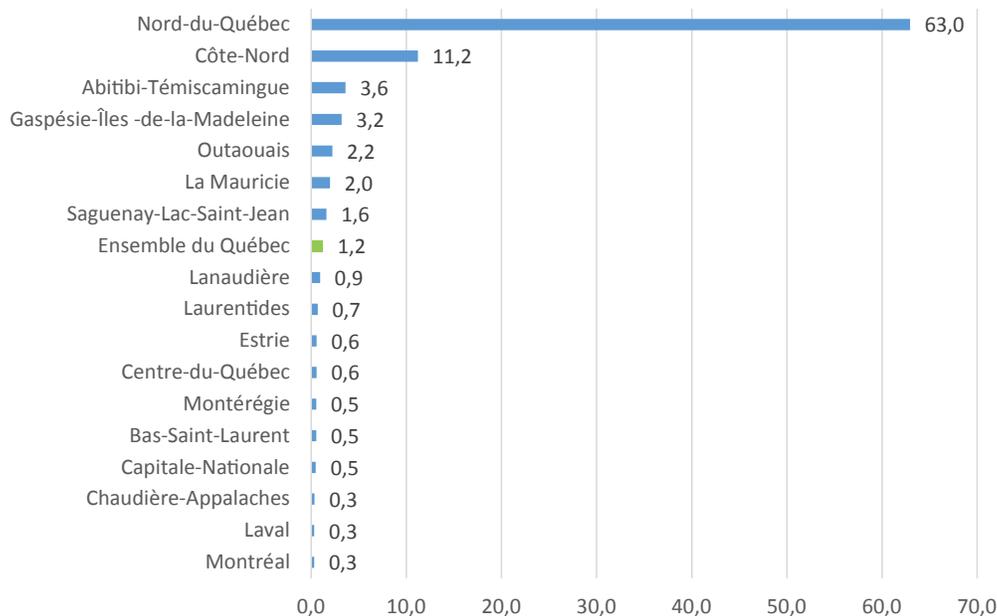


**Figure 25 Classement des régions selon le nombre de PNI, Québec, 2011**



Source : Tableau A15 de l'annexe statistique.

**Figure 26 Classement des régions selon la part des PNI dans la région et dans l'ensemble du Québec, Québec, 2011**



Source : Tableau A15 de l'annexe statistique.



## 4.2 Les régions analysées

Au Québec, le nombre total d'autochtones est estimé à 141 915, dont 94 995 sont des PNI (82 425 Premières Nations et 12 570 Inuit). De ce nombre, les personnes de 15 ans et plus qui pourraient se retrouver sur le marché du travail, forment un bassin potentiel de 108 350 autochtones. Parmi ces derniers, se retrouvent 69 905 PNI, dont 61 780 personnes des Premières Nations et 8 125 Inuit. Au niveau régional<sup>26</sup>, l'information disponible relative au marché du travail porte sur les autochtones dans leur ensemble, soit les Premières Nations, Les Métis et les Inuit; pour d'autres analyses, il est possible de distinguer les PNI.

Étant donné le nombre restreint d'autochtones et de PNI qui font l'objet de l'analyse régionale, les constats qui en découlent doivent être interprétés avec une extrême prudence. Une deuxième limite provient de l'ENM même, puisque certaines localités ont des taux globaux de non-réponse jugés statistiquement problématiques au niveau de l'interprétation. Au Québec, le taux global de non-réponse s'est situé à 22,4 %, mais dans certaines localités il se situe au-dessus de celui-ci : pour les localités inuites, comme Kuujjuaq (29 %), Quaqtaq (37 %) et Kangirsuk (28 %), la fiabilité est réduite. Les réserves indiennes comme Kitigan Zibi (44 %), Gesgapegiag (35 %) et Oujé-Bougoumou (34 %) se retrouvent aussi avec des résultats dont la fiabilité est plus aléatoire.

Sur 31 localités où se concentrent les Premières Nations, 21 ont un taux global de non-réponse inférieur à celui de l'ensemble du Québec alors que dix autres (dont les trois mentionnées précédemment) ont un taux équivalent ou supérieur à celui du Québec. Sur 14 localités inuites, 10 ont un taux global de non-réponse inférieur à celui du Québec et 4 (dont les trois mentionnées ci-haut) présentent un taux supérieur.

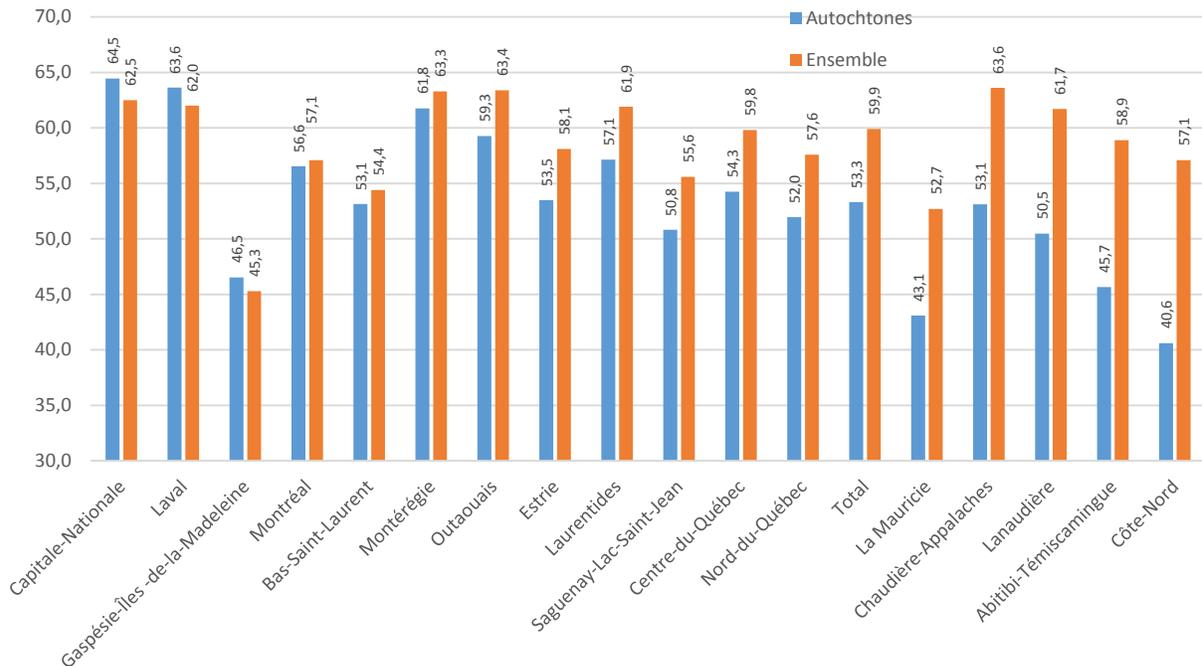
Le fait d'inclure les Métis dans l'analyse des régions a, pour conséquence, de réduire les écarts dans les trois indicateurs du marché du travail, les taux d'emploi, d'activité et de chômage, entre l'ensemble de la population et les autochtones. Les Métis présentent au Québec des taux d'emploi et d'activité supérieurs et un taux de chômage inférieur à ceux des PNI. Par exemple, en 2011, le taux d'emploi des Métis (57,4 %) était plus élevé que celui des Inuit (52,6 %), des Premières Nations (50,8 %) et des PNI (51 %). En prenant le taux d'emploi des autochtones (53,3 %), plutôt que celui des PNI (51 %), l'écart avec l'ensemble de la population (59,9 %) passe alors de 8,9 points de pourcentage, si on compare avec les PNI, à 6,6 points de pourcentage, en comparant avec l'ensemble des autochtones.

La Côte-Nord, qui se classe au deuxième rang des régions en termes d'importance numérique (10 425) et d'importance relative (11,2 %) des PNI, derrière le Nord-du-Québec, affiche le plus grand écart au Québec, soit 16,5 points de pourcentage, entre le taux d'emploi des autochtones (40,6 %) et celui de l'ensemble de la population (57,1 %, figure 27 et tableau A16 de l'annexe statistique). L'Abitibi-Témiscamingue (13,2 points de pourcentage d'écart), Lanaudière (11,2), Chaudière-Appalaches (10,5) et Mauricie (9,6) se classent toutes avec des écarts supérieurs à celui du Québec (6,6). D'autres régions, comme le Nord-du-Québec (5,6), l'Outaouais (4,1) et la Montérégie (1,5), se présentent avec des écarts un peu moins accentués. En Gaspésie, le taux d'emploi des autochtones (46,5 %) est à peine plus élevé que celui de l'ensemble de la population (45,3 %); la Gaspésie a le taux global d'emploi le plus faible de toutes les régions au Québec en 2011. Les difficultés d'intégration et de maintien en emploi sont donc présentes dans plusieurs régions du Québec, comme c'était le cas en 2006, sur la Côte-Nord, dans le Nord-du-Québec, en Abitibi-Témiscamingue et dans d'autres régions. Quoique les données soient moins fiables au niveau de certaines régions, la situation d'inégalité persiste et tend à se résorber très lentement, les écarts ayant été à peine réduits entre 2006 et 2011.

26. Plusieurs données colligées dans chaque région proviennent de la somme des localités pour lesquelles l'information est publiée. Parfois certaines MRC sont fusionnées avec d'autres ou sont exclues des publications, ce qui entraîne de légers sous-dénombrements.



**Figure 27 Classement des régions selon l'écart dans le taux d'emploi entre les autochtones et l'ensemble de la population, Québec, 2011**



Source : Tableau A16 de l'annexe statistique.

#### 4.2.1 Nord-du-Québec

Le Nord-du-Québec demeure, en 2011, la région avec le plus grand nombre d'autochtones et de PNI au Québec. La population autochtone y est estimée à 27 210, essentiellement des PNI, dont 15 830 des Premières Nations et 10 860 des Inuit. Ces dernières représentent 63 % de la population de la région et 28,1 % de l'ensemble des PNI du Québec. Les Premières Nations vivent pour la plupart sur une réserve (15 545 sur 15 830) et les Inuit se retrouvent essentiellement dans une localité rurale (10 755 sur 10 860). La région, identifiée comme le Nunavik, compte une population de 12 055 personnes, la plupart (10 880) de celles-ci sont autochtones, presque uniquement des Inuit (10 750); environ 1 175 personnes sont non autochtones.

La région ne groupe que 0,5 % de l'ensemble de la population de 15 ans et plus du Québec (30 205 sur 6 474 590) mais elle y concentre la plus grande part des autochtones (17 715 ou 16,3 % des 108 355 autochtones du Québec), et ceux-ci sont essentiellement des PNI (17335 dont 10 485 sont des Premières Nations et 6 850 sont Inuit).

Sur le marché du travail, les autochtones du Nord-du-Québec par rapport à l'ensemble de la population régionale enregistrent un écart dans leur taux d'emploi estimé à 5,6 points de pourcentage (52 % comparé à 57,6 %, tableau A16 de l'annexe statistique). Avec les non-autochtones (65,7 %), l'écart est encore plus prononcé, soit 13,7 points de pourcentage. Les taux de chômage (2,8 points de pourcentage, soit 15,6 % comparé à 12,6 %) et d'activité (4,6 points de pourcentage, soit 61,5 % comparé à 66,1 %) présentent aussi des écarts défavorables aux autochtones.



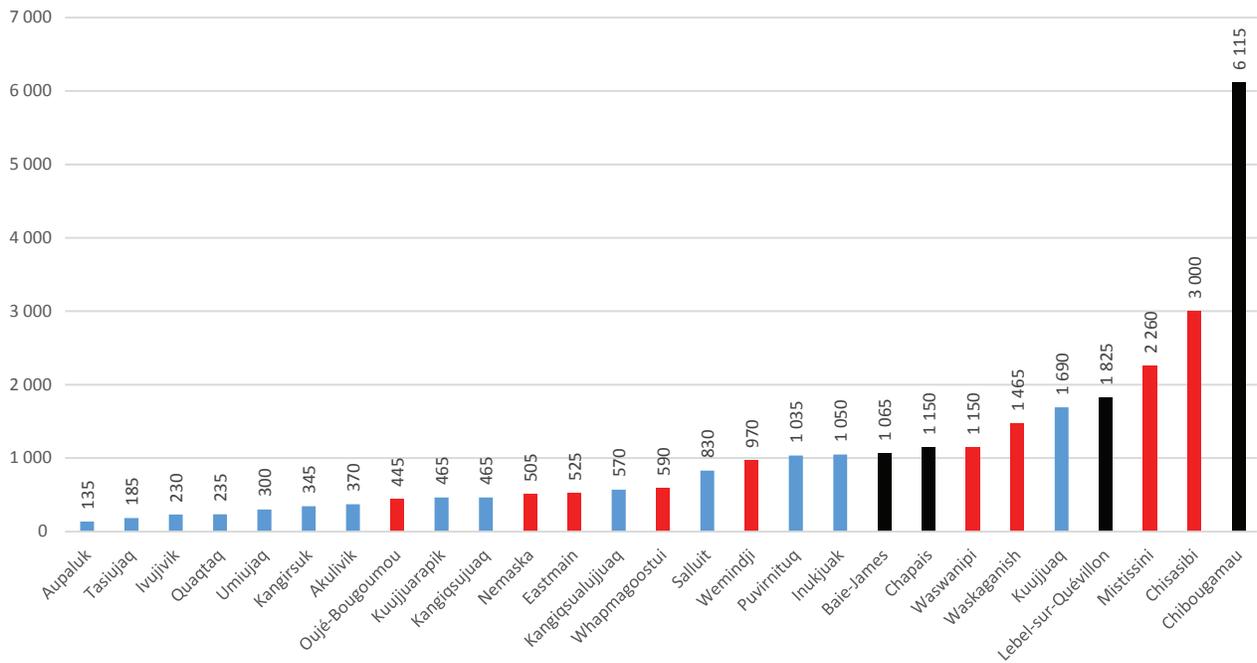
Au niveau régional, plusieurs constats faits pour l'ensemble du Québec s'appliquent aux autochtones de la région. Trois industries accaparent plus de 4 travailleurs autochtones sur cinq (les administrations publiques avec 27,2 %, les soins de santé avec 22,6 % et l'enseignement avec 11,4 %); les non-autochtones ne s'y retrouvent que 1 sur 3 (36,1 %). La faible scolarité touche les Premières Nations (58,3 % n'ont aucun diplôme), et encore plus les Inuit (68,8 %); 27,8 % des non-autochtones se retrouvent avec une faible scolarité. Les Premières Nations (3,3 %) et les Inuit (0,9 %) comptent très peu de diplômés universitaires; la proportion équivalente chez les non-autochtones est de 15,1 %. Leur population susceptible de se retrouver sur le marché du travail, soit celle de 15 ans et plus, compte une très forte proportion de jeunes ayant entre 15 et 44 ans : 69,5 % chez les Premières Nations et encore plus chez les Inuit (74,8 %), alors que les non-autochtones (49,7 %) en dénombrent une part plus faible. Un autre élément qui caractérise ces populations autochtones, ce sont leurs bas revenus. Les Premières Nations (49,9 % gagnent moins de 25 000 \$) et les Inuit (56,3 %), comparativement à 38,4 % pour les non-autochtones, se retrouvent dans des situations précaires dans une région où le coût des biens et services engendre des dépenses supplémentaires.

Les localités de cette région, avec de petites populations (graphique 28) qui sont très dispersées sur le territoire, présentent des profils fort variés en termes d'indicateurs du marché du travail (figure 29) et certaines sont identifiées aux Premières Nations et d'autres aux Inuit. Dans la région, 15 localités sur 27 ont des taux d'emploi inférieurs à la moyenne régionale. Certaines constantes reviennent un peu partout : la concentration sectorielle, la faible scolarité, la forte présence de jeunes et de faibles revenus.

Dans certaines réserves indiennes, pour lesquelles des informations ont été publiées, les taux d'emploi (figure 30) sont, pour 7 cas sur 8, sous la moyenne régionale et certaines d'entre elles, avec de faibles taux d'emploi concentrent les plus forts contingents de la population de 15 ans et plus. À Chisasibi, ont la population est estimée à 3 000 personnes, le taux d'emploi (50,7 %) est un des plus bas, avec Waswanipi (1 150 personnes et un taux de 50,4 %) et Waskaganish (1 465 personnes et un taux de 50,2 %), et plus de 7 points d'écart les séparent du taux d'emploi régional (57,6 %).

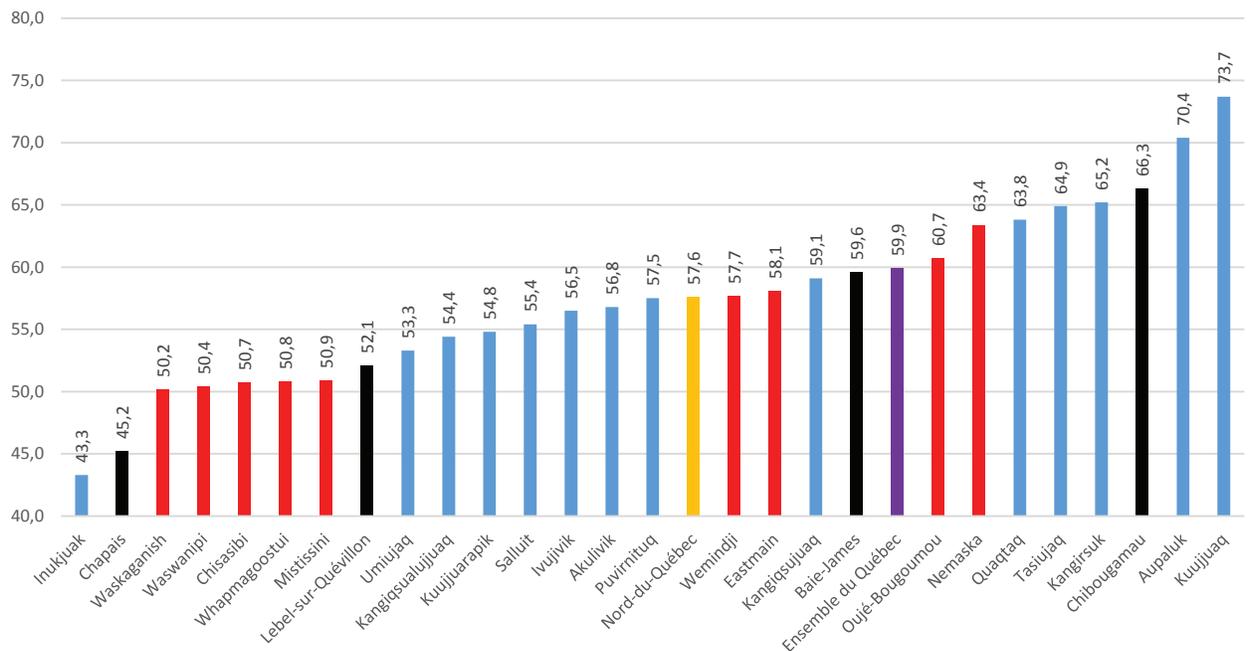


**Figure 28 Population totale de 15 ans et plus, localités du Nord-du-Québec, 2011**



Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages, 2011*.

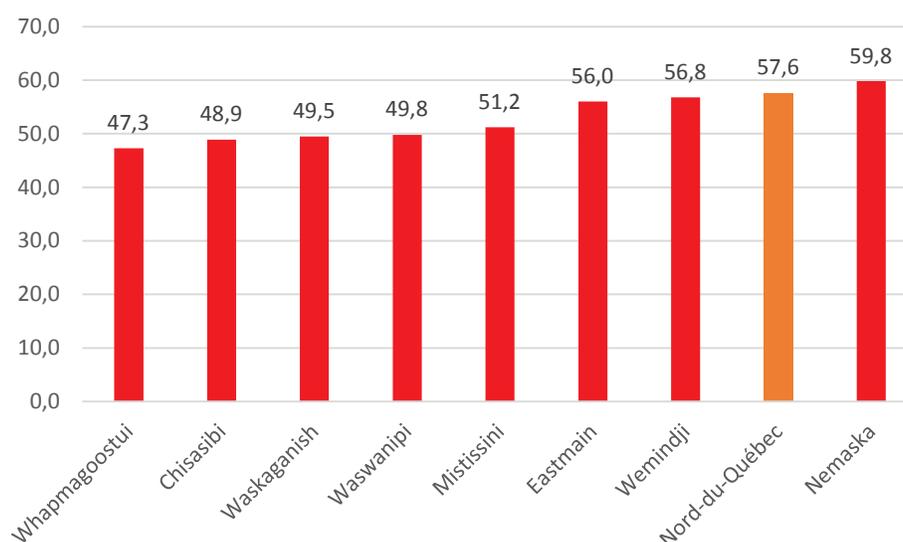
**Figure 29 Taux d'emploi global (autochtones et non-autochtones) dans chacune des localités du Nord-du-Québec, 2011**



Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages, 2011*.



**Figure 30 Taux d'emploi dans les réserves des Premières Nations du Nord-du-Québec, 2011**



Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages, 2011*.

Le Nunavik, où résident 12 055 personnes, est composé essentiellement d'autochtones (10 880) et la plupart sont Inuit (10 750). Parmi la population de 15 ans et plus, environ 54,2 % ont un emploi et 16,4 % de la population active (estimée à 4 450) est en chômage. Le taux d'emploi y est donc plus bas que celui observé dans l'ensemble du Nord-du-Québec (57,6 % ou 5,6 points de pourcentage) et l'écart constaté est encore plus prononcé avec les non-autochtones (65,7 % ou 13,7 points de pourcentage). Le taux de chômage et le taux d'activité se retrouvent aussi avec le même type d'écart.

Les communautés inuites, regroupent en général très peu de personnes. La population de 15 ans et plus, la plus importante ne dépasse pas 1 690 personnes (Kuujjuaq) et une majorité de localités, soit neuf sur 14, compte moins de 500 personnes chacune, alors que 5 ont entre 570 et 1 690 personnes. Pour 8 localités, le taux d'emploi est inférieur à la moyenne du taux d'emploi du Nord-du-Québec. Les trois plus importantes localités du Nunavik, soit Kuujjuaq (taux d'emploi estimé à 73,7 %), Inukjuak (43,3 %) et Puvirnituk (43,3 %), n'affichent pas les mêmes capacités d'intégration des populations inuites de leur territoire. Un autre indicateur, soit l'IBC ou l'indice de bien-être des collectivités (voir la section 2.9 de ce rapport sur les personnes à faibles revenus), confirme la meilleure posture de Kuujjuaq, dont l'indice estimé à 77, place cette localité au 446<sup>e</sup> rang des 975 localités classées au Québec. Les localités d'Inukjuak (IBC de 55, 11<sup>e</sup> rang sur 975) et de Puvirnituk (IBC de 58 et 17<sup>e</sup> rang) sont parmi les plus désavantagés au Québec en termes de revenus, scolarité, logement et intégration au marché du travail.

#### 4.2.2 Outaouais

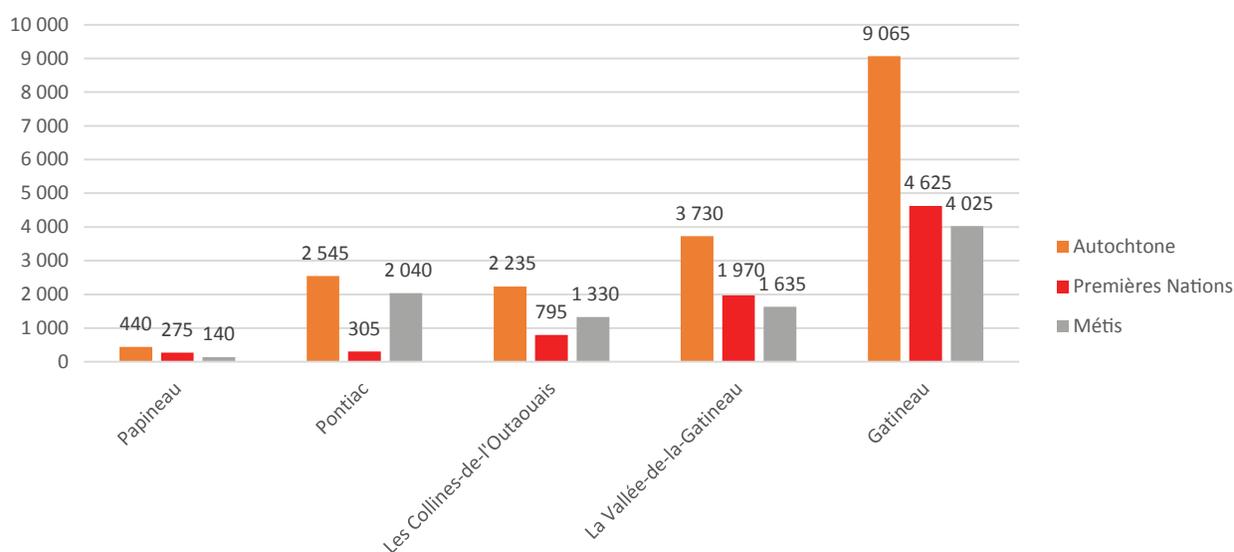
L'Outaouais, la troisième région en importance au Québec pour le nombre de PNI, principalement des Premières Nations (7 975), concentre aussi sur son territoire un nombre élevé de Métis (9 180). Les informations disponibles permettent d'examiner une seule réserve indienne, soit celle de Kitigan Zibi dans la



Vallée-de-de-la-Gatineau; toutefois, son taux global de non-réponse (42,3 %) incite à la prudence au niveau des statistiques produites. Une autre réserve, soit celle de Lac-Rapide, compte parmi celles ayant refusé de répondre à l'ENM de 2011.

Parmi les cinq municipalités régionales de comté (MRC) de la région, deux d'entre elles concentrent les plus grands effectifs de Premières Nations, soit la MRC de Gatineau (4 625, figure 31) et celle de la Vallée-de-la-Gatineau (1 970), où est située la réserve de Kitigan Zibi, avec une population totale de 1 395 dont 1 315 des Premières Nations. Selon les estimés de Statistique Canada, les Premières Nations résident pour la plupart hors d'une réserve (6 675 sur 7 970) et un très grand nombre, dans un grand centre urbain (4 155).

**Figure 31 Répartition de la population autochtone, des Premières Nations et des Métis, selon la MRC, région de l'Outaouais, 2011**



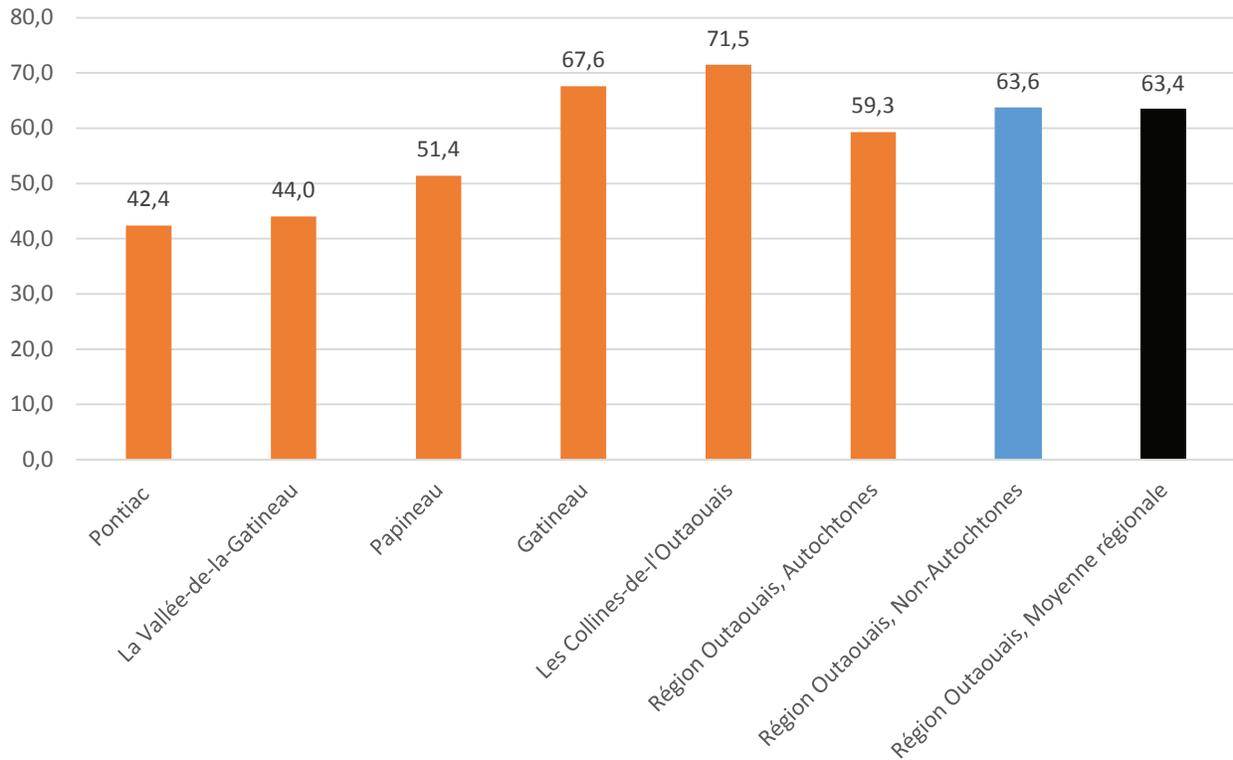
Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages, 2011*.

Le fait, que les informations relatives au marché du travail pour la région ne permettent pas de distinguer les Métis des Premières Nations, impose d'utiliser l'information sur l'ensemble des autochtones. La région de l'Outaouais présente un écart de 4,1 points de pourcentage entre le taux d'emploi des autochtones (59,3 %) et celui de l'ensemble de la population (63,4 %). Dans les MRC de Pontiac et dans celle la Vallée-de-la-Gatineau, les taux d'emploi pour les autochtones sont les plus bas alors qu'à que dans la MRC de Gatineau, où se retrouve le plus grand nombre de Premières Nations, le taux d'emploi des autochtones y est supérieur à celui des non-autochtones et à la moyenne régionale (figure 32). Dans les MRC de Pontiac (4,7 points de pourcentage, soit 42,4 % comparé à 47,1 %) et dans celle de la Vallée-de-la-Gatineau (3,1 points de pourcentage, soit 44 % comparé à 47,1 %), affichent des écarts dans le taux d'emploi en défaveur des autochtones comparés à l'ensemble de la population, alors que l'inverse se produit dans les trois autres MRC. Dans la réserve indienne de Kitigan Zibi, les indicateurs du marché du travail présentent une toute autre réalité pour les 970 personnes des Premières Nations de 15 ans et plus, avec un taux d'emploi très bas (38,1 %) et un taux de chômage très élevé (36 %).



La faible scolarisation des Premières Nations (29,4 % n'ont aucun diplôme) et des Métis (27,9 %) caractérise les autochtones comparés aux non-autochtones (23,1%). La diplomation universitaire chez les Premières Nations (9,4%) et les Métis (9,6%) limite aussi les possibilités d'accéder aux emplois plus qualifiés comparativement à la population non autochtone (20,8 %), dont une part significative est très qualifiée.

**Figure 32 Taux d'emploi des autochtones, selon la MRC et ensemble de la région, Outaouais, 2011**



Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages, 2011*.

Le revenu des Premières Nations (revenu médian de 26 435 \$ en 2011) est inférieur à celui des Métis (28 325 \$) et des non-autochtones (33 992 \$). Les mêmes types d'écart, quoique moins prononcés, se retrouvent aussi pour les revenus moyens. Quant à leur distribution dans l'échelle des revenus, les Premières Nations (47,8 % gagnent moins de 25 000 \$) et les Métis (45,7 %) se retrouvent plus souvent dans les bas revenus que non-autochtones (39,5 %). Pour les revenus plus élevés (40 000 \$ et plus), les Premières Nations (33,6 %) et les Métis (35,6 %) sont moins avantagés que non-autochtones (42, %).

Les secteurs d'activité économique dans lesquels les autochtones sont plus souvent présents sont les administrations publiques (27,7 % comparé à 24,7 % pour les non-autochtones), les services de santé (10,1 % comparé à 10,7 %) et la construction (9,7 %). Ces trois secteurs concentrent donc près de la moitié de la main-d'œuvre autochtone (47,5 %) comparé à 43 % pour les non-autochtones.



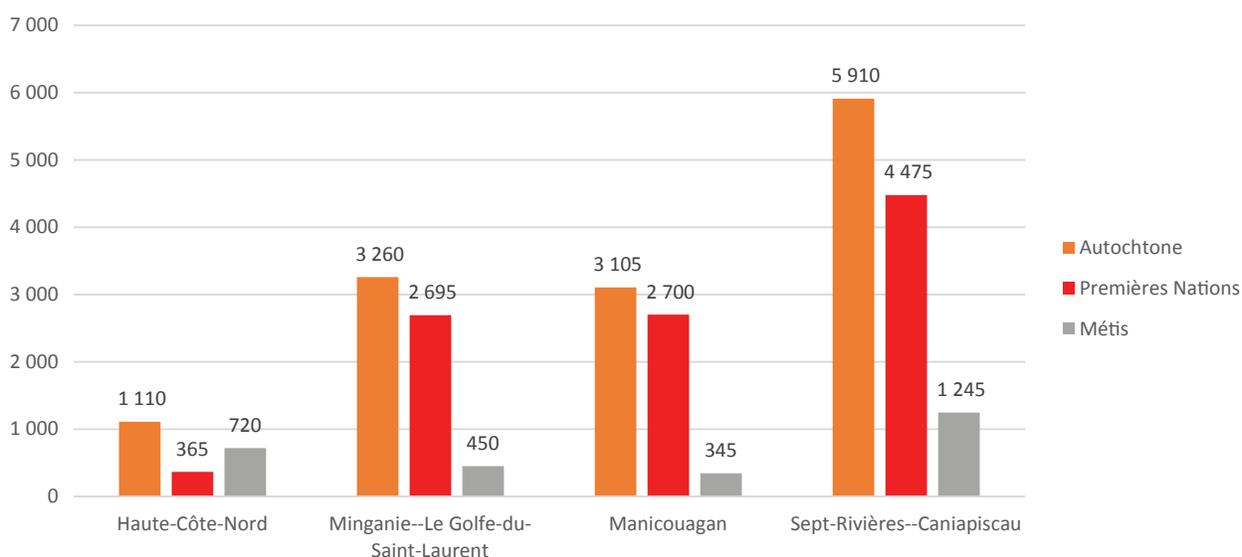
### 4.2.3 Côte-Nord

La Côte-Nord, avec 9 réserves indiennes sur son territoire, compte la deuxième population de PNI en importance au Québec avec plus de 10 445 personnes, qui sont des Premières Nations (10 235) et peu d'Inuit (210). Celles-ci représentent 11 % de toutes les PNI au Québec, alors que la Côte-Nord (92 985) ne représente que 1,2 % de l'ensemble de la population du Québec. Cette concentration régionale se traduit par une importance relative des autochtones (14,4 %) dans la région et des PNI (11,2 %).

Le marché du travail regroupe 9 825 autochtones de 15 ans et plus et la majorité d'entre eux est identifiée aux Premières Nations (7 220); les Métis 2 320 y sont aussi présents comme quelques Inuit (165). Dans cette région, les autochtones ont le plus large écart au Québec entre leur taux d'emploi (40,6 %) et celui de l'ensemble de la population de la Côte-Nord (57,1 %), soit 16,5 points de pourcentage. Leur taux de chômage (23 %) est le deuxième plus élevé au Québec, après celui des autochtones de la Gaspésie (24,4 %).

Au niveau des MRC, celle de Sept-Rivières regroupe le plus grand nombre d'autochtones (5 910, figure 33) et de Premières Nations (4 475) et est suivie de la Manicouagan (2 700) et de la Minganie (2 695) avec le même nombre de personnes des Premières Nations. La Haute-Côte-Nord regroupe davantage de Métis (720) que de Premières Nations (365).

**Figure 33 Répartition de la population autochtone, des Premières Nations et des Métis, selon la MRC, région de la Côte-Nord, 2011**

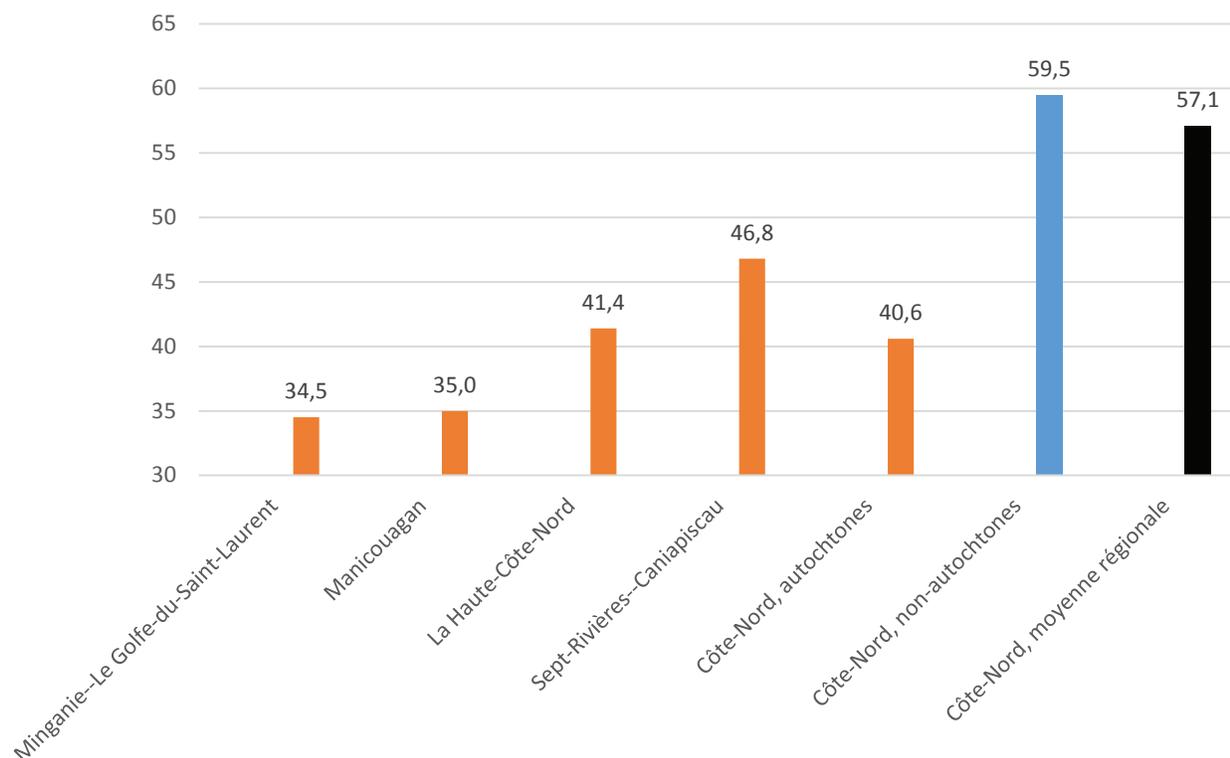


Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages*, 2011.



Les taux d'emploi des autochtones (40,6 %, figure 34) sur la Côte-Nord sont relativement bas lorsqu'ils sont comparés aux non-autochtones (59,5 %) et à la moyenne régionale en 2011 (57,1 %). Aucune MRC ne dépasse la moyenne régionale en ce qui a trait au taux d'emploi.

**Figure 34 Taux d'emploi des autochtones, selon la MRC et ensemble de la région, Côte-Nord, 2011**

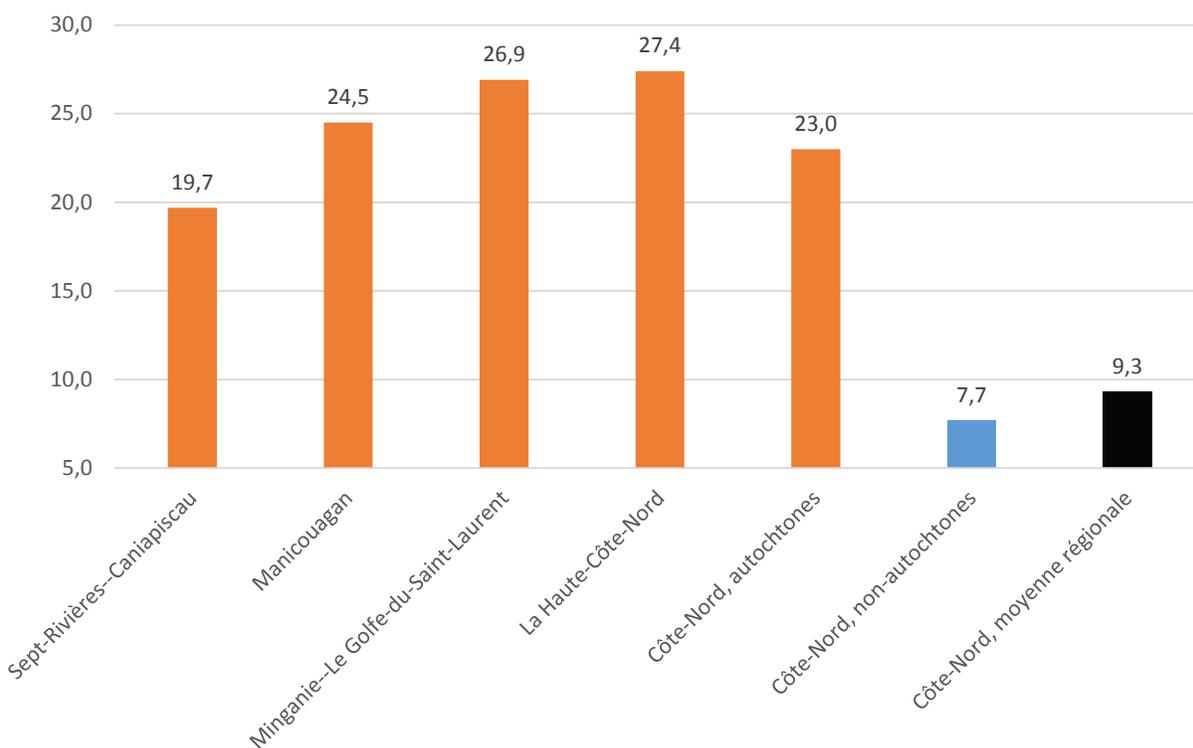


Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages*, 2011.

Le taux de chômage illustre aussi les difficultés rencontrées par les Premières Nations pour se maintenir sur le marché du travail ou accéder à un emploi. Il est estimé à 23 % (figure 35) pour l'ensemble des autochtones de la Côte-Nord, allant d'un minimum de 19,7 % à plus de 27 %.



**Figure 35 Taux de chômage des autochtones, selon la MRC et ensemble de la région, Côte-Nord, 2011**



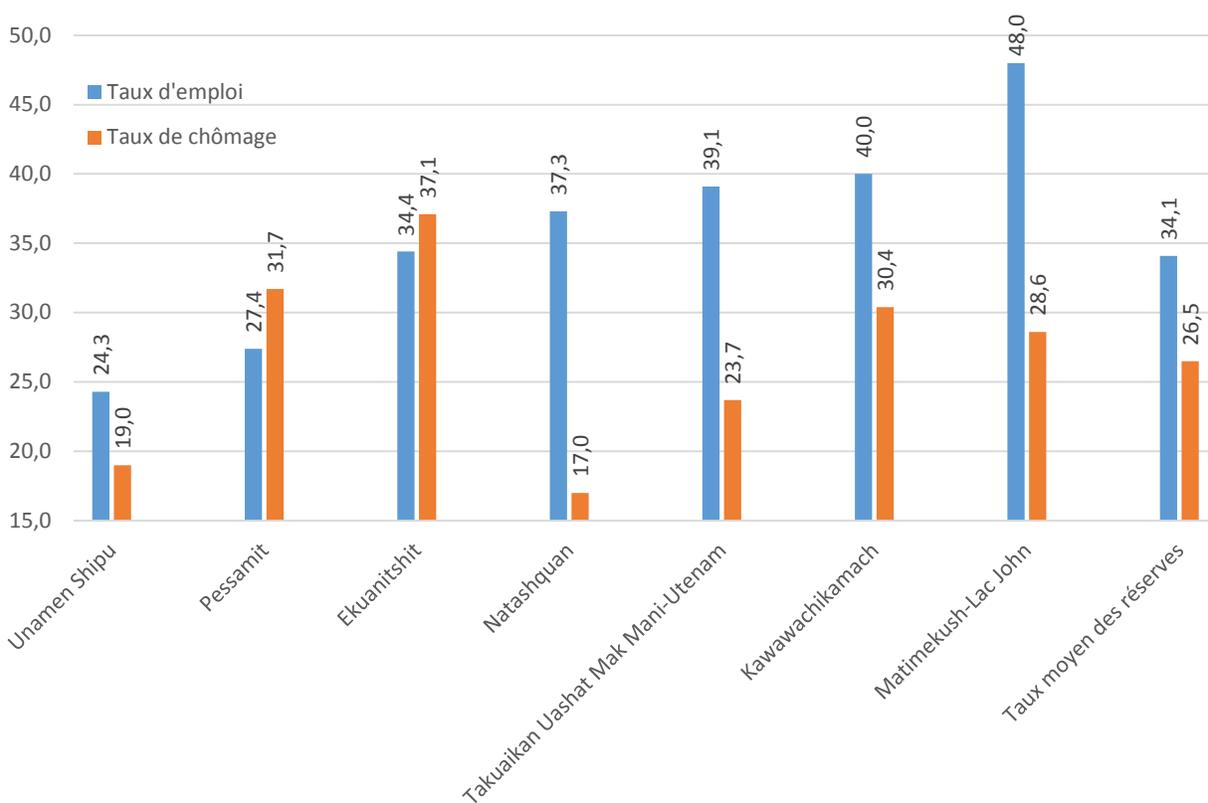
Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages*, 2011.

Les 10 235 personnes des Premières Nations de la Côte-Nord vivent principalement sur des réserves (8 795) et celles qui vivent hors réserves (1 440) se retrouvent dans des régions rurales ou de petits centres urbains. Une forte proportion d'entre elles n'a aucun diplôme (60,9 %) et très peu atteignent le niveau universitaire (3,2 %). Plus de 4 personnes sur 5 ont des revenus inférieurs à 20 000 \$ (61,8 %). Leur revenu moyen (55,1 %) ou médian (45,7 %) tournent autour de la moitié du revenu des non-autochtones.

Sur les réserves indiennes de la Côte-Nord, les données, disponibles pour 7 d'entre elles sur 9, permettent de constater la situation du marché du travail est particulièrement éprouvante dans les réserves d'Unamen Shipu (ou La Romaine, taux d'emploi de 24,3 %, figure 36, taux de chômage de 19 % et taux d'activité de 30 %), de Pessamit (ou Betsiamites, taux d'emploi de 27,4 %) et d'Ekuanitshit (ou Mingan, taux d'emploi de 34,4 %). En moyenne, sur ces sept réserves le taux d'emploi (34,1 %) dépasse à peine le tiers de la population de 15 ans et plus et le chômage (26,5 %) touche plus du quart de la population active.



**Figure 36 Taux d'emploi et de chômage selon la réserve indienne, Côte-Nord, 2011**



Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages*, 2011.

#### 4.2.4 Montérégie

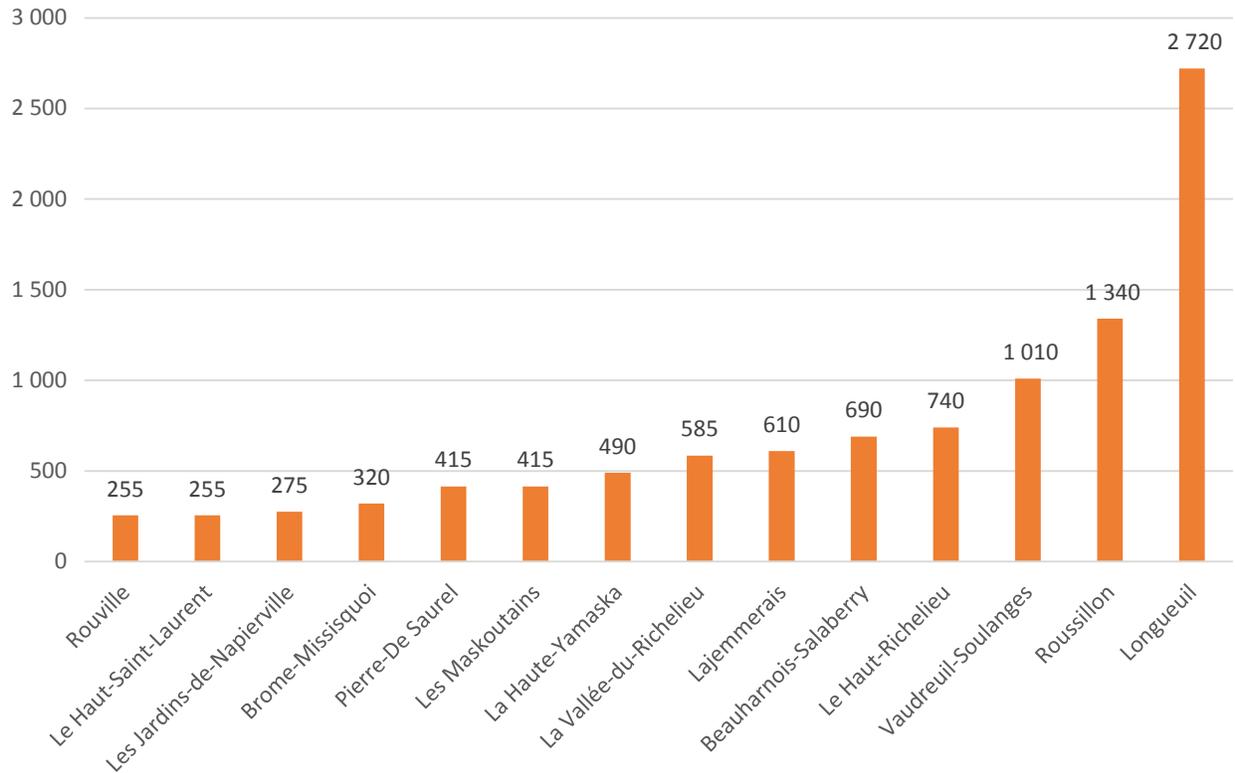
Deux des plus importantes réserves des Premières Nations sont situées en Montérégie, soit Kahnawake (sur les 10 336 Mohawks identifiés à cette réserve, 7 745 vivent sur la réserve et 2 591 hors réserve en 2012, selon le Secrétariat aux affaires autochtones) et Akwesasne (5 528 personnes, dont 5 423 sur la réserve). Mais, étant donné que ces deux réserves font partie de celles ayant refusé de répondre à l'ENM en 2011, aucune information n'est disponible sur les caractéristiques socio-économiques et les indicateurs du marché du travail de ces deux entités. Le biais qui en résulte pour la Montérégie rend l'analyse applicable uniquement aux autochtones hors réserve de cette région.

En dépit de cette limite et de ce sous-dénombrement, la Montérégie arrive au troisième rang pour le nombre de PNI au Québec (7 690, dont 7 450 Premières Nations et 240 Inuit). Si les Premières Nations des deux réserves étaient incluses, cette région deviendrait la deuxième en importance pour le nombre de PNI au Québec, devancée par le Nord-du-Québec.

La population autochtone de 15 ans et plus y est estimée à 10 180 personnes en 2011, dont 6 275 sont des Premières Nations, toutes hors réserve, et 3 095 des Métis auxquelles s'ajoutent 215 Inuit. Trois MRC sur les 14 concentrent la moitié de cette population : Longueuil (2 720), le Roussillon (1 340) et Vaudreuil-Soulanges (1 010).



**Figure 37 Population autochtone de 15 ans et plus selon la MRC, Montérégie, 2011**



Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages*, 2011.

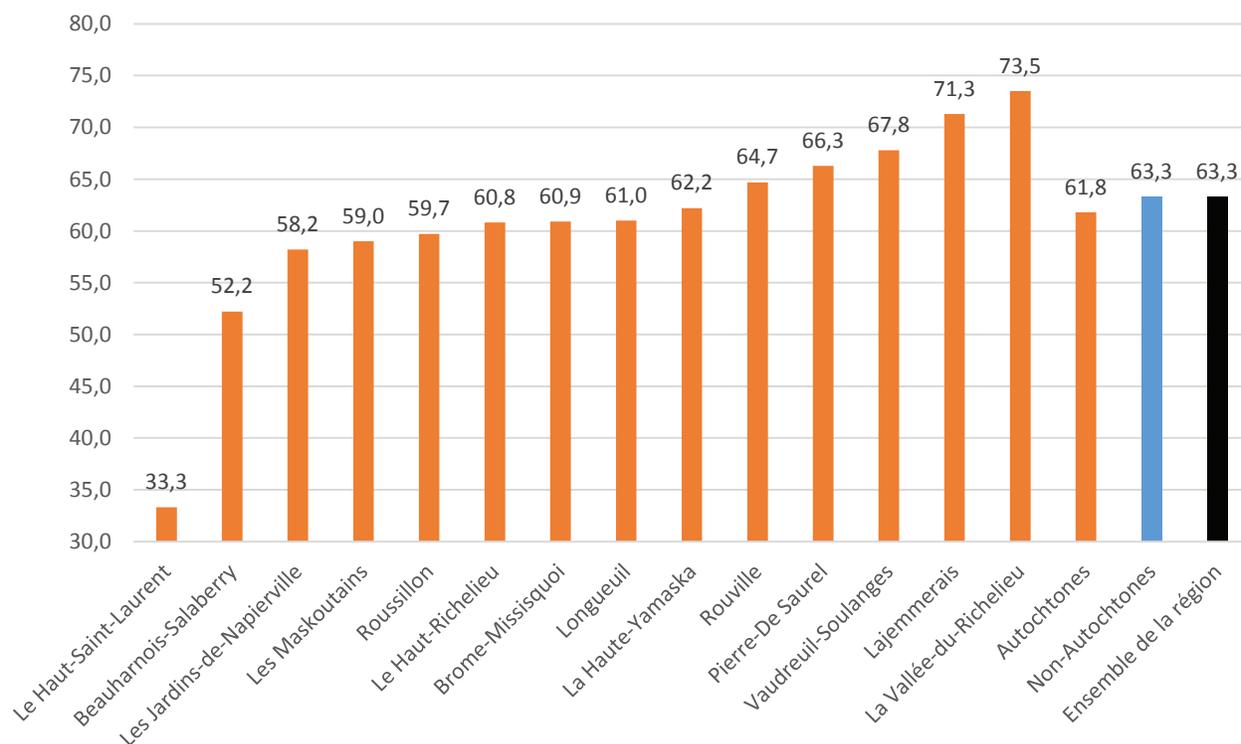
La proportion de personnes ayant entre 15 et 44 ans est plus élevée parmi les autochtones (50,8 %) et les Premières Nations (50,9 %) que parmi l'ensemble de la population (45,9 %). Les femmes autochtones (53 %) et celles des Premières Nations (54 %) forment une plus grande part de la population de 15 ans et plus que l'ensemble des femmes de la région (51 %).

Sur le plan de la scolarité, les autochtones (27,3 % n'ont aucun diplôme) et les Premières Nations (26,5 %) sont relativement peu scolarisés comparativement à la moyenne régionale (21,7 %). La main-d'œuvre plus qualifiée est deux fois plus rare parmi les autochtones (9,2 % ont un diplôme universitaire) et les Premières Nations (7,9 %) que parmi l'ensemble de la population (16,8 %).

Les indicateurs du marché du travail, le taux d'emploi, d'activité et de chômage, présentent peu d'écart entre les autochtones et les non-autochtones. Ainsi, le taux d'emploi des autochtones (61,8 %, figure 38) n'est qu'à 1,5 point de pourcentage d'écart avec les non-autochtones (63,3 %). Sur les trois MRC, qui ont le plus d'autochtones, deux d'entre elles ont des taux d'emploi inférieurs à la moyenne régionale (63,3 %), soit Longueuil (taux d'emploi de 61 %) et le Roussillon (59,7 %) alors que Vaudreuil-Soulanges (67,8 %) se situe au-dessus. Si les indicateurs du marché du travail pour les autochtones de ces trois MRC sont comparés à la moyenne de leur MRC, à Longueuil (taux d'emploi des autochtones 61 % comparé 60,2 % pour la moyenne de la MRC), les faibles écarts sont à l'avantage des autochtones, alors que c'est l'inverse pour les deux autres MRC, où les écarts sont plus importants; dans le Roussillon (59,7 % comparé à 69 %) et dans Vaudreuil-Soulanges (67,8 % comparé à 68,9 %).



**Figure 38 Taux d'emploi selon la MRC et l'identité autochtone, Montérégie, 2011**



Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages, 2011*.

Les autochtones de la Montérégie gagnent un revenu qui se situe entre 82,9 % (revenu moyen de 32 115 \$ comparé à 38 751 \$) et 84,6 % (revenu médian de 26 191 \$ comparé à 30 955 \$) du revenu de l'ensemble de la population régionale. Pour les Premières Nations uniquement, les pourcentages correspondants sont encore plus faibles (80,9 % et 82,1 %). Près de la moitié des autochtones (49 %) et des Premières Nations (49,8 %) touchent un revenu inférieur à 25 000 \$, alors que cette proportion est plus faible parmi l'ensemble de la population (41,7 %). Pour les revenus supérieurs à 35 000 \$, un peu du tiers des autochtones (35,1 %) et des Premières Nations (35,8 %) se retrouvent dans ces paliers de revenus alors que la proportion équivalente pour la Montérégie est de 44,1 %.

Les secteurs d'activité économique dans lesquels les autochtones travaillent principalement comprennent le commerce de détail (13,7 % comparé à 12,7 % pour l'ensemble de la population), l'hébergement et la restauration (7,5 % comparé à 5,7 %), les administrations publiques (6,3 % comparé à 5,5 %), dans lesquels ils sont davantage présents que l'ensemble de la population. D'autres secteurs comme la fabrication (12,1 % comparé à 13,7 %) et la santé (10,7 % comparé à 11 %) font aussi partie des secteurs importants d'emploi pour les autochtones.



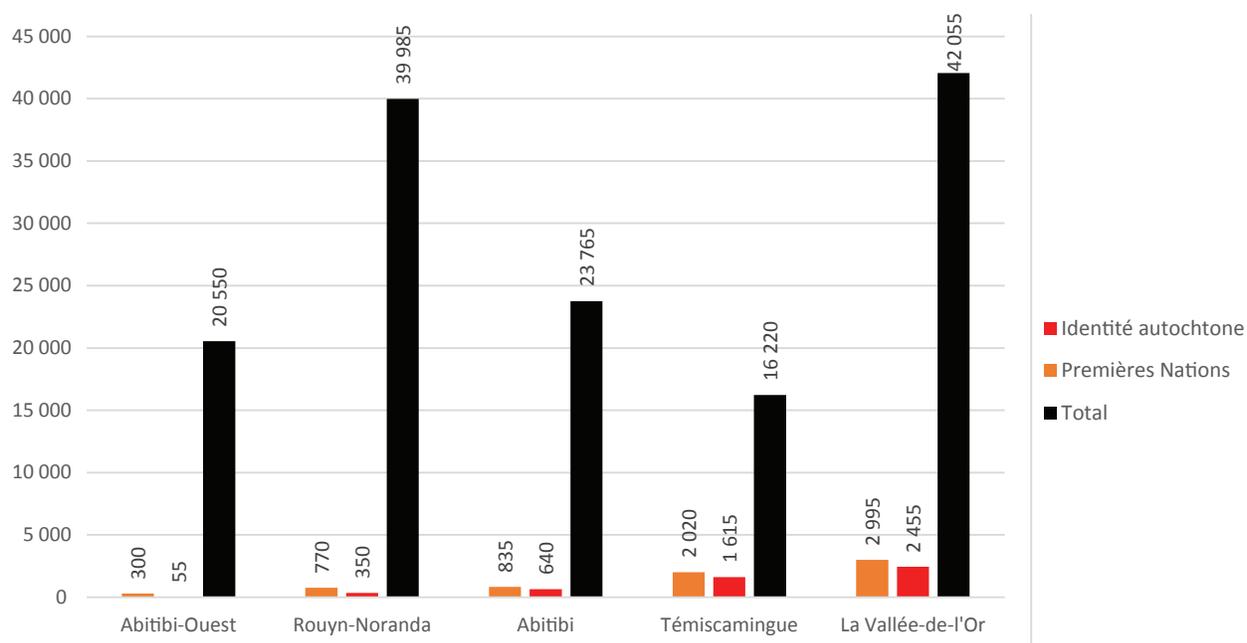
## 4.2.5 Abitibi-Témiscamingue

La région de l'Abitibi-Témiscamingue représente 1,8 % de la population du Québec en 2011, avec sa population alors estimée à 142 580 personnes. Les PNI, qui y résident soit 5 135 personnes, représentent 5,4 % de toutes les PNI du Québec et 3,6 % de la population régionale, soit la troisième concentration régionale en importance au Québec. À ces PNI s'ajoutent 1 605 Métis, pour former une population autochtone totale de 6 930 personnes.

Les deux tiers des Premières Nations (3 290<sup>27</sup> personnes sur 5 105) vivent sur une réserve, et celles-ci regroupent environ 2 090 personnes de 15 ans et plus (sur 3 315 personnes de 15 ans et plus). Certaines informations portant sur cinq réserves de l'Abitibi-Témiscamingue permettent de cerner d'un peu plus près la situation de 1 895 personnes des Premières Nations, ayant 15 ans et plus.

Les Premières Nations sont concentrées dans la MRC de la Vallée-de-l'Or (2 455, figure 39) et dans celle de Témiscamingue (1 615). Un peu plus de mille autres sont réparties dans les trois autres MRC.

**Figure 39 Répartition de la population autochtone et des Premières Nations selon la MRC, région de l'Abitibi-Témiscamingue**



Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages, 2011*.

La faible scolarité des Premières Nations touche une grande part de cette population, 53,6 % n'ayant pas de diplôme. L'équivalent régional est de 30,5 %. Pour les plus scolarisés, soit ceux ayant un diplôme universitaire, la part des Premières Nations (4,8 %) est la moitié moindre que celle de la population régionale (10,8 %).

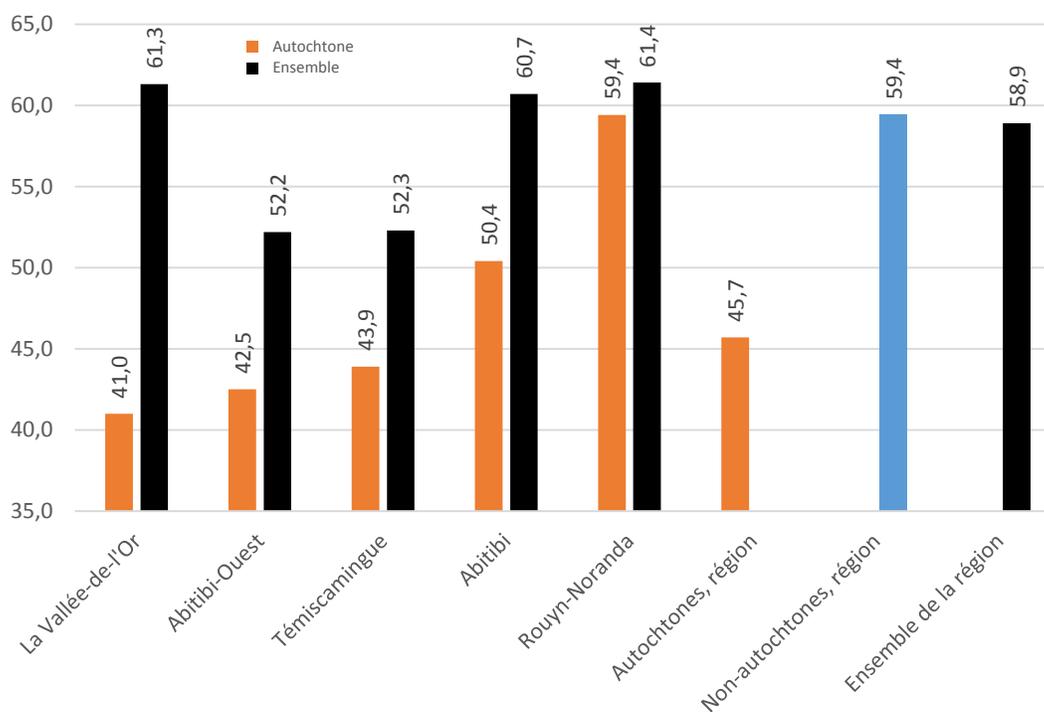
27. Selon le Secrétariat, l'Abitibi-Témiscamingue recense 3 926 personnes des Premières Nations sur réserve en 2012.



Cette population se caractérise aussi par sa jeunesse, puisqu'elle compte parmi les 15 ans et plus, une proportion des deux tiers (63,9 %) qui ont moins de 45 ans; dans la région, la proportion équivalente est 44,6 %. Pratiquement autant de femmes (49,4 %) que d'hommes ont 15 ans et plus parmi les Premières Nations, et cette part est quasi-identique à celle de la région (49,5 %).

Un écart important, soit 13,2 points de pourcentage sépare le taux d'emploi des autochtones (45,7 %, figure 40) des non-autochtones (58,9 %) dans la région. Dans la Vallée-de-l' Or, l'écart atteint près de 20 points de pourcentage et 8,4 points dans la MRC de Témiscamingue, et dans ces deux MRC le taux d'emploi des autochtones est inférieur à la moyenne régionale des autochtones. Pour les Premières Nations sur réserves (taux d'emploi de 33,5 %, figure 41, et taux de chômage de 33,3 %), les écarts sont encore plus prononcés.

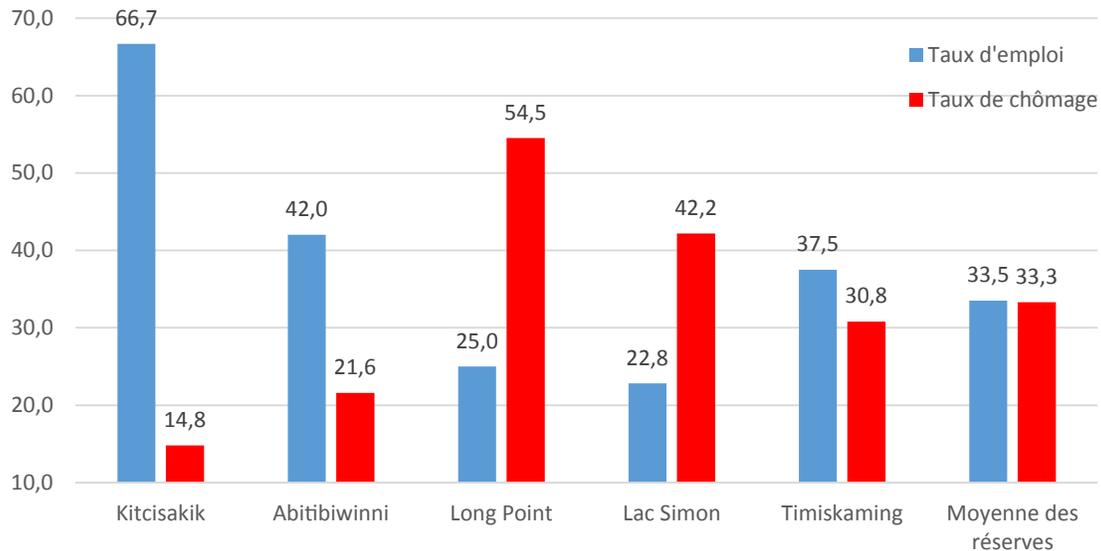
**Figure 40 Taux d'emploi selon la MRC et l'identité autochtone, région de l'Abitibi-Témiscamingue, 2011**



Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages*, 2011.



**Figure 41 Taux d'emploi et de chômage dans les réserves indiennes, région de l'Abitibi-Témiscamingue, 2011**



Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages, 2011*.

Les principaux secteurs d'emploi des autochtones dans la région sont l'administration publique (26,3 % comparé à 6,5 % pour non-autochtones), les soins de santé (17,3 % comparé à 13,1%), dans lesquels ils sont davantage présents que les non-autochtones; le commerce de détail (9,9 % comparé à 12,6 %) et l'extraction minière (6,9 % comparé à 9,6 %) concentrent relativement moins d'autochtones que de non-autochtones.

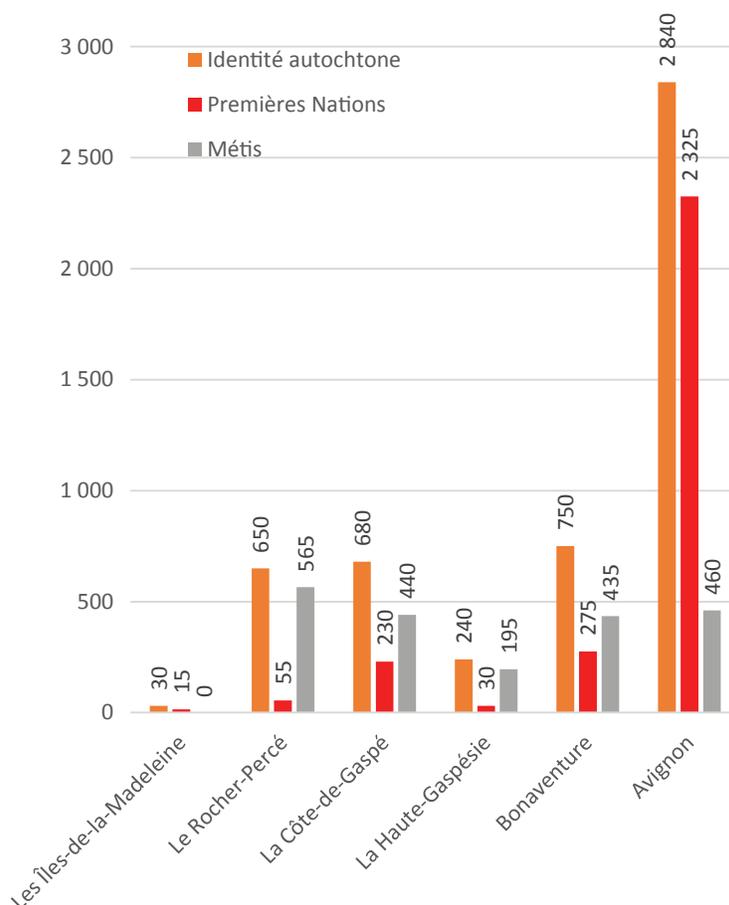
#### 4.2.6 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, qui compte une population de 91 950 en 2011, les autochtones ont une présence importante sur le territoire. Estimée à 5 200, les autochtones représentent une part de 5,6 % de la population de la région, les Premières Nations (2 940) en composant le contingent le plus important avec les Métis (2 115). Les Premières Nations sont localisées pour plus des trois-quarts sur une des trois réserves (2 240), soit Listuguj (1 570 Premières Nations sur une population totale de 1 720) et Gesgapegiag (665 Premières Nations sur une population totale de 705) dans la MRC d'Avignon; Gespeg, située dans la MRC de la Côte-de-Gaspé et sur laquelle aucune information détaillée n'est disponible (population de 643 selon le Secrétariat), fait aussi partie de cet univers. Pour deux d'entre elles, l'ENM publie de l'information mais les taux globaux de non-réponse sont élevés (25,2 % à Listuguj et 34,8 % à Gesgapegiag) comme dans l'ensemble de la région (27,8 %), ce qui rend l'interprétation des informations accessibles dépendante de la variabilité des estimés recueillis.

Une MRC, Avignon, concentre la plus grande part des autochtones (2 840), principalement des Premières Nations (2 325, figure 42). Les autres Premières Nations sont établies dans les MRC de Bonaventure (275) et de la Côte-de-Gaspé (230).



**Figure 42 Répartition de la population totale des autochtones, Premières Nations et des Métis selon la MRC, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2011**



Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages, 2011*.

Les femmes des Premières Nations représentent une part de 53,1% de la population totale, et lorsqu'elles ont 15 ans ou plus, leur part est encore plus élevée (54,1%) et se situe au-dessus de la moyenne régionale (50,8% dans la population totale et 51,2%, pour la population de 15ans et plus.)

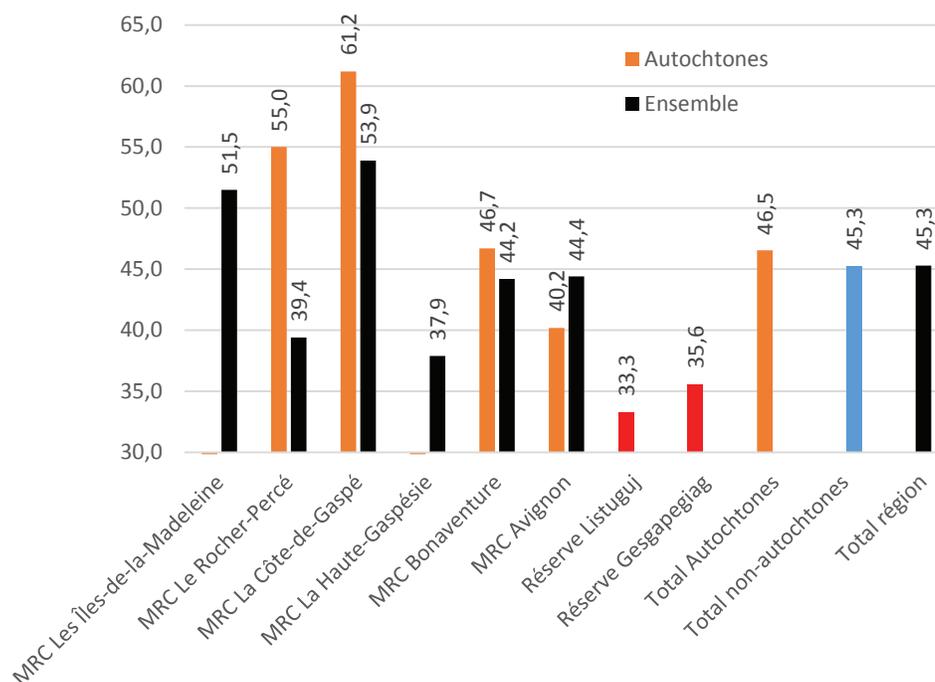
Les Premières Nations, qui ont 15 ans ou plus, sont relativement plus jeunes (53,6% ont entre 15 et 44 ans comparé à 35,3% pour l'ensemble de la population) et aussi regroupent relativement moins de personnes plus âgées (38,3% ont 45 ans et plus comparé à 47,7%).

La faible scolarité (37,1% n'ont pas de diplôme parmi les Premières Nations, comparé à 35,2% pour l'ensemble de la population) est aussi une caractéristique parmi la population de la région. Au niveau universitaire, la population compte peu de diplômés parmi les Premières Nations (5,6%), ce qui représente un écart de trois points de pourcentage par rapport à l'ensemble de la population (8,6%).



La région avait enregistré un des plus faibles taux d'emploi au Québec en 2011, soit 45,3 % (figure 43) et les autochtones, notamment ceux qui sont dans la MRC d'Avignon (taux d'emploi des autochtones, 40,2 %, comparé à 44,4 % dans l'ensemble de la MRC). Les Premières Nations dans les deux réserves enregistrent des taux encore plus bas (33,3 % à Listuguj et 35,6 % à Gesgapegiag) et leur taux de chômage est très élevé (38,6 % et 35,6 % respectivement). Ces données, dont la précision est toutefois entachée d'une marge d'erreur importante, illustre l'ampleur des déficits d'emploi qui se retrouvent dans la région, qui touchent non seulement les Premières Nations mais aussi l'ensemble de la population de la région.

**Figure 43 Taux d'emploi selon l'identité autochtone, la MRC et la réserve indienne, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2011**



Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages, 2011*.

Les faibles revenus des Premières Nations, dont le revenu médian était estimé à 15 931 \$ en 2010, atteint à peine les deux tiers (68,2 %) du revenu médian régional (23 368 \$).

Les principaux secteurs d'activité des autochtones de la région sont l'administration publique (22,4 % comparé à 7,6 %) les soins de santé



## CONCLUSION

Les conclusions de l'étude précédente de 2013 demeurent encore d'actualité. Celles-ci avaient mis en évidence les difficultés pour les Premières Nations et les Inuit d'intégrer le marché du travail, d'accéder à un emploi de qualité et de se maintenir en emploi. La croissance démographique très rapide, le faible de niveau scolaire, couplé à un taux de décrochage scolaire élevé et à un faible taux de diplomation, les barrières de la langue et l'isolement dans des régions éloignées ont été identifiés comme des facteurs explicatifs importants des écarts observés sur le marché du travail entre les autochtones et les non-autochtones. À ce sujet, Matthew Calver rappelle que «*Les barrières socio-économiques auxquelles la population autochtone du Canada fait face sont bien documentées. Quelques-unes sont de nature structurelle comme l'éloignement géographique. D'autres sont d'origine culturelle, comme les différences linguistiques et les pensionnats. L'histoire et les politiques gouvernementales y ont aussi contribué de manière importante. Ces facteurs combinés contribuent à expliquer les raisons pour lesquelles cette tâche d'améliorer le bien-être économique des autochtones s'avère aussi ardue*»<sup>28</sup>. Une autre publication fait aussi état de ces difficultés auxquelles s'ajoutent celles-ci :

*« Les signataires d'entente autochtone se butent toujours à des problèmes tels que le manque de débouchés dans les collectivités éloignées; l'instabilité du secteur des ressources naturelles; le faible niveau de scolarité ou de compétences essentielles de la population ciblée; les mauvaises perceptions des employeurs à l'égard de l'embauche des Autochtones. De plus, même si les employeurs et les établissements d'enseignement ont travaillé avec les signataires d'entente pour dénicher des débouchés d'emploi et des activités de formation axées sur la demande locale, le manque de données justes et à jour sur le marché local de l'emploi a restreint leur aptitude à prévoir avec précision les débouchés d'emploi demandés »<sup>29</sup>.*

Cette nouvelle étude rafraîchit le portrait précédent en intégrant les résultats de l'*Enquête nationale auprès des ménages de 2011* et en ajoutant les dernières informations disponibles de l'*Enquête sur la population active* sur l'état récent du marché du travail jusqu'en 2015. Elle remet en évidence la faible scolarité des nations autochtones, la surconcentration et la sous concentration dans certains secteurs d'activité économique, les emplois requérant moins de compétences qui sont davantage occupés par les autochtones, la pauvreté endémique et les bas revenus, autant d'éléments ou de barrières systémiques qui ont peu évolué dans le temps.

Les faibles progrès enregistrés entre 2006 et 2011 et les impacts négatifs reliés à l'évolution économique des dernières années, notamment dans le secteur des ressources naturelles, et dans les administrations gouvernementales, dont les dépenses sont réduites, qui limitent les capacités d'intervention, s'accompagnent d'une démographie toujours galopante et ne favorisent pas une réduction des écarts entre les autochtones et les non-autochtones sur le marché du travail.

---

28. Traduction du texte de Calver, Matthew, *Closing the Aboriginal Education Gap in Canada: The Impact n Employment, GDP, and Labour Productivity*.

29. Ressources humaines et Développement des compétences Canada, *Bulletin du marché du travail autochtone*, printemps 2015, volume 4 édition 1.



Des difficultés supplémentaires ont entravé la fiabilité des analyses, particulièrement aux niveaux local et régional, alors que les données disponibles publiées pour 2011 affichent une moins grande qualité que celles colligées au recensement de 2006, rendant les comparaisons historiques et l'évaluation des tendances plus complexes à déceler.

Afin d'améliorer les analyses, trois autres régions administratives sont venues s'ajouter au portrait précédent, ce qui a étendu la couverture du rapport au niveau régional et permettra éventuellement d'élargir la portée des stratégies déployées. Les principales réserves des Premières Nations ont aussi été documentées, ce qui précise l'ampleur des écarts constatés au niveau de chaque région. Mais, des difficultés persistent, car le sous-dénombrement et les refus de répondre de sept réserves pèsent lourd sur la qualité des données et biaisent la qualité des constats.

Cette étude s'est inscrite à un moment tournant du rapport de la Commission de Vérité et Réconciliation auquel le gouvernement fédéral a promis de mettre en œuvre ses 94 recommandations. Dans sa déclaration du 15 décembre 2015, le Premier Ministre du Canada indiquait : *« Nous allons, en partenariat avec les communautés autochtones, les provinces, les territoires et d'autres partenaires essentiels, mettre intégralement en œuvre les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, en commençant par donner suite à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones »*. Quelques-unes de ces recommandations, inscrites dans ce rapport de la Commission, concernent les stratégies qui seront nécessaires pour améliorer la situation des autochtones sur le marché du travail :

*« 7) Nous demandons au gouvernement fédéral d'élaborer, de concert avec les groupes autochtones, une stratégie conjointe pour combler les écarts en matière d'éducation et d'emploi entre les Canadiens autochtones et les Canadiens non autochtones.*

...

*10) Nous demandons au gouvernement fédéral d'élaborer de nouvelles dispositions législatives sur l'éducation des Autochtones, avec la pleine participation et le consentement éclairé des peuples autochtones. Plus précisément, nous demandons à ce que ces dispositions comprennent un engagement à l'égard d'un financement suffisant et intègrent des principes qui se traduisent par la réalisation de ce qui suit :*

- i. fournir un financement suffisant pour combler les écarts mentionnés sur le plan des niveaux de scolarisation en une génération;*
- ii. améliorer les niveaux de scolarisation et les taux de réussite;*
- iii. élaborer des programmes d'études adaptés à la culture;*
- iv. protéger le droit d'utiliser les langues autochtones, y compris en ce qui touche l'enseignement de telles langues dans le cadre de cours crédités;*
- v. voir à ce que les parents et la collectivité puissent assumer la responsabilité et le contrôle du système scolaire qui les concerne, et à ce qu'ils soient tenus de rendre des comptes à cet égard, de manière semblable à la situation des parents dans le système scolaire public;*
- vi. permettre aux parents de participer pleinement à l'éducation de leurs enfants;*
- vii. respecter et honorer les relations découlant des traités.*



43) Nous demandons aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux de même qu'aux administrations municipales d'adopter et de mettre en œuvre la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones dans le cadre de la réconciliation.

92) Nous demandons au secteur des entreprises du Canada d'adopter la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones en tant que cadre de réconciliation et d'appliquer les normes et les principes qui s'y rattachent dans le cadre des politiques organisationnelles et des principales activités opérationnelles touchant les peuples autochtones, leurs terres et leurs ressources; les mesures demandées comprennent, mais sans s'y limiter, les suivantes :

i. s'engager à tenir des consultations significatives, établir des relations respectueuses et obtenir le consentement libre, préalable et éclairé des peuples autochtones avant de lancer des projets de développement économique;

ii. veiller à ce que les peuples autochtones aient un accès équitable aux emplois, à la formation et aux possibilités de formation dans le secteur des entreprises et à ce que les collectivités autochtones retirent des avantages à long terme des projets de développement économique<sup>30</sup>. »

Cette Déclaration des Nations Unies, à laquelle la Commission fait référence, contient aussi quelques articles concernant les problématiques à résoudre en termes d'éducation et d'emploi. Celles-ci sont formulées ainsi :

*Article 20 1. Les peuples autochtones ont le droit de conserver et de développer leurs systèmes ou institutions politiques, économiques et sociaux, de disposer en toute sécurité de leurs propres moyens de subsistance et de développement et de se livrer librement à toutes leurs activités économiques, traditionnelles et autres.*

*Article 21 1. Les peuples autochtones ont droit, sans discrimination d'aucune sorte, à l'amélioration de leur situation économique et sociale, notamment dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, de la formation et de la reconversion professionnelle, du logement, de l'assainissement, de la santé et de la sécurité sociale.*

*2. Les États prennent des mesures efficaces et, selon qu'il conviendra, des mesures spéciales pour assurer une amélioration continue de la situation économique et sociale des peuples autochtones. Une attention particulière est accordée aux droits et aux besoins particuliers des anciens, des femmes, des jeunes, des enfants et des personnes handicapées autochtones<sup>31</sup>.*

La Commission Vérité et Réconciliation avait aussi indiqué dans un précédent rapport que des actions seraient requises pour corriger des trajectoires historiques qui ont contribué à mener à des situations de pauvreté et d'exclusion: « *La pauvreté et les problèmes sociaux connexes qui affligent de nombreuses collectivités autochtones peuvent être reliés aux carences du régime des pensionnats indiens. Surmonter ces séquelles exigera un système d'éducation autochtone qui satisfait les besoins des élèves autochtones et qui respecte les parents, les familles et les cultures autochtones.*

---

30. Commission Vérité et Réconciliation, *Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir*, sommaire du rapport final.

31. Nations Unies, *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*.



4) *La réconciliation exige des actions constructives pour aborder l'héritage permanent du colonialisme qui a eu des répercussions dévastatrices sur l'éducation, les cultures et les langues, la santé, le bien-être de l'enfance, l'administration de la justice, les possibilités économiques et la prospérité des peuples autochtones.*

5) *La réconciliation doit créer une société plus équitable et inclusive en comblant les écarts relatifs aux résultats sur les plans sociaux, économiques et de la santé qui existent entre les Canadiens autochtones et non autochtones.*

Les constats faits dans cette étude rejoignent ceux faits par plusieurs études canadiennes et indiquent que les écarts persistants entre autochtones et non-autochtones nécessitent des stratégies à plusieurs volets, impliquant de nombreux partenaires, pour parvenir à résoudre ces problématiques complexes. Comme le soulignait le rapporteur spécial des Nations Unies, James Anaya, les mesures actuelles demeurent insuffisantes et suggèrent de hausser les priorités accordées au règlement de cette situation :

*« The numerous initiatives that have been taken at the federal and provincial/territorial levels to address the problems faced by indigenous peoples have been insufficient. Aboriginal peoples' concerns and well-being merit higher priority at all levels and within all branches of government, and across all departments. Concerted measures, based on mutual understanding and real partnership with aboriginal peoples, through their own representative institutions, are vital to establishing long-term solutions. To that end, it is necessary for Canada to arrive at a common understanding with aboriginal peoples of objectives and goals that are based on full respect for their constitutional, treaty and internationally-recognized rights.*

*82. The United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples, which has been endorsed by Canada, provides a common framework within which the issues faced by indigenous peoples in the country can be addressed<sup>32</sup> ».*

Un autre rapport récent de l'ONU, sur l'application par le Canada de la *Convention internationale des droits économiques, sociaux et culturels*, est venu appuyer cette position de James Anaya et propose plusieurs pistes d'interventions pour éliminer les barrières rencontrées par les autochtones. Les recommandations de l'ONU touchent principalement la discrimination, la violence, l'application de la Charte, la participation aux projets de développement sur leurs territoires, la réduction des disparités en termes d'éducation, de logement et de services de santé et de services sociaux, le financement adéquat de leurs besoins, l'équité en emploi, l'application des recommandations de la Commission Vérité et Réconciliation et la protection des langues autochtones<sup>33</sup>.

---

32. United Nations, *Report of the Special Rapporteur on the rights of indigenous peoples, James Anaya Addendum*, 2014.

33. Committee on Economic, Social and Cultural Rights, *Concluding observations on the sixth periodic report of Canada*, ONU, mars 2016, 17 p.



## BIBLIOGRAPHIE

Abele, Frances et Selena Delic, *Aboriginal Youth Employment in Northern Canada*, Carleton Centre for Community Innovation, janvier 2014, 21 p.

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, *2012 Aboriginal Peoples Survey Gender Differences in Inuit Education and Employment*, 2015, 4 p.

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, *2012 Aboriginal Peoples Survey Gender Differences in Off-Reserve First Nations Education and Employment*, 2015, 4 p.

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, *Données démographiques sur les Autochtones*, mai 2013, 14 p.

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, *Fiche d'information : Enquête nationale auprès des ménages de 2011, données démographiques, niveau de scolarité et résultats sur le marché du travail des Autochtones*, site web, septembre 2015, 3 p.

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, *L'indice du bien-être des collectivités (IBC) : détails méthodologiques*, site web, 6 p.

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, *The Aboriginal Peoples Survey at a Glance : Preliminary Findings on Education and Employment Outcomes*, 2014, 4 p.

Bougie, E., Kelly-Scott, K. et Arriagada, P., *Expériences au chapitre de l'éducation et de l'emploi des Premières Nations vivant hors réserves, des Inuit et des Métis : certains résultats de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2012*, n° 89-563-X-001, novembre 2013, 83 p.

Calver, Matthew, *Closing the Aboriginal Education Gap in Canada : Assessing Progress and Estimating the Economic Benefits*, Centre for the Study of Living Standards, juin 2015, 175 p.

Calver, Matthew, *The Impact on Employment, GDP, and Labour Productivity*, « International Productivity Monitor », printemps 2015, 20 p.

Commission de vérité et réconciliation du Canada, *Ce que nous avons retenu : les principes de la vérité et de la réconciliation*, 2015, 210 p.

Commission Vérité et Réconciliation, *Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir*, sommaire du rapport final, 2015, 331 p.

Conseil national de développement économique des Autochtones, *Rapport d'étape sur l'évolution de l'économie des Autochtones*, 2015, 92 p.

Conseil national de développement économique des Autochtones, *Rapport d'analyse comparative de l'économie des Autochtones, Indicateur principal 1 : emploi*, juin 2013, 60 p.



DePratto, Brian, *Aboriginal Women Outperforming in Labour Markets*, TD Economics, juillet 2015, 6 p.

Duhaime, G., Lévesque, S., et Caron, A., *Nunavik in Figures 2015, Full Version*, Université Laval, 2<sup>e</sup> trimestre de 2015, 133 p.

Emploi-Québec du Nord-du-Québec, *Plan d'action régional 2015-2016*, 2015, 25 p.

Emploi-Québec du Nord-du-Québec, *Profil socio-économique du Nord-du-Québec 2013, volet démographique*, 26 p.

Emploi-Québec, *Plan d'action 2015-2016*, 2015, 40 p.

Environics Institute, *Urban Aboriginal Peoples Study, Montreal Report*, 2011, 80 p.

Fong, Francis, *Employment and Education among Aboriginal Peoples*, TD Economics, octobre 2013, 6 p.

Forum des politiques publiques du Canada, *Building Authentic Partnership : Aboriginal Participation in Major Resource Development Opportunities*, 2012, 40 p.

Gouvernement du Canada, *Cadre fédéral pour le développement économique des autochtones*, Rapport d'étape, juin 2014, 22 p.

Gulati, Sonia, *A Demographic Overview of Aboriginal Peoples in Canada*, TD Economics, mai 2013, 5 p.

Gulati, Sonia, *The Long and Winding Road towards Aboriginal Economic Prosperity*, TD Economics, juin 2015, 20 p.

Kelly-Scott, Karen et Kristina Smith, *Les peuples autochtones : feuillet d'information du Canada*, Statistique Canada, n° 89-656-x2015001, novembre 2015, 10 p.

McKellips, Fanny, *Aboriginal Labour Market Information in Canada :an Overview*, Centre for the Study of Living Standards, octobre 2012, 86 p.

Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, *Statistiques de l'éducation, édition 2014*, 2015, 126 p.

Ministère des Finances Canada, *Un leadership fort*, budget 2015, 594 p.

Nations Unies, *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, mars 2008, 20 p.

Ressources humaines et Développement des compétences Canada, *Bulletin du marché du travail autochtone*, printemps 2015, volume 4 édition 1, 48 p.

Secrétariat aux affaires autochtones, *Les autochtones du Québec*, carte et liste des communautés, 4<sup>e</sup> trimestre de 2011, 2 p.



Secrétariat aux affaires autochtones, *Statistiques des populations autochtones du Québec 2012*, site web, 3p.

Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement, 2011*, n° 98-301-X2011001, 2012, 179 p.

Statistique Canada, *Guide de l'Enquête sur la population active*, n° 71-543-G, 2015, 97 p.

Statistique Canada, *Guide de l'utilisateur de l'ENM*, (Enquête nationale auprès des ménages, 2011), n° 99-001-X2011001, 2013, 25 p.

Statistique Canada, *Guide de référence sur les peuples autochtones*, ENM 2011, n° 99-011-X2011006, 2013, 16 p.

Statistique Canada, *Incompletely Enumerated Indian Reserves and Indian Settlements*, site web, octobre 2015, 2 p.

Statistique Canada, *Le niveau de scolarité des peuples autochtones au Canada*, ENM 2011, n° 99-012-X2011003, 2013, 10 p.

Statistique Canada, *Les peuples autochtones au Canada : Premières Nations, Métis et Inuit*, ENM 2011, n° 99-011-X2011001, 2013, 24 p.

Statistique Canada, *Les peuples autochtones et la langue*, ENM 2011, n° 99-011-X2011003, 2013, 11 p.

Statistique Canada, *Projections de la population selon l'identité autochtone, 2006 à 2031*, n° 91-552-X, décembre 2011, 62 p.

Statistique Canada, *Rapport technique sur les peuples autochtones*, Enquête nationale auprès des ménages, juin 2014, 51 p.

Thomas, Jasmin, *Review of Best Practices in Labour Market Forecasting with an Application to the Canadian Aboriginal Population*, Centre for the Living Standards, octobre 2015, 133 p.

United Nations Special Rapporteur on the Rights of Indigenous Peoples, James Anaya, *Statement upon Conclusion of the Visit to Canada*, octobre 2013, 4 p.

United Nations, Human Rights Council, *Report of the Special Rapporteur on the Rights of Indigenous Peoples, James Anaya*, Addendum, juillet 2014, 22 p.

United Nations, Committee on Economic, Social and Cultural Rights *Concluding observations on the sixth periodic report of Canada*, ONU, mars 2016, 17 p.





# ANNEXE SUR LA PROJECTION DES INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

## Introduction

Pour établir une projection de la population et des principaux indicateurs du marché du travail, soit la population active, l'emploi, les taux de chômage, d'emploi et d'activité, différentes sources externes d'information sur les scénarios macroéconomiques ont servi à encadrer cet exercice. Un lien entre la situation récente et projetée sur le marché du travail pour les Premières Nations et les Inuit (PNI) est aussi établi avec le contexte historique et projeté de l'évolution de la population des PNI. Par la suite deux hypothèses ont été formulées. La première porte sur un léger élargissement des écarts qui se manifeste entre 2011 et 2015 et se maintient entre 2015 et 2018 pour les trois taux (chômage, emploi et activité); la deuxième hypothèse maintient les écarts observés en 2011. La première est celle qui est retenue pour les fins de cette analyse.

## Résultats et observations

Les scénarios économiques consultés pour les années de prévision qui portent sur 2015 et 2018 pour l'ensemble du Québec font état d'une croissance de l'emploi se situant entre 0,6 % et 0,8 % selon les années. Pour les fins de cet exercice, un taux de croissance annuel moyen de l'emploi se situant à 0,7 % par an a servi de base pour l'ensemble du Québec. Ce scénario suppose une lente décélération dans la croissance de l'emploi par rapport à la période 2011-2015 (0,8 % par an).

Le contexte démographique global vient aussi teinter cet exercice, car le Québec assiste au cours de cette période à un ralentissement dans les rythmes de croissance de la population de 15 ans et plus et de la population active. La population de 15 ans augmentera moins rapidement et la population active encore moins. D'un rythme de 0,8 % entre 2011 et 2015, la population de 15 ans et plus évoluera plus lentement à chaque année de 2015 à 2018, soit de 0,6 %.

Ces tendances globales inspirées de ces scénarios se traduiront par une baisse du taux de chômage de 7 %<sup>34</sup> en 2015 à 6,3 % en 2018 (graphique 1). Le taux d'emploi (graphique 2) augmentera de deux dixièmes de point de pourcentage entre 2015 et 2018 et le taux d'activité fléchira d'un dixième de point de pourcentage.

En supposant que ces hypothèses globales se matérialisent, et avec l'introduction de certaines hypothèses relatives à la croissance de la population des PNI, il est possible d'examiner différents scénarios de comportement pour les indicateurs du marché du travail pour les PNI. Dans un premier temps, il est supposé que les tendances observées dans les indicateurs du marché du travail, selon *l'Enquête sur la population active*, entre 2011 et 2015 pour les Premières Nations hors réserve, les Métis et les Inuit qui ne résident pas dans les petites localités nordiques, se prolongeront de 2015 à 2018. Les écarts entre les PNI et l'ensemble de la population continuent de se creuser légèrement. Le taux de chômage passe alors de 15,1% en 2011, à

34. *L'Enquête sur la population active* de Statistique Canada estime le taux de chômage à 7,6 % en 2015 et en 2011, à 7,9 %. *L'Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, estimait le taux de chômage à 7,2 % en 2011. Pour rendre les données comparables à travers le temps, des ajustements ont été introduits et les tendances globales pour 2015 à 2018 sont appliquées à ces données ajustées.

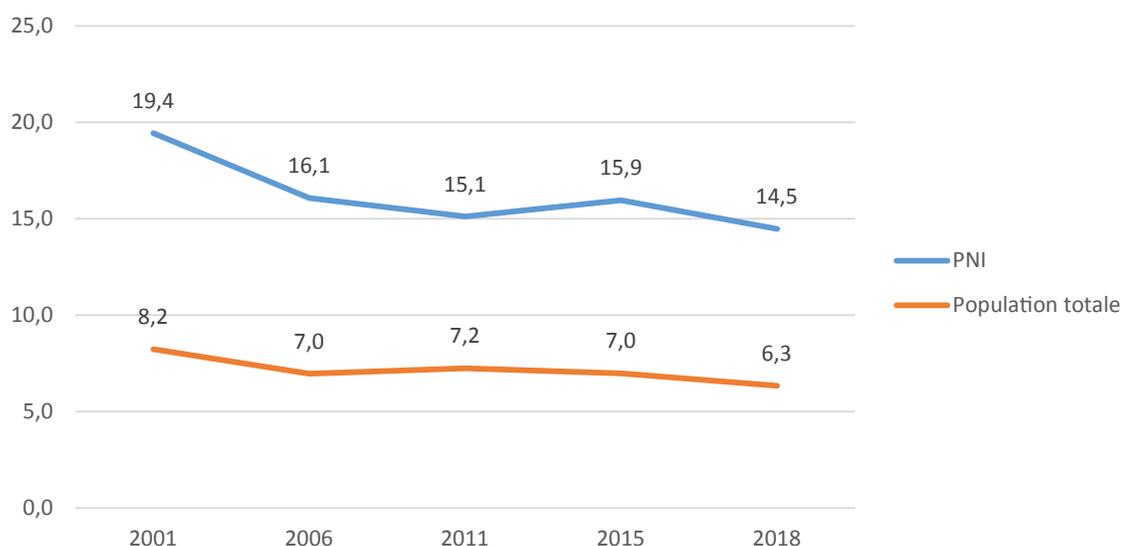


15,9 % en 2015 et redescend à 14,5 % en 2018. L'écart relatif, qui était estimé à 2,1 fois le taux de chômage global en 2011 (15,1 % comparé à 7,2 %) passe à 2,3 en 2015 (15,9 % comparé à 7 %) et se maintient en 2018 à ce niveau (14,5 % comparé à 6,3 %).

Ces tendances dans les indicateurs du marché du travail se font avec une hausse continue et soutenue de la population des PNI, qui progresse à un rythme avoisinant les 4 % par année entre 2011 et 2018. Cette hausse va se refléter dans la part de la population des PNI dans l'ensemble de la population québécoise de 15 ans et plus, celle-ci passe alors de 1,1 % en 2011 à 1,3 % en 2018 (graphique 3).

Une deuxième hypothèse (tableau 1) explore ces tendances en supposant que les écarts relatifs observés en 2011 sont maintenus en 2015 et en 2018. Les taux de chômage sont alors plus bas en 2015 et en 2018.

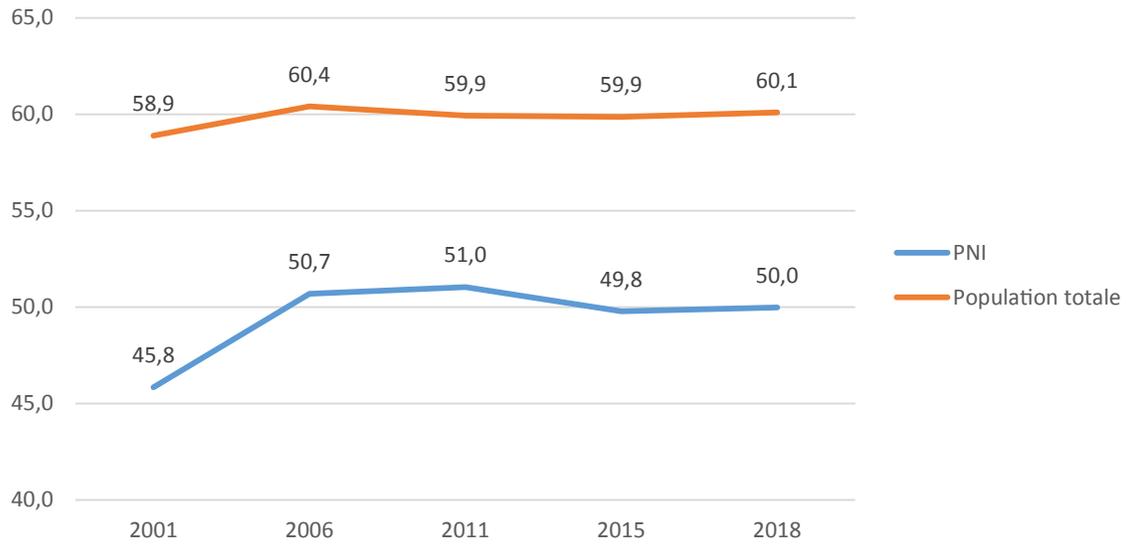
**Graphique 1 Taux de chômage historique (2001, 2006, 2011) et projeté (2015 et 2018) pour les Premières Nations et les Inuit et la population totale, ensemble du Québec**



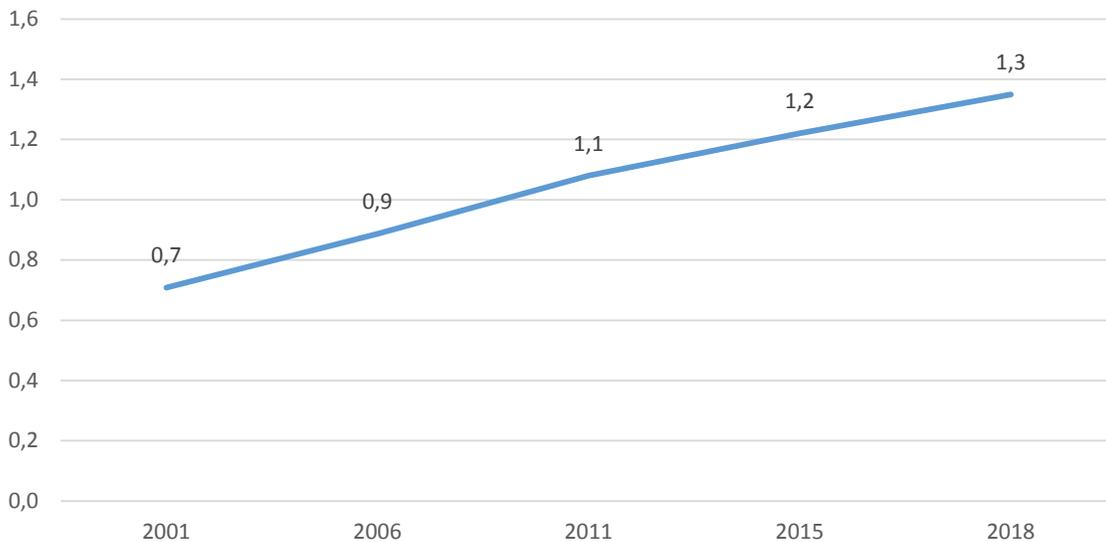
Le taux d'emploi, estimé à 51 % pour les PNI en 2011, se détériore en 2015 pour se fixer à 49,8 % et remonte par la suite pour se fixer à 50 %. Cette évolution traduit alors un léger accroissement de l'écart relatif entre 2011 et 2015 et celui-ci se maintient en 2018. En fait, le taux d'emploi des PNI équivaut à 85,1 % de celui de l'ensemble de la population (51 % comparé à 59,9 % en 2011) et cet écart relatif descend à 83,1 % en 2015 (49,8 % comparé à 59,9 %) et 83,2 % en 2018 (50 % comparé à 60,1 %).



**Graphique 2 Taux d'emploi historique (2001, 2006, 2011) et projeté (2015 et 2018) pour les Premières Nations et les Inuit et la population totale, ensemble du Québec**



**Graphique 3 Part historique (2001, 2006, 2011) et projetée (2015 et 2018) de la population totale de 15 ans et plus pour les Premières Nations et les Inuit, ensemble du Québec**



## Remarque finale

Les projections présentées sont basées sur les plus récents scénarios macroéconomiques disponibles et publiés. Emploi-Québec, qui publie des prévisions à long terme, est en voie de finaliser un nouveau scénario et celui-ci pourrait impliquer des révisions.

D'autre part, l'évolution réelle des tendances, qui se sont produites entre 2011 et 2016, ne sera accessible que vers la fin de 2018, une fois les résultats du nouveau recensement de 2016 publiés. Malgré ces contraintes de données disponibles, cet exercice illustre les difficultés qu'auront à affronter les PNI sur le marché du travail si les interventions publiques ne viennent pas modifier sensiblement le cours de ces tendances.



**Tableau 1 Historique et projection de la population et des principaux indicateurs du marché du travail, Première Nations et Inuit et population totale, 2001 à 2018, ensemble du Québec, selon deux scénarios de projections**

SCENARIO 3 ÉCART STABLE	2001	2006	2011	2015	2018
Population des PNI de 15 ans et plus	41 325	54 860	69 905	81 531	91 711
Population active	23 495	33 125	42 035	48 823	54 755
Emploi	18 940	27 805	35 680	41 560	46 936
Chômage	4 565	5 320	6 350	7 105	7 226
Population inactive	17 830	21 735	27 870	32 708	36 955
Taux de chômage	19,4	16,1	15,1	14,6	13,2
Taux d'activité	56,9	60,4	60,1	59,9	59,7
Taux d'emploi	45,8	50,7	51,0	51,0	51,2
SCENARIO 3A ÉCART AUGMENTE	2001	2006	2011	2015	2018
Population des PNI de 15 ans et plus	41 325	54 860	69 905	81 531	91 711
Population active	23 495	33 125	42 035	47 774	53 579
Emploi	18 940	27 805	35 680	40 584	45 834
Chômage	4 565	5 320	6 350	7 619	7 749
Population inactive	17 830	21 735	27 870	33 757	38 132
Taux de chômage	19,4	16,1	15,1	15,9	14,5
Taux d'activité	56,9	60,4	60,1	58,6	58,4
Taux d'emploi	45,8	50,7	51,0	49,8	50,0
SCENARIO GLOBAL	2001	2006	2011	2015	2018
Population totale 15 ans et plus	5 832 345	6 184 490	6 474 590	6 681 275	6 795 499
Population active	3 742 485	4 015 200	4 183 450	4 299 139	4 359 607
Emploi	3 434 265	3 735 505	3 880 420	3 999 163	4 083 731
Chômage	308 220	279 695	303 025	299 976	275 876
Population inactive	2 089 865	2 169 285	2 291 145	2 382 135	2 435 892
Taux de chômage	8,2	7,0	7,2	7,0	6,3
Taux d'activité	64,2	64,9	64,6	64,3	64,2
Taux d'emploi	58,9	60,4	59,9	59,9	60,1

Source historique : Recensements de 2001, 2006 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011. Projections à l'aide d'hypothèses sur la croissance prévue de la population des PNI, d'informations de l'Enquête sur la population active 2011 à 2015, et de scénarios de prévisions économiques de différents organismes.



## SOURCES D'INFORMATIONS

Banque Nationale du Canada, *Perspectives économiques, Hiver 2016*, 2016, 21 p., Tableau page 20, Perspectives économiques provinciales, 20015-2017.

BMO Capital Markets, *Provincial Economic Outlook, 2014-2017*, Bank of Montreal BMO Capital Markets Economics, Février 2016.

Desjardins Études économiques, *Prévisions économiques et financières 2015-2017, 25 janvier 2016*, 6 p., Tableau 5 Principaux indicateurs économiques, page 5.

Emploi-Québec, *Le marché du travail et l'emploi par industrie au Québec. Perspectives à moyen terme (2013-2017) et à long terme (2013-2022)*, Direction de l'analyse et de l'information sur le marché du travail, 2014, 29 p. Tableau 1, page 22.

Ministère des Finances, Québec, *Faits saillants du budget 2015-2016*, 2015, 2 p., Tableau page 1, perspectives économiques 2014-2016.

Service Canada, région du Québec, *Analyse de l'environnement, Québec, 2015-2017*, Direction d'analyse du marché du travail, 2015, 7 p. Tableau page 7.

Statistique Canada, *Recensements de 2001, 2006 et Enquête nationale auprès des ménages 2011, Enquête sur la population active 2011-2015*.



## ANNEXE STATISTIQUE : LISTE DES TABLEAUX

Tableau A1	Répartition (N) de la population totale selon l'identité autochtone (dont les Premières nations et Inuit) et selon la province, Canada, 2011 .....	87
Tableau A1.1	Répartition (N) de la population totale selon l'identité autochtone (dont les Premières nations et Inuit) et selon l'âge, Canada et Québec, 2011 .....	88
Tableau A1.2	Répartition (N) de la population totale selon l'identité autochtone (dont les Premières nations et Inuit) et selon le sexe, Canada et Québec, 2011 .....	89
Tableau A2	Principaux indicateurs du marché du travail (taux en %) selon certains groupes de population autochtone et non autochtone et selon la province, Canada, 2011 .....	90
Tableau A3	Principaux indicateurs du marché du travail (N et taux en %) selon certains groupes de population autochtone et non autochtone, Québec, 2001, 2006 et 2011 .....	91
Tableau A4.1	Principaux indicateurs du marché du travail (N et taux en %) pour les Premières Nations selon la localisation sur réserve ou hors réserve, Québec, 2011 .....	92
Tableau A4.2	Principaux indicateurs du marché du travail (N et taux en %) pour les Inuit selon la localisation au Nunavik ou hors Nunavik, Québec, 2011 .....	92
Tableau A5	Répartition (N et %) de la population de 15 ans et plus selon certains groupes de population autochtone et non autochtone et les groupes d'âge, Québec, 2011 .....	93
Tableau A6	Principaux indicateurs du marché du travail (N et taux en %) pour les autochtones et les non-autochtones selon le groupe d'âge, Québec, 2011 .....	94
Tableau A7.1	Répartition (N et %) de la population de 15 ans et plus selon certains groupes de population autochtone et non autochtone et le sexe, Québec, 2011 .....	95
Tableau A7.2	Principaux indicateurs du marché du travail (N et taux en %) pour les autochtones et les non-autochtones selon le sexe, Québec, 2011 .....	95
Tableau A8	Répartition (N et %) de la population de 15 ans et plus selon certains groupes de population autochtone et non autochtone et le niveau de scolarité, Québec, 2011 .....	96
Tableau A9	Principaux indicateurs du marché du travail (taux en %) pour les autochtones et les non-autochtones selon le niveau de scolarité, Québec, 2011 .....	97
Tableau A10	Répartition (N et %) de la population active de la population autochtone et non autochtone selon le secteur d'activité, Québec, 2011 .....	98
Tableau A11.1	Répartition (N et %) de la population active ou en emploi selon l'identité autochtone et le genre de compétence, Québec, 2011 .....	99



Tableau A11.2	Répartition (N et %) de la population en emploi de 15 ans et plus des PNI, Premières Nations, Inuit, Métis et de la population de 15 ans et plus selon le niveau de compétence, Québec, 2011 . . . . .	100
Tableau A12	Répartition de la population en emploi selon certains groupes de population autochtone et non autochtone et la durée annuelle du travail, N et revenu moyen, Québec, 2010 . . . . .	101
Tableau A13	Répartition (N) de la population selon certains groupes de population autochtone et non autochtone et selon la tranche de revenu total, Québec, 2010 . . . . .	102
Tableau A14	Évolution des indicateurs du marché du travail selon l'identité autochtone, Québec, 2007 à 2015 . . . . .	103
Tableau A15	Répartition (N et %) de la population selon l'identité autochtone et la région administrative, Québec, 2011 . . . . .	104
Tableau A16	Principaux indicateurs du marché du travail selon l'identité autochtone et la région administrative, Québec, 2011 . . . . .	105



**Tableau A1 Répartition (N) de la population totale selon l'identité autochtone (dont les Premières nations et Inuit) et selon la province, Canada, 2011**

	IDENTITÉ AUTOCHTONE	PNI (PREMIÈRES NATIONS + INUIT)	PREMIÈRES NATIONS	INUIT	MÉTIS	IDENTITÉS AUTOCHTONES MULTIPLES	IDENTITÉS AUTOCHTONES NON INCLUSES AILLEURS	IDENTITÉ NON AUTOCHTONE	TOTAL
Terre-Neuve-et-Labrador	35 800	25 575	19 315	6 260	7 665	260	2 300	471 470	507 270
Île-du-Prince-Édouard	2 230	1 575	1 520	55	410	0	235	135 145	137 375
Nouvelle-Écosse	33 845	22 590	21 895	695	10 050	225	980	872 325	906 170
Nouveau-Brunswick	22 620	16 605	16 120	485	4 850	145	1 020	713 215	735 835
Québec	141 915	94 995	82 425	12 570	40 960	1 550	4 410	7 590 610	7 732 520
Ontario	301 430	204 460	201 100	3 360	86 015	2 910	8 045	12 350 365	12 651 790
Manitoba	195 895	114 805	114 225	580	78 835	1 205	1 055	978 450	1 174 345
Saskatchewan	157 740	103 495	103 205	290	52 450	670	1 120	851 020	1 008 760
Alberta	220 695	118 655	116 670	1 985	96 865	1 875	3 295	3 347 280	3 567 975
Colombie-Britannique	232 290	156 585	155 015	1 570	69 475	2 480	3 745	4 092 170	4 324 455
Yukon	7 710	6 760	6 585	175	845	30	70	25 615	33 320
Territoires du Nord-Ouest	21 160	17 680	13 345	4 335	3 245	45	185	19 640	4 0795
Nunavut	27 360	27 200	130	27 070	135	15	15	4 335	31 700
Canada	1 400 685	911 000	851 560	59 440	451 795	11 415	26 470	31 451 635	32 852 320

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages, 2011.*





**Tableau A1.1 Répartition (N) de la population totale selon l'identité autochtone (dont les Premières nations et Inuit) et selon l'âge, Canada et Québec, 2011**

	IDENTITÉ AUTOCHTONE	PNI (PREMIÈRES NATIONS + INUIT)	PREMIÈRES NATIONS	INUIT	MÉTIS	IDENTITÉS AUTOCHTONES MULTIPLES	IDENTITÉS AUTOCHTONES NON INCLUSES AILLEURS	IDENTITÉ NON AUTOCHTONE	TOTAL
<b>Canada</b>									
Moins de 15 ans	392 105	278 950	258 795	20 155	104 420	3 730	5 005	5 200 695	5 592 800
15 à 24 ans	254 515	168 815	156 865	11 950	80 035	2 000	3 665	4 069 550	4 324 065
25 à 34 ans	187 350	119 895	111 625	8 270	62 715	1 605	3 130	4 106 600	4 293 950
35 à 44 ans	179 795	115 795	108 520	7 275	59 690	1 330	2 975	4 281 640	4 461 430
45 à 54 ans	185 275	110 890	104 955	5 935	68 775	1 275	4 330	5 104 285	5 289 560
55 à 64 ans	118 960	67 540	64 110	3 430	46 520	835	4 065	4 220 020	4 338 975
65 ans et plus	82 685	49 115	46 690	2 425	29 635	645	3 295	4 468 850	4 551 535
TOTAL	1 400 685	911 000	851 560	59 440	451 795	11 415	26 470	31 451 635	32 852 320
Âge médian	27,7		25,9	22,8	31,4	24,9	39,4	40,6	40,1
<b>Québec</b>									
Moins de 15 ans	33 565	25 085	20 645	4 440	7 600	320	560	1 224 370	1 257 930
15 à 24 ans	23 025	16 345	13 635	2 710	5 885	260	545	952 075	975 100
25 à 34 ans	18 285	12 460	10 770	1 690	5 045	240	545	999 585	1 017 870
35 à 44 ans	17 695	11 740	10 290	1 450	5 300	135	515	993 980	1 011 675
45 à 54 ans	21 545	12 735	11 575	1 160	7 825	270	720	1 240 655	1 262 200
55 à 64 ans	15 885	9 160	8 480	680	5 870	170	685	1 062 500	1 078 380
65 ans et plus	11 910	7 480	7 035	445	3 440	150	850	1 117 450	1 129 360
TOTAL	141 915	94 995	82 425	12 570	40 960	1 550	4 410	7 590 610	7 732 520
Âge médian	32,7		31,3	21,3	38,8	33,1	46,0	41,3	41,2

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages, 2011*.

**Tableau A1.2 Répartition (N) de la population totale selon l'identité autochtone (dont les Premières nations et Inuit) et selon le sexe, Canada et Québec, 2011**

	IDENTITÉ AUTOCHTONE	PNI (PREMIÈRES NATIONS + INUIT)	PREMIÈRES NATIONS	INUIT	MÉTIS	IDENTITÉS AUTOCHTONES MULTIPLES	IDENTITÉS AUTOCHTONES NON INCLUSES AILLEURS	IDENTITÉ NON AUTOCHTONE	TOTAL
<b>Canada</b>									
Sexe masculin	68 2190	441 280	411 785	29 495	22 3335	5 525	12 055	15 480 925	16 163 110
Sexe féminin	718 500	469 725	439 775	29 950	228 465	5 890	14 420	15 970 710	16 689 210
TOTAL	1 400 685	911 000	851 560	59 440	451 795	11 415	26 470	31 451 635	32 852 320
<b>Québec</b>									
Sexe masculin	70 205	46 375	40 110	6 265	21 295	715	1 815	3 743 840	3 814 045
Sexe féminin	71 710	48 620	42 315	6 305	19 660	830	2 600	3 846 765	3 918 475
TOTAL	141 915	94 995	82 425	12 570	40 960	1 550	4 410	7 590 610	7 732 520

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages, 2011*.





**Tableau A2 Principaux indicateurs du marché du travail (taux en %) selon certains groupes de population autochtone et non autochtone et selon la province, Canada, 2011**

	IDENTITÉ AUTOCHTONE			PNI (PREMIÈRES NATIONS + INUIT)			PREMIÈRES NATIONS			INUIT			MÉTIS			IDENTITÉ NON AUTOCHTONE			TOTAL		
	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
Terre-Neuve-et-Labrador	60,8	47,7	21,6	58,9	46,1	21,7	58,1	45,8	21,1	61,6	47,1	23,5	66,1	51,5	22,2	59,3	50,9	14,1	59,4	50,7	14,6
Île-du-Prince-Édouard	66,0	54,2	17,9	68,9	56,1	17,8	69,2	56,1	18,3	57,1	57,1	0,0	67,2	54,1	19,5	68,4	60,2	12,0	68,4	60,1	12,1
Nouvelle-Écosse	62,1	52,8	15,0	59,5	49,4	16,9	59,2	48,9	17,4	69,6	65,7	5,6	68,0	60,0	11,7	63,1	56,9	9,9	63,1	56,8	10,0
Nouveau-Brunswick	61,2	48,5	20,7	58,3	44,4	23,4	58,0	44,0	24,2	69,5	59,3	0,0	68,0	57,1	15,8	63,6	56,8	10,7	63,5	56,5	11,0
Québec	61,6	53,3	13,5	60,1	51,0	15,1	59,8	50,8	15,0	62,8	52,6	16,2	64,5	57,4	11,1	64,7	60,0	7,1	64,6	59,9	7,2
Ontario	61,9	53,3	13,9	59,8	50,5	15,5	59,7	50,4	15,6	65,9	58,2	11,6	66,4	59,2	10,9	65,6	60,3	8,2	65,5	60,1	8,3
Manitoba	58,1	50,0	13,8	47,0	37,1	21,0	46,9	36,9	21,1	68,8	67,5	0,0	71,6	65,8	8,1	68,8	65,2	5,2	67,3	63,1	6,2
Saskatchewan	56,3	46,8	16,9	49,6	38,7	21,8	49,6	38,7	21,8	43,3	33,3	0,0	67,2	59,8	11,0	71,1	67,8	4,6	69,2	65,1	5,9
Alberta	64,9	56,8	12,6	58,0	48,4	16,5	57,7	48,1	16,7	73,4	67,7	7,8	72,2	65,4	9,4	73,7	69,7	5,4	73,2	69,0	5,8
Colombie-Britannique	62,4	52,2	16,4	59,2	47,5	19,7	59,2	47,5	19,8	54,8	47,9	12,6	68,8	61,5	10,5	64,7	59,9	7,4	64,6	59,5	7,8
Yukon	70,1	54,2	22,7	68,6	52,6	23,0	68,7	52,6	23,5	64,0	52,0	0,0	81,9	66,1	19,2	79,2	73,9	6,7	77,3	69,7	9,8
Territoires du Nord-Ouest	63,0	49,0	22,2	60,6	45,4	25,2	61,0	45,1	26,1	59,4	46,4	22,2	74,2	66,1	11,0	86,6	82,9	4,3	75,3	66,8	11,4
Nunavut	57,0	43,7	23,3	56,8	43,4	23,5	75,0	75,0	0,0	56,7	43,3	23,7	87,0	78,3	10,0	92,5	89,9	2,8	63,4	52,1	17,9
Canada	61,3	52,1	15,0	56,9	46,5	18,4	56,7	46,4	18,3	60,2	48,4	19,5	68,9	61,8	10,4	66,2	61,2	7,5	66,0	60,9	7,8

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages, 2011*.

**Tableau A3 Principaux indicateurs du marché du travail (N et taux en %) selon certains groupes de population autochtone et non autochtone, Québec, 2001, 2006 et 2011**

	2001						2006						2011					
	Identité autochtone	PNI (Premières Nations + Inuit)	Premières Nations	Inuit	Métis	TOTAL	Identité autochtone	PNI (Premières Nations + Inuit)	Premières Nations	Inuit	Métis	TOTAL	Identité autochtone	PNI (Premières Nations + Inuit)	Premières Nations	Inuit	Métis	Total
<b>Population totale de 15 ans et plus</b>	55 890	41 325	35 730	5 595	12 035	5 832 345	80 910	54 860	47 980	6 880	22 305	6 184 490	108 350	69 905	61 780	8 125	33 360	6 474 590
<b>Population active</b>	32 260	23 495	20 080	3 415	7 320	3 742 485	49 200	33 125	28 770	4 355	13 880	4 015 200	66 750	42 035	36 935	5 100	21 530	4 183 450
Personnes occupées	26 305	18 940	16 160	2 780	6 090	3 434 265	41 525	27 805	24 310	3 495	11 880	3 735 505	57 715	35 680	31 405	4 275	19 135	3 880 420
Chômeurs	5 960	4 565	3 925	640	1 230	308 220	7 675	5 320	4 460	860	1 995	279 695	9 030	6 350	5 525	825	2 390	303 025
Inactifs	23 630	17 830	15 650	2 180	4 710	2 089 865	31 710	21 735	19 205	2 530	8 425	2 169 285	41 605	27 870	24 845	3 025	11 840	2 291 145
<b>Taux d'activité</b>	57,7	56,9	56,2	61,0	60,8	64,2	60,8	60,4	60,0	63,3	62,2	64,9	61,6	60,1	59,8	62,8	64,5	64,6
<b>Taux d'emploi</b>	47,1	45,8	45,2	49,7	50,6	58,9	51,3	50,7	50,7	50,8	53,3	60,4	53,3	51,0	50,8	52,6	57,4	59,9
<b>Taux de chômage</b>	18,5	19,4	19,5	18,7	16,8	8,2	15,6	16,1	15,5	19,7	14,4	7,0	13,5	15,1	15,0	16,2	11,1	7,2

Source : Statistique Canada, Recensements 2001 et 2006 et Enquête nationale auprès des ménages, 2011.





**Tableau A4.1 Principaux indicateurs du marché du travail (N et taux en %) pour les Premières Nations selon la localisation sur réserve ou hors réserve, Québec, 2011**

	PREMIÈRES NATIONS							
	POPULATION 15 ANS ET PLUS	POPULATION ACTIVE	PERSONNES OCCUPÉES	CHÔMEURS	INACTIFS	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE
Réserve	25 865	14 025	10 815	3 210	11 840	54,2	41,8	22,9
Hors réserve	35 915	22 910	20 590	2 320	13 005	63,8	57,3	10,1
TOTAL	61 780	36 935	31 405	5 525	24 845	59,8	50,8	15,0

**Tableau A4.2 Principaux indicateurs du marché du travail (N et taux en %) pour les Inuit selon la localisation au Nunavik ou hors Nunavik, Québec, 2011**

	POPULATION 15 ANS ET PLUS	POPULATION ACTIVE	PERSONNES OCCUPÉES	CHÔMEURS	INACTIFS	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE
Inuit Nunangat (Nunavik)	6 780	4 395	3 665	730	2 385	64,8	54,1	16,6
À l'extérieur d'Inuit Nunangat	1 345	705	610	95	640	52,4	45,4	13,5
TOTAL	8 125	5 100	4 275	825	3 025	62,8	52,6	16,2

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages, 2011*.

**Tableau A5 Répartition (N et %) de la population de 15 ans et plus selon certains groupes de population autochtone et non autochtone et les groupes d'âge, Québec, 2011**

	IDENTITÉ AUTOCHTONE		PNI		PREMIÈRES NATIONS		INUIT		MÉTIS		IDENTITÉ NON AUTOCHTONE		TOTAL	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
15 à 24 ans	23 025	21,3	16 340	23,4	13 630	22,1	2 710	33,4	5 885	17,6	952 075	15,0	975 100	15,1
15 à 19 ans	12 090	11,2	8 645	12,4	7 185	11,6	1 460	18,0	3 070	9,2	476 870	7,5	488 960	7,6
20 à 24 ans	10 940	10,1	7 695	11,0	6 445	10,4	1 250	15,4	2 810	8,4	475 200	7,5	486 140	7,5
25 à 64 ans	73 415	67,8	46 090	65,9	41 115	66,6	4 975	61,2	24 040	72,1	4 296 715	67,5	4 370 130	67,5
25 à 34 ans	18 285	16,9	12 460	17,8	10 770	17,4	1 690	20,8	5 040	15,1	999 585	15,7	1 017 870	15,7
25 à 29 ans	9 440	8,7	6 405	9,2	5 510	8,9	895	11,0	2 675	8,0	479 140	7,5	488 585	7,5
30 à 34 ans	8 845	8,2	6 045	8,6	5 255	8,5	790	9,7	2 370	7,1	520 445	8,2	529 290	8,2
35 à 44 ans	17 700	16,3	11 740	16,8	10 290	16,7	1 450	17,8	5 300	15,9	993 980	15,6	1 011 675	15,6
45 à 54 ans	21 545	19,9	12 735	18,2	11 575	18,7	1 160	14,3	7 825	23,5	1 240 655	19,5	1 262 200	19,5
55 à 64 ans	15 885	14,7	9 160	13,1	8 480	13,7	680	8,4	5 875	17,6	1 062 500	16,7	1 078 385	16,7
65 à 74 ans	8 515	7,9	5 195	7,4	4 880	7,9	315	3,9	2 715	8,1	669 370	10,5	677 890	10,5
75 ans et plus	3 395	3,1	2 280	3,3	2 150	3,5	130	1,6	720	2,2	448 075	7,0	451 470	7,0
TOTAL	108 350	100,0	69 905	100,0	61 780	100,0	8 125	100,0	33 360	100,0	6 366 240	100,0	6 474 590	100,0

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages, 2011.*





**Tableau A6 Principaux indicateurs du marché du travail (N et taux en %) pour les autochtones et les non-autochtones selon le groupe d'âge, Québec, 2011**

	IDENTITÉ AUTOCHTONE			PNI			PREMIÈRES NATIONS			INUIT			MÉTIS			IDENTITÉ NON AUTOCHTONE			TOTAL		
	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
15 à 24 ans	51,6	40,9	20,8	47,8	36,7	23,3	46,8	35,7	23,8	52,8	41,7	21,0	60,7	50,9	16,0	61,2	53,4	12,6	60,9	53,1	12,8
15 à 19 ans	36,2	27,7	23,5	32,6	24,1	26,1	31,2	22,8	27,2	39,4	30,8	21,7	45,4	37,0	18,6	44,6	37,6	15,7	44,4	37,4	15,8
20 à 24 ans	68,7	55,5	19,2	64,9	50,7	21,5	64,2	50,0	21,8	68,8	54,0	20,3	77,4	66,2	14,5	77,7	69,3	10,9	77,5	69,0	11,1
25 à 64 ans	72,7	64,1	11,8	72,3	62,9	13,0	72,2	63,0	12,8	72,6	62,1	14,3	72,9	65,5	10,2	79,5	74,6	6,1	79,4	74,5	6,2
25 à 34 ans	77,1	67,2	12,9	74,0	62,2	15,8	74,4	62,8	15,5	71,3	58,9	17,4	83,4	77,0	7,7	86,5	80,8	6,6	86,3	80,6	6,7
25 à 29 ans	75,5	65,6	13,1	71,8	60,0	16,5	72,1	60,3	16,1	70,4	57,5	19,0	82,6	76,1	7,9	85,5	79,5	7,1	85,3	79,2	7,2
30 à 34 ans	78,9	68,8	12,7	76,2	64,7	15,1	76,8	65,3	15,0	72,2	60,8	15,8	84,2	77,8	7,8	87,4	82,0	6,1	87,2	81,8	6,2
35 à 44 ans	80,2	70,9	11,6	78,1	68,4	12,4	78,2	68,7	12,2	76,9	65,9	13,9	84,4	75,8	10,2	88,2	83,0	5,8	88,0	82,8	5,9
45 à 54 ans	76,8	68,4	11,0	77,2	68,4	11,5	77,4	68,5	11,4	75,9	67,2	11,9	75,8	67,9	10,5	85,9	81,2	5,4	85,7	81,0	5,5
55 à 64 ans	53,7	47,3	11,9	55,6	49,0	11,8	55,2	48,7	11,7	60,3	52,2	12,2	49,6	43,1	13,0	57,3	53,2	7,0	57,2	53,2	7,1
65 à 74 ans	15,3	12,9	15,8	15,2	12,0	20,3	15,1	11,8	21,8	17,5	15,9	0,0	14,7	13,8	7,5	15,4	14,2	8,4	15,4	14,1	8,5
75 ans et plus	5,3	3,8	27,8	6,1	3,7	32,1	6,0	4,0	34,6	7,7	0,0	0,0	4,2	3,5	0,0	3,6	2,9	19,5	3,6	2,9	19,7
TOTAL	61,6	53,3	13,5	60,1	51,0	15,1	59,8	50,8	15,0	62,8	52,6	16,2	64,5	57,4	11,1	64,7	60,0	7,1	64,6	59,9	7,2

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages, 2011.*

**Tableau A7.1 Répartition (N et %) de la population de 15 ans et plus selon certains groupes de population autochtone et non autochtone et le sexe, Québec, 2011**

	IDENTITÉ AUTOCHTONE				PNI				PREMIÈRES NATIONS				INUIT				MÉTIS				IDENTITÉ NON AUTOCHTONE				TOTAL			
	Population 15 ans et plus		Population active		Population 15 ans et plus		Population active		Population 15 ans et plus		Population active		Population 15 ans et plus		Population active		Population 15 ans et plus		Population active		Population 15 ans et plus		Population active		Population 15 ans et plus		Population active	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Sexe masculin	52 735	48,7	33 770	50,6	33 205	47,5	20 580	49,0	29 195	47,3	18 030	48,8	4 010	49,4	2 550	50,0	17 395	52,1	11 730	54,5	3 117 900	49,0	2 154 785	52,3	3 170 640	49,0	2 188 560	52,3
Sexe féminin	55 610	51,3	32 975	49,4	36 705	52,5	21 455	51,0	32 585	52,7	18 900	51,2	4 120	50,7	2 555	50,1	15 965	47,9	9 800	45,5	3 248 340	51,0	1 961 905	47,7	3 303 955	51,0	1 994 885	47,7
TOTAL	108 350	100,0	66 750	100,0	69 905	100,0	42 035	100,0	61 780	100,0	36 935	100,0	8 125	100,0	5 100	100,0	33 360	100,0	21 530	100,0	6 366 240	100,0	4 116 700	100,0	6 474 590	100,0	4 183 450	100,0

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages, 2011*.

**Tableau A7.2 Principaux indicateurs du marché du travail (N et taux en %) pour les autochtones et les non-autochtones selon le sexe, Québec, 2011**

	IDENTITÉ AUTOCHTONE			PNI			PREMIÈRES NATIONS			INUIT			MÉTIS			IDENTITÉ NON AUTOCHTONE			TOTAL		
	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Sexe masculin	64,0	54,0	15,7	62,0	50,9	17,9	61,8	50,8	17,7	63,6	51,5	19,0	67,4	59,0	12,4	69,1	63,7	7,8	69,0	63,5	7,9
Sexe féminin	59,3	52,6	11,3	58,5	51,2	12,5	58,0	50,9	12,4	62,0	53,8	13,3	61,4	55,6	9,4	60,4	56,5	6,4	60,4	56,5	6,5
TOTAL	61,6	53,3	13,5	60,1	51,0	15,1	59,8	50,8	15,0	62,8	52,6	16,2	64,5	57,4	11,1	64,7	60,0	7,1	64,6	59,9	7,2

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages, 2011*.





**Tableau A8 Répartition (N et %) de la population de 15 ans et plus selon certains groupes de population autochtone et non autochtone et le niveau de scolarité, Québec, 2011**

	IDENTITÉ AUTOCHTONE		PREMIÈRES NATIONS		PNI		INUIT		MÉTIS		IDENTITÉ NON AUTOCHTONE		TOTAL	
	Population 15 ans et plus		Population 15 ans et plus		Population 15 ans et plus		Population 15 ans et plus		Population 15 ans et plus		Population 15 ans et plus		Population 15 ans et plus	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Aucun certificat, diplôme ou grade	40 880	37,7	30 335	43,4	25 085	40,6	5 250	64,6	9 390	28,1	13 95 145	21,9	1 436 025	22,2
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	19 665	18,1	12 200	17,5	10 890	17,6	1 310	16,1	6 445	19,3	13 85 095	21,8	1 404 755	21,7
Certificat, diplôme ou grade postsecondaire	47 810	44,1	27 375	39,2	25 805	41,8	1 570	19,3	17 530	52,5	35 86 000	56,3	3 633 815	56,1
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	21 330	19,7	12 195	17,4	11 250	18,2	945	11,6	7 885	23,6	10 28 140	16,1	1 049 475	16,2
Certificat ou diplôme d'une école de métiers (excluant apprenti inscrit)	14 810	13,7	8 510	12,2	7 980	12,9	530	6,5	5 365	16,1	735 665	11,6	750 480	11,6
Certificat d'apprenti inscrit	6 520	6,0	3 680	5,3	3 265	5,3	415	5,1	2 520	7,6	292 475	4,6	298 995	4,6
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire	14 575	13,5	8 660	12,4	8 270	13,4	390	4,8	5 175	15,5	1 061 280	16,7	1 075 855	16,6
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	3 600	3,3	2 115	3,0	2 020	3,3	95	1,2	1 325	4,0	301 735	4,7	305 335	4,7
Certificat, diplôme ou grade universitaire au baccalauréat ou supérieur	8 305	7,7	4 405	6,3	4 265	6,9	140	1,7	3 145	9,4	1 194 845	18,8	1 203 155	18,6
Baccalauréat	5 700	5,3	3 120	4,5	3 000	4,9	120	1,5	2 135	6,4	760 395	11,9	766 095	11,8
Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat	975	0,9	555	0,8	540	0,9	15	0,2	295	0,9	125 590	2,0	126 560	2,0
Diplôme en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie	140	0,1	35	0,1	35	0,1	0	0,0	95	0,3	32 220	0,5	32 365	0,5
Maîtrise	1 325	1,2	625	0,9	625	1,0	0	0,0	560	1,7	229 495	3,6	230 820	3,6
Doctorat acquis	160	0,1	70	0,1	70	0,1	0	0,0	55	0,2	47 145	0,7	47 310	0,7
<b>TOTAL</b>	<b>108 350</b>	<b>100,0</b>	<b>69 900</b>	<b>100,0</b>	<b>61 775</b>	<b>100,0</b>	<b>8 125</b>	<b>100,0</b>	<b>33 360</b>	<b>100,0</b>	<b>6 366 240</b>	<b>100,0</b>	<b>6 474 590</b>	<b>100,0</b>

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages, 2011.*

**Tableau A9 Principaux indicateurs du marché du travail (taux en %) pour les autochtones et les non-autochtones selon le niveau de scolarité, Québec, 2011**

	IDENTITÉ AUTOCHTONE			PNI			PREMIÈRES NATIONS			INUIT			MÉTIS			IDENTITÉ NON AUTOCHTONE			TOTAL		
	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Aucun certificat, diplôme ou grade	42,0	32,9	21,5	42,0	32,3	23,1	39,4	29,9	24,2	54,1	43,6	19,2	42,3	34,9	17,6	37,7	32,7	13,2	37,8	32,7	13,5
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	65,1	56,5	13,2	66,0	56,7	14,2	65,3	55,9	14,3	72,1	63,0	12,7	65,2	57,7	11,4	60,9	55,9	8,1	60,9	55,9	8,2
Certificat, diplôme ou grade postsecondaire	76,9	69,3	9,9	77,6	69,3	10,7	77,3	69,1	10,6	83,8	73,6	12,2	76,2	69,3	9,1	76,6	72,3	5,7	76,6	72,2	5,7
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	74,1	64,2	13,3	74,9	64,0	14,7	74,2	63,3	14,7	84,1	72,0	15,1	72,6	63,8	12,1	75,2	69,8	7,2	75,2	69,7	7,4
Certificat ou diplôme d'une école de métiers (excluant apprenti inscrit)	74,2	64,3	13,4	75,6	64,1	15,2	75,0	63,5	15,3	84,9	72,6	14,4	72,2	63,8	11,6	75,9	70,8	6,7	75,9	70,7	6,8
Certificat d'apprenti inscrit	73,6	63,8	13,3	73,6	63,6	13,3	72,4	62,8	13,1	83,1	69,9	14,5	73,4	63,7	13,2	73,6	67,2	8,6	73,6	67,2	8,7
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire	79,7	73,2	8,1	79,2	72,6	8,4	78,9	72,4	8,4	85,9	78,2	9,0	81,0	74,5	7,9	77,5	73,4	5,2	77,5	73,4	5,3
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	73,5	66,4	9,6	75,7	67,8	10,0	75,2	67,3	10,5	84,2	78,9	0,0	70,6	64,2	9,6	67,4	63,5	5,8	67,5	63,5	5,8
Certificat, diplôme ou grade universitaire au baccalauréat ou supérieur	81,0	76,8	5,1	82,7	78,3	4,9	83,0	78,7	5,1	75,0	67,9	0,0	79,5	76,5	4,0	79,4	75,6	4,8	79,4	75,6	4,8
Baccalauréat	82,3	77,4	6,0	84,3	79,3	5,7	84,7	79,8	5,9	75,0	66,7	0,0	80,1	76,8	3,8	80,3	76,5	4,7	80,3	76,5	4,7
Diplôme universitaire supérieur au baccalauréat	79,0	74,9	4,5	80,2	73,9	4,5	80,6	75,9	4,6	66,7	0,0	0,0	83,1	78,0	6,1	74,8	70,7	5,6	74,9	70,7	5,6
Diplôme en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie	89,3	85,7	0,0	85,7	85,7	0,0	85,7	85,7	0,0	0,0	0,0	0,0	89,5	84,2	0,0	80,7	78,4	2,8	80,7	78,5	2,8
Maîtrise	77,7	76,2	1,9	78,4	76,0	3,1	78,4	76,0	3,1	0,0	0,0	0,0	75,0	73,2	0,0	79,1	75,1	5,1	79,1	75,1	5,1
Doctorat acquis	68,8	65,6	0,0	71,4	64,3	0,0	71,4	64,3	0,0	0,0	0,0	0,0	81,8	72,7	0,0	78,1	74,7	4,3	78,0	74,7	4,3
<b>TOTAL</b>	<b>61,6</b>	<b>53,3</b>	<b>13,5</b>	<b>60,1</b>	<b>51,0</b>	<b>15,1</b>	<b>59,8</b>	<b>50,8</b>	<b>15,0</b>	<b>62,8</b>	<b>52,6</b>	<b>16,3</b>	<b>64,5</b>	<b>57,4</b>	<b>11,1</b>	<b>64,7</b>	<b>60,0</b>	<b>7,1</b>	<b>64,6</b>	<b>59,9</b>	<b>7,2</b>

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages, 2011.*





**Tableau A10 Répartition (N et %) de la population active de la population autochtone et non autochtone selon le secteur d'activité, Québec, 2011**

SECTEUR D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	AUTOCHTONES		NON-AUTOCHTONES		TOTAL	
	N	%	N	%	N	%
11 Agriculture, foresterie, pêche et chasse	1 755	2,7	73 500	1,9	75 255	1,9
21 Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	670	1,0	18 710	0,5	19 380	0,5
22 Services publics	700	1,1	32 115	0,8	32 815	0,8
23 Construction	4 590	7,2	213 770	5,6	218 360	5,6
31-33 Fabrication	4 695	7,3	445 975	11,7	450 670	11,6
41 Commerce de gros	1 480	2,3	160 595	4,2	162 075	4,2
44-45 Commerce de détail	6 970	10,9	468 205	12,3	475 175	12,2
48-49 Transport et entreposage	2 580	4,0	170 670	4,5	173 250	4,5
51 Industrie de l'information et industrie culturelle	1 020	1,6	93 200	2,4	94 220	2,4
52 Finance et assurances	1 185	1,8	154 250	4,0	155 435	4,0
53 Services immobiliers et services de location et de location à bail	755	1,2	57 985	1,5	58 740	1,5
54 Services professionnels, scientifiques et techniques	2 050	3,2	268 690	7,0	270 740	7,0
55 Gestion de sociétés et d'entreprises	75	0,1	3 690	0,1	3 765	0,1
56 Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	2 500	3,9	141 050	3,7	143 550	3,7
61 Services d'enseignement	4 375	6,8	287 690	7,5	292 065	7,5
62 Soins de santé et assistance sociale	8 830	13,8	475 390	12,5	484 220	12,5
71 Arts, spectacles et loisirs	1 375	2,1	68 500	1,8	69 875	1,8
72 Hébergement et services de restauration	4 220	6,6	229 950	6,0	234 170	6,0
81 Autres services (sauf les administrations publiques)	2 745	4,3	178 165	4,7	180 910	4,7
91 Administrations publiques	11 520	18,0	2 742 40	7,2	285 760	7,4
TOUTES LES INDUSTRIES	64 075	100,0	3 816 350	100,0	3 880 425	100,0

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages, 2011*.

**Tableau A11.1 Répartition (N et %) de la population active ou en emploi selon l'identité autochtone et le genre de compétence, Québec, 2011**

GENRE DE COMPÉTENCE	IDENTITÉ AUTOCHTONE		TOTAL	
	N	%	N	%
0 Gestion	4 975	7,8	401 430	10,3
1 Affaires, finance et administration	9 940	15,5	661 605	17,0
2 Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	2 805	4,4	276 555	7,1
3 Secteur de la santé	3 295	5,1	263 430	6,8
4 Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	9 395	14,7	466 000	12,0
5 Arts, culture, sports et loisirs	1 855	2,9	115 360	3,0
6 Vente et services	15 975	24,9	908 595	23,4
7 Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	11 310	17,6	529 240	13,6
8 Ressources naturelles, agriculture et production connexe	1 935	3,0	55 495	1,4
9 Fabrication et services d'utilité publique	2 595	4,0	202 710	5,2
Toutes les professions	64 080 <sup>1</sup>	100,0	3 880 420 <sup>2</sup>	100,0
Profession - sans objet	2 670			
Population active totale âgée de 15 ans et plus	66 750			

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages, 2011*.

1. Population active
2. Population en emploi





**Tableau A11.2 Répartition (N et %) de la population en emploi de 15 ans et plus des PNI, Premières Nations, Inuit, Métis et de la population de 15 ans et plus selon le niveau de compétence, Québec, 2011**

NIVEAU DE COMPÉTENCE	IDENTITÉ AUTOCHTONE		PNI		PREMIÈRES NATIONS		INUIT		MÉTIS		IDENTITÉ NON AUTOCHTONE		POPULATION TOTALE ACTIVE ÂGÉE DE 15 ANS	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
A Gestionnaires	4 695	8,1	2 940	8,2	2 610	8,3	330	7,7	1 465	7,7	396 735	10,4	401 430	10,3
A Professionnels	7 205	12,5	4 285	12,0	3 740	11,9	545	12,7	2 530	13,2	694 205	18,2	701 410	18,1
B Collège ou formation d'apprenti	20 405	35,4	12 690	35,6	11 450	36,5	1 240	29,0	6 680	34,9	1 253 240	32,8	1 273 640	32,8
C École secondaire ou formation d'emploi spécifique	17 080	29,6	10 325	28,9	9 100	29,0	1 225	28,7	5 885	30,7	1 051 750	27,5	1 068 835	27,5
D Formation en milieu de travail	8 320	14,4	5 445	15,3	4 510	14,4	935	21,9	2 580	13,5	426 780	11,2	435 105	11,2
Tous les niveaux	57 705	100,0	35 685	100,0	31 410	100,0	4 275	100,0	19 140	100,0	3 822 710	100,0	3 880 420	100,0

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages, 2011.*

**Tableau A12 Répartition de la population en emploi selon certains groupes de population autochtone et non autochtone et la durée annuelle du travail, N et revenu moyen, Québec, 2010**

<b>POPULATION AVEC REVENU D'EMPLOI (N)</b>	Identité autochtone	70 400	
	PNI	45 135	
	Premières Nations	39 100	
	Inuit	6 035	
	Métis	22 015	
	Identité non autochtone	4 287 420	
	<b>TOTAL</b>	<b>4 357 820</b>	
<b>A TRAVAILLÉ TOUTE L'ANNÉE À PLEIN TEMPS (N)</b>	Identité autochtone	30 615	43,5
	PNI	19 665	43,6
	Premières Nations	17 580	45,0
	Inuit	2 085	34,5
	Métis	9 605	43,6
	Identité non autochtone	2 104 210	49,1
	<b>TOTAL</b>	<b>2 134 830</b>	<b>49,0</b>
<b>REVENU MOYEN À TEMPS PLEIN (\$)</b>	Identité autochtone	44 055	87,9
	PNI	43 385	86,5
	Premières Nations	43 115	86,0
	Inuit	45 658	91,1
	Métis	45 242	90,2
	Identité non autochtone	50 222	100,2
	<b>TOTAL</b>	<b>50 134</b>	<b>100,0</b>
<b>TOUTES LES AUTRES PERSONNES (N)</b>	Identité autochtone	39 785	
	PNI	25 470	
	Premières Nations	21 520	
	Inuit	3 950	
	Métis	12 410	
	Identité non autochtone	2 183 205	
	<b>TOTAL</b>	<b>2 222 995</b>	
<b>REVENU MOYEN TEMPS PARTIEL OU PARTIE DE L'ANNÉE (\$)</b>	Identité autochtone	20 194	82,9
	PNI	18 817	77,2
	Premières Nations	19 019	78,1
	Inuit	17 719	72,7
	Métis	22 497	92,3
	Identité non autochtone	24 443	100,3
	<b>TOTAL</b>	<b>24 367</b>	<b>100,0</b>

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.





**Tableau A13 Répartition (N) de la population selon certains groupes de population autochtone et non autochtone et selon la tranche de revenu total, Québec, 2010**

	IDENTITÉ AUTOCHTONE	PNI	PREMIÈRES NATIONS	INUIT	MÉTIS	IDENTITÉ NON AUTOCHTONE	TOTAL
Avec revenu (N)	101 280	65 015	57 360	7 655	31 400	60 821 20	6 183 400
Moins de 2 000 \$ (N)	7 560	5 475	4 750	725	1 835	307 095	314 655
2 000 \$ à 4 999 \$ (N)	4 155	3 005	2 520	485	1 015	193 020	197 180
5 000 \$ à 6 999 \$ (N)	3 795	2 610	2 260	350	1 080	166 885	170 680
7 000 \$ à 9 999 \$ (N)	7 255	4 525	3 975	550	2 425	315 825	323 080
10 000 \$ à 11 999 \$ (N)	5 715	3 605	3 255	350	1 915	279 790	285 505
12 000 \$ à 14 999 \$ (N)	6 870	4 645	4 075	570	1 905	359 370	366 240
15 000 \$ à 19 999 \$ (N)	11 360	7 300	6 525	775	3 375	646 415	657 775
20 000 \$ à 24 999 \$ (N)	8 425	5 450	4 845	605	2 555	491 580	500 005
25 000 \$ à 29 999 \$ (N)	6 675	4 420	3 975	445	1 965	434 945	441 625
30 000 \$ à 34 999 \$ (N)	7 160	4 295	3 840	455	2 430	436 240	443 405
35 000 \$ à 39 999 \$ (N)	6 020	3 740	3 355	385	2 025	416 865	422 890
40 000 \$ à 44 999 \$ (N)	4 885	3 060	2 720	340	1 535	351 130	356 015
45 000 \$ à 49 999 \$ (N)	3 930	2 375	2 125	250	1 315	293 460	297 390
50 000 \$ à 59 999 \$ (N)	6 045	3 720	3 285	435	2 035	443 150	44 9185
60 000 \$ à 69 999 \$ (N)	4 085	2 510	2 245	265	1 365	297 035	301 120
70 000 \$ à 79 999 \$ (N)	2 620	1 600	1 345	255	855	212 080	214 700
80 000 \$ et plus (N)	4 720	2 700	2 270	430	1 775	437 240	441 955
Médiane du revenu total (\$)	22 239		21 410	20 187	24 218	28 199	28 099
Moyenne du revenu total (\$)	29 526	28 380	28 335	28 715	31 474	36 466	36 352
Sans revenu (N)	7 075	4 885	4 420	465	1 965	284 120	291 190
TOTAL (N)	108 355	69 905	61 780	8 125	33 360	6 366 240	6 474 590

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages*, 2011.

**Tableau A14 Évolution des indicateurs du marché du travail selon l'identité autochtone, Québec, 2007 à 2015**

		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2007 À 2015		
											Variation totale (%)	Variation annuelle (%)	Variation totale (N ou points de pourcentage)
POPULATION	TOTAL	6 302,7	6 382,3	6 467	6 554,4	6 631,7	6 699,5	6 755,4	6 802,2	6 843,4	8,6	1,0	540,7
	Non-Autochtones	6 239,9	6 314,7	6 394,5	6 477,1	6 550,1	6 615,2	6 668,4	6 712,4	6 750,9	8,2	1,0	511
	Autochtones	62,8	67,6	72,5	77,3	81,7	84,3	87	89,8	92,4	47,1	4,9	29,6
	Premières nations	28,8	31	33,1	35,3	37,2	38,4	39,7	41	ND			
POPULATION ACTIVE	TOTAL	4 137,5	4 184,5	4 214,7	4 276,3	4 310,4	4 336,7	4 390,2	4 397,6	4 429,6	7,1	0,9	292,1
	Non-Autochtones	4 103,9	4 143,2	4 169,5	4 235,1	4 266,9	4 288,2	4 338,9	4 345	4 380,4	6,7	0,8	276,5
	Autochtones	33,6	41,3	45,2	41,2	43,6	48,5	51,3	52,6	49,2	46,4	4,9	15,6
	Premières nations	13,9	17,1	22,1	18,3	21,5	20,4	21,4	24	ND			
EMPLOI	TOTAL	3 836,4	3 881,2	3 852,2	3 931,5	3 970,5	3 999,1	4 056,9	4 057	4 092	6,7	0,8	255,6
	Non-Autochtones	3 807,4	3 844,5	3 811,9	3 896,6	3 931,4	3 958,3	4 011,5	4 010,4	4 048,8	6,3	0,8	241,4
	Autochtones	29,1	36,7	40,4	34,9	39,1	40,8	45,4	46,6	43,2	48,5	5,1	14,1
	Premières nations	12	14,6	19,6	15,6	19,4	16,4	19,2	21,7	ND			
TAUX DE CHÔMAGE	TOTAL	7,3	7,2	8,6	8,1	7,9	7,8	7,6	7,7	7,6	—	—	0,3
	Non-Autochtones	7,2	7,2	8,6	8,0	7,9	7,7	7,5	7,7	7,6	—	—	0,4
	Autochtones	13,4	11,2	10,8	15,2	10,4	16,0	11,5	11,5	12,2	—	—	-1,2
	Premières nations	13,7	14,3	11,4	15	X	19,6	10,5	9,5	ND	—	—	
TAUX D'ACTIVITÉ	TOTAL	65,6	65,6	65,2	65,2	65	64,7	65	64,7	64,7	—	—	-0,9
	Non-Autochtones	65,8	65,6	65,2	65,4	65,1	64,8	65,1	64,7	64,9	—	—	-0,9
	Autochtones	53,5	61	62,4	53,3	53,4	57,6	58,9	58,6	53,2	—	—	-0,3
	Premières nations	48,2	55,1	66,8	51,9	57,8	53,2	54	58,4	ND	—	—	
TAUX D'EMPLOI	TOTAL	60,9	60,8	59,6	60	59,9	59,7	60,1	59,6	59,8	—	—	-1,1
	Non-Autochtones	61,0	60,9	59,6	60,2	60,0	59,8	60,2	59,7	60,0	—	—	-1
	Autochtones	46,3	54,2	55,7	45,2	47,8	48,4	52,1	51,9	46,7	—	—	0,4
	Premières nations	41,6	47,2	59,1	44,1	52,2	42,8	48,3	52,9	ND	—	—	




**Tableau A15 Répartition (N et %) de la population selon l'identité autochtone et la région administrative, Québec, 2011**

	IDENTITÉ AUTOCHTONE	% DU QUÉBEC	% DE LA RÉGION	PNI	% DU QUÉBEC	% DE LA RÉGION	PREMIÈRES NATIONS	INUIT	MÉTIS	IDENTITÉ NON AUTOCHTONE	% DU QUÉBEC	POPULATION TOTALE	% DU QUÉBEC
Bas-Saint-Laurent	2 160	1,5	1,1	1 025	1,1	0,5	1 025	0	975	190 300	2,5	192 460	
Saguenay-Lac-Saint-Jean	10 035	7,1	3,7	4 345	4,6	1,6	4 325	20	5 215	258 065	3,4	268 110	3,5
Capitale-Nationale	6 325	4,5	0,9	3 360	3,5	0,5	3 260	100	2 460	675 805	8,9	682 120	8,8
La Mauricie	6 725	4,7	2,6	5 060	5,3	2,0	5 060	0	1 340	248 760	3,3	255 495	3,3
Estrie	2 960	2,1	1,0	1 755	1,8	0,6	1 745	10	915	299 840	4,0	302 810	3,9
Montréal	10 505	7,4	0,6	6 115	6,4	0,3	5 550	565	3 500	1 833 990	24,2	1 844 500	23,9
Outaouais	18 015	12,7	4,9	8 080	8,5	2,2	7 970	110	9 170	346 155	4,6	364 165	4,7
Abitibi-Témiscamingue	6 920	4,9	4,9	5 135	5,4	3,6	5 115	20	1 605	135 655	1,8	142 580	1,8
Côte-Nord	13 385	9,4	14,4	10 425	11,0	11,2	10 235	190	2 760	79 605	1,0	92 980	1,2
Nord-du-Québec	27 205	19,2	64,2	26 685	28,1	63,0	15 825	10 860	320	15 185	0,2	42 390	0,5
Gaspésie-Îles -de-la-Madeleine	5 190	3,7	5,6	2 945	3,1	3,2	2 930	15	2 095	86 745	1,1	91 955	1,2
Chaudière-Appalaches	2 865	2,0	0,7	1 380	1,5	0,3	1 380	0	1 135	397 895	5,2	400 760	5,2
Laval	2 330	1,6	0,6	1 325	1,4	0,3	1 265	60	820	390 395	5,1	392 720	5,1
Lanaudière	5 985	4,2	1,3	4 350	4,6	0,9	4 350	0	1 325	459 005	6,0	464 975	6,0
Laurentides	7 060	5,0	1,3	3 780	4,0	0,7	3 695	85	2 895	542 525	7,1	549 585	7,1
Montérégie	12 205	8,6	0,9	7 690	8,1	0,5	7 450	240	3 820	1 405 275	18,5	1 417 480	18,3
Centre-du-Québec	2 015	1,4	0,9	1 295	1,4	0,6	1 295	0	570	225 425	3,0	227 435	2,9
<b>TOTAL</b>	<b>141 915</b>	<b>100,0</b>	<b>1,8</b>	<b>94 995</b>	<b>100,0</b>	<b>1,2</b>	<b>82 425</b>	<b>12 570</b>	<b>40 960</b>	<b>7 590 605</b>	<b>100,0</b>	<b>7 732 520</b>	<b>100,0</b>

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages, 2011.*

**Tableau A16 Principaux indicateurs du marché du travail selon l'identité autochtone et la région administrative, Québec, 2011**

	AUTOCHTONES			NON-AUTOCHTONES			ENSEMBLE DE LA POPULATION		
	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
Bas-Saint-Laurent	59,1	53,1	11,3	59,6	54,4	8,8	59,6	54,4	8,8
Saguenay-Lac-Saint-Jean	59,5	50,8	14,5	60,8	55,8	8,3	60,7	55,6	8,5
Capitale-Nationale	69,6	64,5	7,2	65,7	62,5	4,9	65,7	62,5	4,9
La Mauricie	52,9	43,1	18,2	57,6	53,0	8,1	57,5	52,7	8,3
Estrie	60,8	53,5	11,5	62,0	58,2	6,1	61,9	58,1	6,2
Montréal	63,2	56,6	10,5	63,3	57,1	9,7	63,3	57,1	9,7
Outaouais	66,9	59,3	11,3	67,9	63,6	6,3	67,8	63,4	6,5
Abitibi-Témiscamingue	57,1	45,7	18,7	64,2	59,4	7,5	64,0	58,9	7,9
Côte-Nord	52,7	40,6	23,0	64,5	59,5	7,7	63,0	57,1	9,3
Nord-du-Québec	61,5	52,0	15,6	72,5	65,7	9,4	66,1	57,6	12,8
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	61,4	46,5	24,4	53,6	45,3	15,5	54,0	45,3	16,0
Chaudière-Appalaches	61,6	53,1	13,7	66,7	63,6	4,6	66,7	63,6	4,6
Laval	67,9	63,6	5,9	66,5	62,0	6,8	66,5	62,0	6,8
Lanaudière	58,2	50,5	14,1	66,0	61,8	6,3	65,9	61,7	6,3
Laurentides	63,6	57,1	9,8	66,4	62,0	6,7	66,3	61,9	6,7
Montérégie	66,6	61,8	6,0	67,2	63,3	5,8	67,2	63,3	5,8
Centre-du-Québec	58,1	54,3	7,3	64,1	59,9	6,6	64,0	59,8	6,6
TOTAL	61,7	53,3	13,3	64,7	60,0	7,1	64,6	59,9	7,2

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages, 2011.*









*Les bracelets de l'amitié  
venaient des Premières Nations  
et ils étaient offerts comme  
un signe d'amitié.*

Dominique Normand, artiste métis de souche Malécite



Commission  
des partenaires  
du marché du travail

Québec 